L'HEBDO D'INFORMATION AGRICOLE ET RURALE DE BOURGOGNE

Terres de Bourgogne

N° 1176 - VENDREDI 27 JUILLET 2012 2 €

www.agribourgogne.fr ISSN 1776-0224



PRÉPARATION DE VOS SEMENCES

(céréales, colza, pois...)

Faites appel à un trieur à façon professionnel N'hésitez pas à nous contacter pour trouver ensemble une solution !

Les Bruyères 89100 Collemiers
Tel. 03 86 95 04 81 Fax 03 86 65 03 50 Email: eta-picouet@orange.fr

▶Sommaire



Désherb'Sol 2012, 18 et 19 septembre
Une date à retenir ! *p. 10*

P 05 **Actualité** Côte d'Or
Fenaison 2012:
Production satisfaisante, qualité décevante ?

P 07 **Actualité** Nièvre
Premier bilan moisson: Des situations «hétérogènes»

P09 **Actualité** Yonne
Couverts mellifères: Des fleurs pour les abeilles et des abeilles pour nous nourrir

P 13 **Filières** Cultures
Agronomie : L'atout luzerne, une carte à jouer…

P 22 **Vie quotidienne**
Finances : Les prêts entre particuliers, mode d'emploi

Petites villes de Bourgogne

A chacune son créneau



Les petites villes de Bourgogne concentrent 19 % de la population de la région et 24 % des emplois. Leur localisation détermine leur dynamisme et leur attractivité. Situées dans la zone d'influence des grandes villes, elles profitent de la périurbanisation. Leur population augmente fortement et les besoins en logements, en transports, en équipements vont croissant. Mais éloignées de ces grands pôles, elles perdent des habitants ce qui peut menacer la pérennité d'équipements et de services mis à disposition de la population. Elles n'en restent pas moins des pôles économiques importants au tissu productif parfois diversifié, parfois très spécialisé. *Page 11*

CORBIGNY
TÉL. 03 86 20 17 38
MOULINS ENGILBERT
TÉL. 03 86 84 31 33
LUZY
TÉL. 03 86 30 05 63

VALTRA
Individuellement Vôtre
VALTRA est une marque déposée d'AGCO Corporation
AGCO Your Agriculture Company



Valtra Série N : de 88 à 171 chevaux en version HiTech, Versu et Direct

G. BUCHEZ 03 86 20 17 38 VALTRA

Epandeurs ROLLAND



NOUVELLE GÉNÉRATION
Avec table d'épandage largeur 12 à 15 m.
Meilleure répartition,
Tonnage faible

ETS BONORON
58290 Moulins-Engilbert - 03 86 84 20 22
DEMANDEZ une DÉMO

l'Agenda

Côte d'Or

Alise-Sainte-Reine
Les Nuits Péplum d'Alésia

Trois jours et trois nuits de concerts (chansons francophones : pop, rock, folk, jazz...) et de spectacles de rue dans le cadre naturel du théâtre des Roches. Les affiches sont toujours prestigieuses. Le dimanche après-midi est programmé pour les enfants, avec un concert rien que pour eux sur l'esplanade de la statue de Vercingétorix. Les Nuits Péplum s'annoncent comme « *le plus grand des petits festivals* », sur un site de bataille transformé en lieu de fête. Du 27 au 29 juillet. Site internet : www.lesnuitspeplumdalesia.com
Fiche destination : Bourgogne

Arnay Concours national ovin

Le concours national ovin et sa foire vente de béliers inscrits et non-inscrits toutes races se déroule à Arnay-le-Duc vendredi 31 août en matinée. Ce concours rassemble depuis plusieurs années 500 à 600 béliers, destinés à la vente. Les garanties sanitaires sont assurées pour tous les animaux ainsi que les contrôles de performances des élevages inscrits. Renseignements et inscriptions : 03 80 68 66 58 ou 03 80 90 10 61. Des primes en espèces et des lots seront distribués aux acheteurs de béliers par tirage au sort.

Contrôle laitiers
suspension estivale

Opérations de contrôle laitier : les opérations de contrôle de performance en ferme sont suspendues du 16 juillet au 15 août inclus. Les visites d'appui technique sont suspendues du 20 juillet au 17 août inclus. Fermeture des bureaux de Côte d'Or Conseil Elevage et des Syndicats de races laitières du 6 au 17 août inclus. Pendant cette période, pour toute question concernant l'IPG, les demandes de passeports urgents et les commandes de boucles, contactez directement le Service Identification de l'EDE (Tél. : 03 80 68 66 20- Fax : 03 80 68 66 29). Pour les éleveurs qui notifient par courrier, veuillez utiliser exclusivement les enveloppes « T » prévues à cet effet.

Saulieu Premier salon du Charolais en France

La rencontre symbolique de deux concours charolais : les reproducteurs et les animaux de boucherie. Cette manifestation se déroulera du 23 au 26 août à l'espace Jean Bertin de Saulieu. Au total, 800 Charolais sont attendus (500 reproducteurs et 300 animaux de boucherie), 300 moutons, 1000 volailles et 50 chevaux de l'Auxois.

Concert Festiv'agri
le 8 septembre à Poiseul-la-Ville

Toujours motivés, les jeunes agriculteurs des cantons Aignay-le-Duc/Baigneux-les-Juifs organisent pour la troisième année consécutive le Festiv'agri. Le groupe Lacadanse fera le déplacement pour l'occasion(groupe de reprises années 80, pop rock, chansons d'aujourd'hui). Une douzaine de musiciens, chanteurs et danseuses animeront la soirée. Rendez-vous samedi 8 septembre à partir de 19h00 sur la commune de Poiseul-la-Ville. Entrée gratuite, buvette et restauration sur place. Cochon à la broche, méchoui. Ouvert à tous

Nièvre

Guinguette A Cosne-Cours-sur-Loire

Royaume de la guinche, jeune ambassadrice de la culture des bals populaires, la Guinguette Sévigné se met en place pour la première fois à Cosne-Cours-sur-Loire et promet à tous les amateurs de musette des moments savoureux. Le petit vin blanc servi sous la tonnelle fera pétiller les yeux des midinettes au bras de leur julot, au son de l'accordéon renaissant. Projet piloté par la mairie, la Guinguette Sévigné se tient, gratuitement, tous les dimanches de l'été (du 8 juillet au 26 août), de 15 h à 22 h (animation jusqu'à 20h) sur la Place Sévigné, en bords de Loire.

Culards
Foire-concours

La foire-concours aux culards de Moulins-Engilbert se tient, ce vendredi 27 juillet, au marché au cadran de Moulins-Engilbert. Compte tenu du nombre important d'animaux présentés, la vente aux enchères s'étalera de 8h30 jusqu'au milieu de l'après-midi.

Moulins-Engilbert
Foire aux ovins

Le Comité des foires de Moulins-Engilbert organise sa traditionnelle foire aux ovins, le 7 août prochain (de 8h à 13h), sous abri, sur le champ de foire de la commune. Le rendez-vous est ouvert aux béliers, agneaux, agnelles, antenais reproducteurs, notamment de races Charollaise et Texel, les plus représentées dans la région. L'an dernier, 60 béliers avaient été présentés, dont une douzaine avaient trouvé acquéreurs et même si la troupe tend à diminuer dans le département, la reconquête ovine révèle ses premiers effets. Contact: Alain Guinot au 06 50 19 42 35.

Corbigny
59ème Foire-concours

La 59è foire-concours de Corbigny aura lieu le samedi 11 août sur le champ de foire de la ville. Programme: de 6 à 8h, réception des animaux (accès par la rue d'Auguenay – sortie sud de Corbigny D985); de 8h à 8h45, marquage des animaux pour le concours (pose de macarons); de 9h à 10h30, opérations du jury; 10h30, visite officielle; 11h, attribution des deux prix de championnat; de 10h45 à 11h30, lecture du palmarès; de 11h15 à 12h, distribution des prix. De nombreuses animations sont prévues en marge de cet événement régional: concours bovins, ovins, dégustations de grillades de charolais; présentation de chevaux et poneys; point d'information sur les pratiques d'élevage et d'alimentation; exposition de matériel; démonstration de ferrage de chevaux; présentation d'une vitrine avicole; brocante, vide-grenier. Contact: Comité des foires de Corbigny (président: Gilles Lorré) au 03 86 22 43 91.

La Nocle Maulaix
Portes ouvertes

La fromagerie de l'EARL Néant, à La Nocle Maulaix, organise sa traditionnelle journée « *portes ouvertes* » le dimanche 19 août prochain. Dès 8h30, des randonnées pédestres partiront de la ferme. A midi, un déjeuner permettra aux visiteurs de se sustenter (sur réservation au 03 86 30 86 74). Des jeux divers pour les plus petits et des balades en calèche pour tous ponctueront la journée. Enfin, tout au long de l'événement, un marché de produits du terroir réunira des producteurs et artisans sur la ferme (miel, fromages, escargots, foie gras, saucisson, poulet, gâteaux, vins et bières, Pineau des Charentes, produits à base de lait de jument, tableaux, décorations sur porcelaine, créations en bois, en fleurs, en bijoux, sur verre, broderie, vannerie, coutellerie...) ainsi qu'une exposition de vieux tracteurs.

St Benin d'Azy
Finale de labour

Les JA de la Nièvre préparent leur finale départementale de labour qui aura lieu, cette année, le dimanche 15 septembre à Saint-Benin d'Azy. Au programme, à côté des traditionnelles épreuves de labour, des démonstrations de tracteurs, tondeuses cross et quads, des démonstrations de débardage, une exposition de matériel agricole et des animations pour les enfants. Un repas local est prévu à partir de 20h30. Entrée: 2 euros. Contact: Aline Rouleau, animatrice JA58, au 03 86 93 40 91 ou sur le site internet ja58.asso-web.com.

Foires-concours
Calendrier

Le calendrier des foires-concours non reconnues de la Nièvre est arrêté. Il débutera par la foire concours de Dornes le 15 septembre, puis celle de Corbigny le 18 octobre, celle de Cercy-la-Tour - pour la première fois- le 3 novembre, celle de Prémery le 4 novembre, celle de Moulins-Engilbert le 6 novembre, celle de La Nocle Maulaix le 17 novembre et il se terminera par la foire-concours de Luzy les 23 et 24 novembre.

Yonne

Au Moulin Vanneau
Fête des moissons

Moissons d'antan, dimanche 5 août, de 10 h à minuit, au moulin de Vanneau à Saints en Puisaye. Batteuses, faucheuses, javeleuses et charrues n'auront plus de secrets pour vous, venez revivre le temps des moissons au début du XXe siècle, vous pourrez participer aux commandes de toutes ces machines d'antan en fonctionnement. Présentation de chevaux de traits. Grand bal et repas des moissons le soir (Réservation au 03 86 45 59 80). Animations musicales : les BB Cox, Patricia et l'association coin de rue…
Pour les enfants : poneys, calèche (gratuit). Vente de pain et tartes au fras tout droit sorti du four
Entrée 5 €. Gratuit pour les moins de 12 ans

Yonne
Tour Sport 2012

Jusqu'au 17 août, le Conseil général offre aux jeunes de 6 à 16 ans la possibilité de pratiquer gratuitement des activités sportives originales sur 31 communes du département. Activités proposées : trampoline aérien, gyrobulle, murs d'escalade, mur toboggan, trumbling, tir à l'arc, VTT, trikke, golf, boxe, hockey, escrime, tchouk-ball, sumo, judo, kart à pédales, patinettes… Nouveautés cette année : remorque à 6 trampolines, quads, mini motos
Prochains rendez-vous :
Vendredi 27 juillet : place de la mairie, à Tanlay
Lundi 30 juillet : place des promenades, à Villeneuve la Guyard
Mardi 31 juillet : place de la mairie, à Tanlay
Mercredi 1er août : centre de loisirs, à Saint-Julien-su-Sault
Jeudi 2 août : parc proche école, à Courson les Carrières
Vendredi 3 août : parc du gymnase, à Ancy le franc
Horaires : de 10 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h

Joigny
Les Nuits Maillotines

Le rendez-vous est devenu incontournable depuis sa création en 1997. Les Nuits Maillotines proposent chaque année une visite guidée nocturne, à travers la vieille ville de Joigny, sur un thème donné. Cet été, ce sera « les femmes dans l'histoire de Joigny ».
Prochain rendez-vous samedi 4 août, à 21 h devant l'office de tourisme, 4 quai Henri Ragobert à Joigny. Autres représentations les samedi 11 et 18 août, ainsi que le vendredi 24 août. Entrée 9 et 4,50 €. Gratuit pour les moins de 12 ans. Réservation conseillée au : 03 86 62 11 05

Marchés à la ferme

Comme chaque année, le réseau Bienvenue à la Ferme vous donne rendez-vous pour ses marchés à la ferme, afin de vous proposer le meilleur des produits fermiers icaunais dans un cadre authentique : asperges, volailles fermières, cidre et jus de pomme, canards gras, viande de cerf, viande bovine, légumes et fruits rouges, fromages de chèvre, de brebis, escargots, truites, miel, pain d'épice… Et bien sur, vins de l'Auxerrois, du Jovinien, du Tonnerrois et du Chablisien !
Prochains rendez-vous :
Vendredi 27 juillet, de 16 h à 20 h, chez la Famille Boname, 6 rue des Valots à Villiers-sur-Tholon
Samedi 28 juillet, à partir de 15 h, chez Didier Bonnemain, La croix Blanche, à Montacher-Villegardin

Sous-Préfecture de Sens
guichets cartes grises

Les guichets de délivrance des cartes grises de la sous-préfecture de Sens seront fermés du 6 au 24 août inclus. En cas de besoin, les usagers peuvent se rendre dans toute préfecture ou sous-préfecture compétente en matière d'immatriculation (se renseigner sur leurs sites Internet respectifs)

Exposition à Auxerre
« *Tout est énergie* »

Du nucléaire à l'éolienne, tout est énergie ! Une exposition pour découvrir les différentes formes d'énergie et la manière de passer de l'une à l'autre, se tient jusqu'au 16 septembre, à la Maison de l'Eau, place Achille Ribain, à Auxerre. L'occasion de réfléchir sur notre utilisation des énergies fossiles qui s'épuisent et apprendre comment les remplacer, autour d'animations ludiques et interactives. Entrée gratuite

installation

PRI info

Côte d'Or
Comment trouver une exploitation ?

Vous souhaitez vous installer, et vous êtes à la recherche d'une exploitation, d'une association, inscrivez vous au Répertoire Départ Installation (RDI). Ce service vous offre la possibilité de rencontrer des cédants et de visiter leur exploitation. (service financé par l'Etat).Il vous permet également de vous accompagner dans la réflexion et dans les démarches de votre projet Vous pouvez consultez les offres d'exploitations disponibles sur le site internet : http ://www.repertoireinstallation.com. Contact Corine Garnier Penning : 03 80 68 67 85

Nièvre
Pour vous aider à travailler en société

L'accompagnement humain permet la préparation de l'entrée dans une société d'un candidat à l'installation, sous l'angle des relations humaines. Il permet à l'ensemble des futurs associés, avec l'aide d'un tiers, de clarifier : les objectifs personnels et professionnels de chaque associé, la place et le rôle de chacun, le partage des responsabilités. Il identifie l'engagement de chacun. Il aide à définir l'organisation du travail, et peut aller jusqu'à la rédaction du règlement intérieur (accompagnement financé par le Conseil Régional de Bourgogne dans le cadre du Programme Régional Installation). Pour tout renseignement, contactez Christelle MARTIN ou Nicole GABALDA (Chambre d'Agriculture) au 03.86.93.40.38

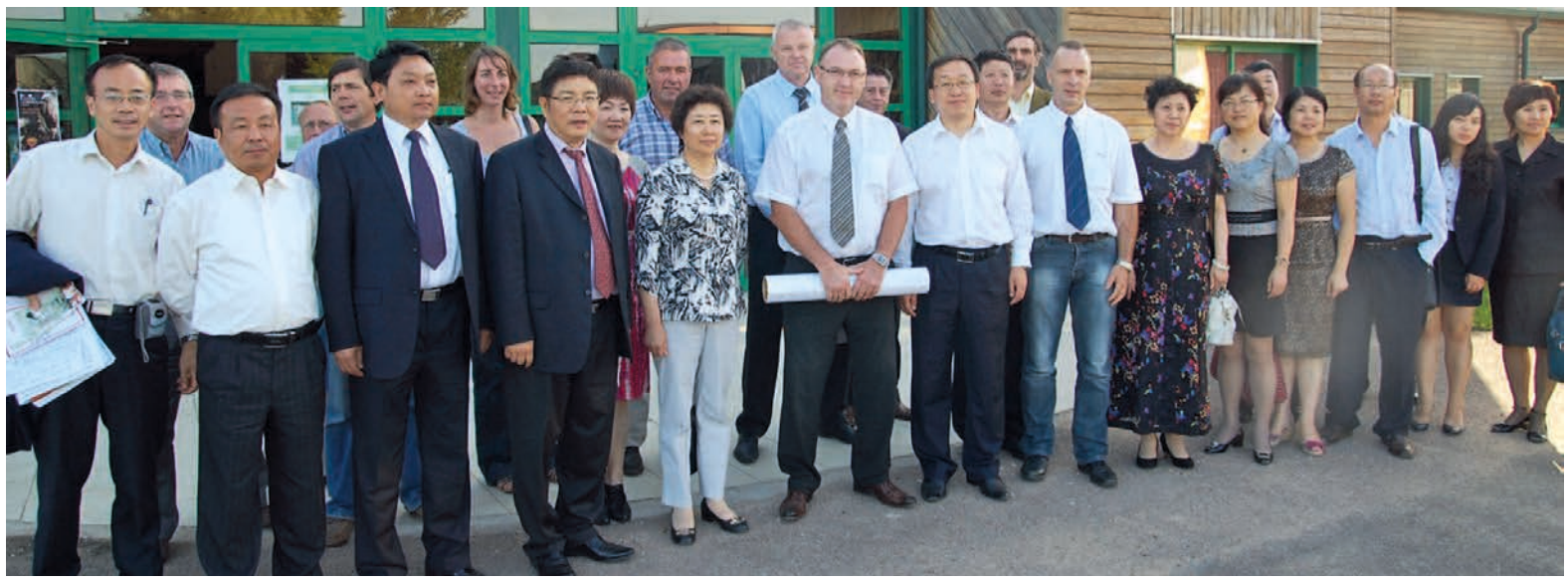
Yonne
Vous souhaitez transmettre votre exploitation agricole ou trouver un associé

Vous pouvez bénéficier des services du Répertoire Départ Installation (RDI), mission gérée par la Chambre d'Agriculture. Le conseiller Répertoire vous aide à formaliser votre projet, rédige une offre attractive, recherche un repreneur ou associé selon le profil défini ensemble, diffuse votre offre auprès des candidats qu'il connaît, et si vous le souhaitez plus largement grâce au réseau national des Répertoires et sur Internet, vous accompagne lors du premier rendez-vous avec un candidat. L'inscription est gratuite pour vous (service financé par l'Etat). Contactez Marc ABONNET, Chambre d'Agriculture de l'Yonne au 03.86.94.21.95

Une délégation ministérielle en Bourgogne

La Chine, marché porteur pour la viande Charolaise?

Jiang Yaoping, vice-ministre du commerce de la République populaire de Chine, accompagné d'une délégation d'une quinzaine de membres, est venu, les 18 et 19 juillet en visite en Bourgogne. Reçue par les professionnels du Charolais puis des vins de Bourgogne, la délégation représentait les intérêts des 60 millions de Chinois de la classe moyenne, dont le mode de vie se libéralise et tend à copier le modèle européen. Des contrats pourraient en découler très rapidement.



La délégation chinoise, emmenée par le vice-ministre Jiang Yaoping (au centre gauche en costume et cravate rouge), a été reçue par les professionnels de la race charolaise à l'agropôle du Marault.

Officiellement, la délégation chinoise est venue en Bourgogne pour « *observer et dupliquer le système impressionnant de sécurité sanitaire et de traçabilité que vous avez en Europe et en France*» selon le vice-ministre Jiang Yaoping, dans un français hésitant. Officiellement, donc, la délégation chinoise s'est intéressée le 18 juillet à la filière bovine charolaise, en étant reçue d'abord dans les abattoirs du groupe Bigard à Cuiseaux, puis dans l'après-midi par les représentants de la race charolaise à l'agropôle du Marault de Magny-Cours. Là, Michel Baudot, le président du Herd Book Charolais, traduit par une interprète, a retracé l'historique de la reine blanche, ses atouts économiques et d'élevage, les qualités de sa viande, ou encore ses expériences récentes en matière d'export, que ce soit en Russie ou au Kazakhstan... Avec une perche tendue aux invités du jour: « *et pourquoi pas en Chine où nous pourrions vous accompagner pour réussir les conditions d'un développement* ». Officiellement toujours, entre les échanges de cadeaux, dont la diplomatie chinoise sait faire preuve avec beaucoup de méticulosité, et le diner, tout aussi officiel, le vice-ministre venu de Pekin et ses compatriotes ont apprécié, en toute humilité, l'accueil qui leur a été réservé.

Marché de 60 millions de cadres supérieurs

Ce qui est moins officiel, en revanche, et en tout cas peu vanté par les Chinois, c'est que ce pays d'1,3 milliards d'individus, qui vit sous le régime d'une des dernières dictatures communistes, s'est libéralisé économiquement comme aucun autre depuis dix ans. Sans tabou. A elle seule, la classe moyenne naissante représente près de 60 millions d'individus, à fort pouvoir d'achat et capable de tout se payer. Et le régime est aux petits oignons pour cette nomenklatura en pleine expansion. Comme par exemple, de lui offrir (ndlr: les marchés sont gérés et contrôlés par le gouvernement loin de toute logique d'économie de marché) «*de la viande de haute qualité* » selon Benoît Bidault Boone, qui se présente comme un homme d'affaires (exportateur de matières premières dans le monde), originaire d'Autun (71), et entremetteur des officiels chinois. Jusqu'à maintenant, 80% de la viande bovine consommée en Chine est importée d'Australie et n'a pas l'image de prestige des produits français. C'est là qu'interviennent les professionnels Bourguignons. Devant ces appétits de consommation, des marchés seraient bientôt à prendre. « *La Chine, avec une croissance à deux chiffres, qui détient 80% des réserves de monnaie mondiales, serait prête à investir 250 milliards dans l'industrie agro-alimentaire d'ici cinq ans* ». 250 milliards d'euros: un gâteau géant, par ces temps de disette économique et financière mondiale, que l'entremetteur de Saône-et-Loire compte bien faire partager aux professionnels de la viande et aux vignerons bourguignons. « *C'est aujourd'hui le D-day, le début d'une aventure qui peut se traduire en contrats très rapidement* » dit Benoît Bidault. Lui-même ainsi qu'un avocat inscrit au barreau de Paris, Louis Nusimovici, ont même créé une plateforme logistique afin de dénouer les fils des relations économiques, juridiques et administratives entre les deux pays.

Jackpot ou chimère?

Réputés difficiles en négociations et ce « *même si ce n'est pas le prix qui compte* » (le luxueux boeuf de Kobé remporte un succès énorme en Chine), les Chinois n'en disent pas plus. Le contact est établi, un point c'est tout. La diplomatie économique reprendrait ses droits en passant des accords, ou pas, sur des volumes, des termes pérennes (à 3, 4 ou 5 ans), et une qualité. Si contrats il doit y avoir, l'homme d'affaire-entremetteur d'Autun conseillerait sans doute les professionnels, à commencer par le groupe Bigard, dont les méthodes de travail pourraient être amenées à changer pour s'adapter à la demande... Si on parle ici de milliers de tonnes de viande (rien n'est encore décidé ni même énoncé par les intéressés), M. Meunier, directeur de la région Est du groupe de transformation de viande, s'interroge tout de même sur la faisabilité d'un tel miracle chinois. Devant l'enthousiasme de Benoît Bidault et de l'avocat parisien pour l'Empire du milieu, il ne reste pas de marbre. Mais il s'interroge: «*Est-ce que nous avons touché le jackpot au loto? Il faudrait que mon groupe s'accorde avec nos banquiers et que les financiers chinois s'engagent sur des volumes à terme. Nous devrions adapter notre outil en fonction de la demande, sachant que nous avons des structures à faire tourner pour rentabiliser nos investissements, et surtout que le prix soit en rapport avec ce que demandent les éleveurs, c'est-à-dire un revenu minimum indexé sur les coûts de production, comme nous l'avons bien vu durant la crise de l'élevage* ». A en croire les intermédiaires, cette logique, par ailleurs de rigueur dans une économie européenne exsangue, serait complètement obsolète face aux raisonnements d'approvisionnement de l'Etat chinois. Si le papillon chinois se met à tourner autour du boeuf, la fourmi bourguignonne se lèvera-t-elle à l'Est?

EMMANUEL COULOMBEIX



Tuberculose bovine

Un rendez-vous avec Stéphane Le Foll début septembre ?

Pascal Martens, le président du Groupement de défense sanitaire de Côte d'Or, revient sur la réunion OPA/parlementaires du 16 juillet, relatée dans notre dernière édition.



Pascal Martens : «*Le statut que nous demandons pour la Côte d'Or limiterait l'impact de la prophylaxie*».

■ OPA et parlementaires viennent de débattre sur la tuberculose bovine. Que retenez-vous de cette réunion ?

«Notre mission est accomplie : nous avons mis une pression maximale sur le dossier. Les élus sont désormais associés à notre démarche. En plus de ce rendez-vous, le GDS a déjà rencontré certains parlementaires, un par un. Le but est de tous les rencontrer. Tout le département doit arriver en rang serré à Paris. Nous voulons que la Côte d'Or soit reconnue comme un département-test en matière de tuberculose bovine. Nous demandons un statut dérogatoire, comme celui que nous avions obtenu pour les abattages sélectifs».

■ Quels sont les arguments qui penchent en votre faveur ?

«Contrairement à d'autres départements, la Côte d'Or a une certaine ancienneté dans cette lutte contre la tuberculose bovine. Nous avons des compétences techniques indéniables avec, notamment, l'utilisation de l'interféron gamma. En plus, notre laboratoire départemental est très performant et le Conseil général nous suit constamment. Si ces atouts venaient à ne pas être considérés, ce serait une grossière erreur. L'aspect technique serait considérablement freiné, les éleveurs côte d'oriens ne comprendraient pas. Ils auraient l'impression de payer une deuxième fois l'addition, eux qui ont déjà bien travaillé jusqu'à présent».

■ Stéphane le Foll a t-il la solution entre ses mains?

«Bien entendu. C'est lui qui a donné la dernière feuille de route à la Direction générale de l'alimentation (DGAL) pour sauver le statut indemne de la France. C'est lui qui pourra faire acter le statut particulier de la Côte d'Or. Nous voulons un rendez-vous avec lui début septembre. Le statut que nous demandons pour la Côte d'Or limiterait l'impact de la prophylaxie. Ce serait, en plus, l'occasion d'avancer sur le statut du blaireau et sur celui de la faune sauvage. Aujourd'hui, le ministre est déjà au courant qu'on aura beaucoup de mal à appliquer la directive en Côte d'Or. Stéphane Ratay, directeur du GDS, termine actuellement uncourrier qui sera signé de tous et envoyé au ministre. Tant que la prophylaxie n'est pas arrêtée, nous avons une chance».

PROPOS RECUEILLIS PAR AURÉLIEN GENEST

Dijon Céréales

Le préfet en visite à Saint-Julien

Marc Patriat et Pierre Guez, président et directeur général de Dijon Céréales, ont fait découvrir le dynamisme de l'agriculture dijonnaise à Pascal Mailhos.

Comment se déroule la moisson, comment fonctionne un silo, comment travaillent les agriculteurs locaux.... Le programme réservé au préfet Pascal Mailhos et concocté par Dijon Céréales vendredi dernier à Saint-Julien, dans le canton de Dijon 1, a été très enrichissant pour le haut fonctionnaire.

En visite au silo julianois (34 000 tonnes), Pascal Mailhos a découvert toutes les facettes de la récolte et de la commercialisation. Pierre Guez lui a proposé une visite du site tout en évoquant la future destinée des produits et la très importante notion de logistique. Le dernier exercice aura notamment vu 150 000 tonnes d'orges de brasserie partir en Chine depuis Fos-sur-Mer. Une première.



Pascal Mailhos s'est rendu au silo de Dijon Céréales, au bassin de rétention de l'Asa du Bas Mont et dans un hangar à légumes.

Chez deux agriculteurs

La visite s'est poursuivie chez Bernard Paillet dont l'exploitation est certifiée agriculture raisonnée (réseau Farre). La problématique du foncier a été abordée, avec l'inquiétant grignotage des terrains constructibles sur les *«bonnes terres»*. Le préfet s'est rendu au bassin d'irrigation de l'Asa du Bas Mont. Initialement crée pour l'irrigation des betteraves, ce bassin permet à plusieurs agriculteurs de cultiver des légumes à proximité de Dijon. La visite s'est terminée dans le hangar à légumes d'Armelle Dubois, agricultrice vendant une partie de sa production directement à la ferme. *«Toutes ces caractéristiques sont remarquables d'un point de vue environnemental»* dira Pierre Guez.

AURÉLIEN GENEST

▶ Distinction

Pierre Guez, Chevalier de la Légion d'honneur



Directeur général du groupe Dijon Céréales et président du pôle de compétitivité goût-nutrition-santé Vitagora, Pierre Guez vient d'être promu au grade de Chevalier de la Légion d'Honneur par le ministère de l'Économie et des Finances. Cette distinction salue ses 41 années consacrées au service de l'agriculture. Une cérémonie est prévue en fin d'année avec, bien entendu, la présence des représentants du milieu agricole.

Viticulture

Inquiétudes dans les vignes

Les épisodes pluvieux se succèdent, les champignons aussi. Après le mildiou, voilà l'oïdium.

Les attaques de mildiou sont nombreuses depuis le début de saison. Ce champignon parasite peut apparaître dès la sortie des bourgeons et rester menaçant jusqu'à la récolte. *«Il a fallu le contrôler ou le tuer suivant les cas. Là, il est normalement encadré. Mais maintenant, c'est l'oïdium qui fait son apparition»* nous apprend Frédéric Mazilly. *«C'est vrai, certaines vignes ne sont pas belles et ne vont guère s'arranger avec le temps»* ajoute le vice-président de la Chambre d'agriculture en charge des dossiers viticoles. Pour ne rien arranger, plusieurs parcelles ont été grêlées ces dernières semaines. Les secteurs particulièrement touchés sont Meursault, Monthélie, Volnay, Pommard, Beaune, Savigny et Aloxe-Corton. Certains viticulteurs seraient impactés jusqu'à 70%. La récolte, qui devrait débuter vers le 20 septembre, ne sera donc vraisemblablement pas abondante. *«La faute aussi à la fleur s'est passée dans de mauvaises conditions, nous avons des grappes qui sont relativement lâches»* informe Frédéric Mazilly, *«on se dirige vers un petit millésime en terme de quantité. Pour la qualité, il est trop tôt pour se prononcer.*

Pour le moment rien n'est perdu, on peut encore faire quelque chose de tout à fait bien. Souhaitons de bonnes conditions climatiques à partir du 20 août».



Frédéric Mazilly, vice-président de la Chambre d'agriculture de Côte d'Or, annonce une baisse de la production.

AURÉLIEN GENEST

Moissons

«Agréablement surpris»

Les récoltes réservent parfois de bonnes surprises. Après un hiver «très particulier» et des cultures loin de leur meilleur état de forme, les rendements répondent finalement présent dans de nombreux endroits. Direction le canton d'Is-sur-Tille.



Après de bons résultats en orges et colzas, Aurélien Chaillot, à Spoy, s'apprêtait à moissonner les blés vendredi dernier.

«*On avait peur à la sortie d'hiver. On se consolait en se disant que les prix étaient un peu plus rémunérateurs. Finalement, le printemps nous a sauvés, les rendements sont là*» : ces propos appartiennent à Aurélien Chaillot, 27 ans, agriculteur à Spoy dans le canton d'Is-sur-Tille. Il semble, d'après certains échos de nos campagnes, que les bonnes surprises sont nombreuses dans la plaine dijonnaise et sa périphérie (hors Châtillonnais dans lequel on attend les premiers résultats, loin d'être fameux après le gel...). Les orges d'hiver d'Aurélien Chaillot étaient «*toutes jaunes*» à la sortie d'hiver. «*J'ai hésité à ressemer, c'est vrai*» confie le jeune agriculteur, «*certains plateaux de tallages étaient en très mauvais état, je pensais que ça allait pourrir. Mais quelques racines semblaient repartir. Finalement, je ne les ai pas retouchées. Remettre une culture printemps ne valait pas le coup économiquement car mes orges étaient dans des champs de sable*».

Avec le printemps «*réparateur*» qui a suivi, Aurélien Chaillot ne regrette pas son choix. Moissonnées à partir du 30 juin (au lieu du 12 juin en 2011), les orges donnent des rendements allant de 80 à 85q/ha. Rien à voir avec les 49q/ha de l'an passé. «*En 2011, il y avait eu la sécheresse, de la mosaïque et beaucoup de mes orges étaient dans les champs de cailloux*» précise Aurélien Chaillot, exploitant des terres «*hétérogènes et pas à gros potentiels comme on pourrait systématiquement le penser sur la plaine dijonnaise*».

L'agriculteur s'étonnerait même de certains résultats : «*J'ai obtenu 80q/ha dans du sable. Oui, c'est assez exceptionnel. Je ne m'y attendais vraiment pas*». En ce qui concerne l'aspect qualitatif, la teneur en protéines varie de 9,5 et 10,5 %. Pour le calibrage, les terres et le choix des variétés ont joué un rôle important : «*ça calibre un peu moins dans les terres qui ont souffert du gel. Pour les variétés, Esterel n'est qu'à 63%. En revanche, Azurel atteint 93%*».

«Colza vraiment pas beau»

La récolte du colza a débuté le 12 juillet. Même si tout n'était pas terminé vendredi dernier, là aussi, le constat est le même : Aurélien Chaillot se dit «*agréablement surpris*». «*Les colzas n'était vraiment pas beaux les semaines qui ont suivi le gel. Heureusement, avec la pluie et la douceur, ils sont repartis comme les céréales*».

Les rendements 2012 devraient dépasser 35q/ha, alors qu'ils allaient de 33 à 34q/ha l'an passé. Un hybride, Sy carlo, a même produit 40q/ha dans les «*cailloux*». «*A l'opposé, je fais 30q/ha avec Atenzo qui était pourtant magnifique après le gel, dense et épais avant la récolte. On ne peut vraiment pas savoir*» ajoute *Aurélien Chaillot*. La récolte des colzas s'est normalement terminée lundi ou mardi dernier pour laisser place aux blés. «*C'est la seule culture que j'ai en partie ressemée. J'ai remis 16 hectares du tournesol à la place. Je n'allais pas remettre de l'orge de printemps, j'en ai déjà 12 hectares, : ça aurait fait 28 hectares au total, soit une trop grande proportion sur ma sole de 135 hectares*».

A quelques heures de commencer de moissonner les blés, le jeune agriculteur était plutôt optimiste, à l'exception de l'aspect qualitatif : «*Les PS devraient être bas en cette année humide, mais on peut pas trop en demander non plus. Il manque quelques pieds suite au gel, mais les épis sont semblent lourds. Pour les rendements nous verrons bien*».

Après les blés, il restera à moissonner les orges de printemps et ses 16 hectares de tournesol. Les moissons seront donc bientôt terminées pour cet administrateur à JA 21 et secrétaire de la fête départementale du 12 août à Chevigny-Saint-Sauveur. «*Il y a encore quelques semaines, on avait peur que les récoltes ne soient pas terminées pour la fête. Ça ne sera pas le cas. J'espère que ce rendez-vous sera une grande réussite. Nous attendons le maximum de bénévoles pour nous aider et montrer une image très positive de l'agriculture*» termine Aurélien Chaillot.

AURÉLIEN GENEST

Fenaison

Production satisfaisante, qualité décevante ?

Les intempéries ont été propices à la production d'herbe mais ont, dans le même temps, compliqué et quelque peu gâché la récolte.

«*La quantité est au rendez-vous. La production varie, en moyenne, de 4 à 5 tonnes de matière sèche par hectare*» signale Édouard Bénayas, conseiller en gestion des fourrages à la Chambre d'agriculture de Côte d'Or. Rien à voir avec l'an passé, quand la sécheresse sévissait dans le département. Cette satisfaction est très vite nuancée par la qualité de la fenaison : «*les éleveurs ont eu du mal à récolter avec les périodes pluvieuses à répétition. Les récoltes tardives vont avoir un impact sur la valeur alimentaire de l'herbe récoltée*» poursuit Édouard Bénayas. Les analyses de fourrages valideront certainement cette hypothèse. L'optimum entre quantité et qualité est généralement obtenu pour une récolte intervenant au stade début de floraison. Ce stade a été largement dépassé cette année. La valeur alimentaire est en chute libre dès lors que la plante vieillit et produit de la tige.

«Le meilleur foin, c'est en juin»

Neuf éleveurs du département composent le réseau d' «*Herbe hebdo 21*», recueil d'informations hebdomadaires mis en place par la Chambre d'agriculture pour relancer la gestion de l'herbe. Les techniciens s'intéressent aux différentes hauteurs d'herbe, sommes de températures et à la pluviométrie pour guider au mieux les éleveurs dans leur fenaison. Michel Bidault, à Magnien, fait partie des neuf éleveurs ayant mis à disposition une parcelle-test. Cet éleveur du canton d'Arnay-le-Duc, chez qui les techniciens de la Chambre d'agriculture sont venus faire des mesures chaque semaine, livrait, la semaine dernière, ses impressions sur l'actuelle fenaison : «*Le 14 juillet est passé et nous sommes en pleine fauchaison... Dans nos coins, le meilleur foin se récolte en juin. En production, c'est, heureusement, une année moyenne avec environ 5 tonnes de matière sèche par hectare. En revanche, la qualité est incertaine. Il s'est fait beaucoup d'enrubannage, il y avait beaucoup d'eau... Il faudra voir la valeur alimentaire que ça aura. Avec l'humidité, je n'ai pas pu faire autant de déprimage que j'aurais voulu. Je pense que la qualité ne sera pas présente sur toutes les parcelles*».



Les éleveurs ont beaucoup enrubanné cette année.

AURÉLIEN GENEST

▶ En image

CERFRANCE Alliance Centre
Les salariés à l'honneur



Le jeudi 28 juin 2012 a été choisi pour honorer les salariés à l'occasion de la remise de médailles du travail. Au total, ce sont près de 30 collaborateurs qui se sont vus décerner par leur directeur d'agence la distinction pour leurs 20 ou 30 ans de présence dans l'entreprise et de service aux clients.
Par ce geste, la direction et le conseil d'administration ont souhaité remercier en présence de tous leurs collègues, ces collaborateurs pour leur engagement et leur implication dans l'entreprise.

Ainsi, à Nevers, Evelyne Bongard, Chantal Ranvier, Sandrine Perreau et Gérard Cloix (de gauche à droite sur la photo) ont reçu la médaille de vermeil pour leurs 30 ans de présence. Guy Marcher, Vice-président, Éric Carteron, Directeur d'agence en remplacement de Franck Mariotat ont remis les distinctions à ces salariés.
François Poignard (3ème en partant de la gauche sur la photo) a, quant à lui, reçu la médaille d'argent (20 ans).
La cérémonie s'est déroulée dans une ambiance chaleureuse et conviviale et a été suivie d'un repas pris en commun.

▶ Formation

Certiphyto A la Chambre d'agriculture

La Chambre d'agriculture de la Nièvre propose une nouvelle série de formations en vue de l'obtention du Certificat individuel (Certiphyto voie 1). Les dates proposées, sur deux jours (de 9h à 17h30), sont au choix: les 20 et 27 septembre à Nevers, les 9 et 16 octobre à Decize, les 13 et 20 novembre à Corbigny ou les 22 et 29 novembre à Clamecy. Une session les 18 et 23 octobre peut aussi être réalisée en un lieu de votre choix si la demande est faite pour un groupe de 12 personnes (sous réserve d'obtention de financement Vivea). L'objectif de ces stages est d'accompagner les agriculteurs dans l'évolution de leurs pratiques en matière d'utilisation de produits phytosanitaires et d'obtenir le certificat individuel. Les stages sont animés par Marie-Luce Soudière, conseillère de la Chambre d'agriculture, et Pierre-Marie Joseph-François, conseiller prévention à la MSA de Bourgogne. La formation est gratuite et prise en charge par Vivea. Contact et réservations avant le 30 août auprès de Marie-Luce Soudière au 03 86 93 40 62 ou par mail: marie-luce.soudiere@nievre.chambagri.fr.

Retrouvez-nous sur
AgriBourgogne.fr
L'information agricole
de votre région en ligne

Foire aux ovins reproducteurs de Luzy

La Saône-et-Loire fait «*un carton*»

200 moutons et une belle affluence de visiteurs et d'acheteurs: la foire aux ovins reproducteurs de Luzy, qui a eu lieu vendredi dernier, s'est conclue par la remise des prix, en présence du sénateur de la Nièvre Gaetan Gorce. Les participants voisins de Saône-et-Loire ont raflé les récompenses.

La météo maussade et grisonnante de vendredi dernier a fait le bonheur des organisateurs de la foire aux ovins reproducteurs de Luzy. *«Sûr que le public est venu plus nombreux que s'il avait fait soleil»* confiait le président Christian Pouchelet à l'issue de la manifestation. Comme lui, les 18 éleveurs participants (de Nièvre et de Saône-et-Loire) se sont félicité de la réussite de la manifestation. C'est que, contrairement à l'année passée, la date choisie n'était pas en concurrence avec le national Charollais de Palinges (71), cette fois-ci. Les éleveurs de la région n'ont donc pas eu à faire un choix cornélien entre tel ou tel événement. Il y avait donc plus d'animaux que l'an passé à Luzy, des agneaux et agnelles, des antenais et des béliers, 200 au total, qui ont participé au succès populaire de la matinée. Dès 8 heures en effet, les curieux ont pu venir observer de près les ovins, les vacanciers, notamment hollandais, profitant du marché de la place de l'église pour venir en escapade champêtre sur le champ de foire.



Dominique Duverne, éleveur à Saint-Symphorien de Marmagne (71), a raflé six prix à la foire de Luzy, dont le Prix d'Honneur « *agneaux* ». Un de ses béliers (80 kg), acheté 1500 euros par un Irlandais, est parti de sa ferme mardi.

«De beaux gigots»

C'est un jury de trois professionnels (deux de Saône-et-Loire et un de la Nièvre) qui s'est penché toute la matinée sur les animaux afin de les départager. *«Les critères recherchés étaient la grosseur et la viande»* explique Christian Pouchelet qui a observé que vendredi *«ce n'étaient pas forcément les plus gros moutons mais que çà faisait quand même de très beaux gigots»*. Là était bien l'essentiel. A la remise des prix (sponsorisée par la SARL Lagarde, la coopérative Teol et quelques autres fournisseurs de cadeaux), devant le sénateur Gaetan Gorce, le maire Jean-Louis Rollot et la conseillère générale, Jocelyne Guérin, ce sont les éleveurs de Saône-et-Loire qui, cette année, se sont particulièrement distingués. A commencer par Dominique Duverne, de Saint-Symphorien en Marmagne (71) qui a raflé pas moins de six prix, dont le Prix d'Honneur agneaux.

Un bélier vendu 1500 euros

«C'est bien de voir et de participer à des foires comme celles-là. Pour nous, éleveurs, c'est un moyen de nous faire connaître et, comme nous ne prenons pas de vacances, de passer un moment agréable avec nos femmes» expliquait-il en fin de matinée.
La performance au palmarès prend tout son sens quand il souligne que, depuis que sa troupe ovine est inscrite (2006), c'est la deuxième fois qu'il vient exposer à Luzy. Dominique Duverne, comme son frère Mathieu, lui aussi récompensé, et leurs collègues en ont profité pour vendre quelques unes de leurs bêtes. Au total, selon les organisateurs, une quinzaine d'entre elles ont été échangées la semaine dernière. D'autres sont encore en cours de négociation.

Et, là encore, l'éleveur primé de Saône-et-Loire, est à la pointe: un acheteur irlandais a acquis un de ses béliers (voir photo) pour 1500 euros, quand les prix moyens tournent autour de 450 euros. Des chiffres dont la filière ovine française voudrait profiter plus souvent!

EMMANUEL COULOMBEIX

▶ Le palmarès

Prix d'Honneur agneaux: Dominique Duverne, St Symphorien de Marmagne (71)
Prix d'Honneur adultes: Mathieu Duverne, St Symphorien de Marmagne (71)
Antenais: 1er prix, Mathieu Duverne (71)
Béliers: 1er prix, Dominique et Mathieu Duverne (71)
Agneaux inscrits: 1er prix, Dominique Duverne (71); 2ème, EARL de Janiaud, Chassy (71); 3ème, Mathieu Duverne (71)
Ensemble agneaux inscrits: 1er prix, Dominique Duverne (71); 2ème, Mathieu Duverne (71); 3ème, EARL Buteau, Issy-l'Evêque (71)
Agnelles inscrites: 1er prix, Mathieu Duverne (71); 2ème, Dominique Duverne (71)
Ensemble agnelles inscrites: 1er prix, Mathieu Duverne (71); 2ème, Dominique Duverne (71)
Agneaux non inscrits: 1er prix, EARL Buteau, Issy-l'Evêque (71); 2ème, Laure Rogemont, Alluy (58); 3ème, Thierry Renier, Issy-l'Evêque (71)
Ensemble agneaux non inscrits: 1er prix, Thierry Renier (71); 2ème, Laure Rogemont (58); 3ème, Ewan Hambury, Limanton (58)
Agnelles non inscrites: 1er prix, Thierry Renier (71); 2ème, GAEC de St Gengoult, Laroche-Millay (58)
Ensemble agnelles non inscrites: 1er prix, Thierry Renier (71); 2ème, GAEC de St Gengoult (58)

Premier bilan des moissons 2012

Des situations « *hétérogènes* »

Les responsables de la Chambre d'agriculture et de la FDSEA58 ont tiré un premier bilan des moissons dans la Nièvre. Chez Jean-Pierre Condamine à Suilly-la-Tour, lundi, Eric Bertrand, Sébastien Perret, Benoit Mathé et Maëla Guégan ont évoqué une «année correcte». Même s'il y a forcément des heureux et des déçus.



Éric Bertrand, Benoît Mathé, Jean-Pierre Condamine et Sébastien Perret (de gauche à droite) ont tiré les premiers enseignements de ces moissons 2012 dans la Nièvre.

Malgré un retard dû aux pluies du début de l'été, les moissons sont dorénavant bien avancées dans la Nièvre. A commencer par les orges d'hiver, *«dont la récolte est finie partout»*, selon Benoît Mathé, président de la section grandes cultures de la FDSEA58 et administrateur de la FOP.

Orges: de 45 à 70 q/ha

Les premiers résultats sont encourageants puisque les responsables agricoles du département enregistrent des volumes de 45 à 70 quintaux par hectare (q/ha) sur les orges qui ont été maintenues après le gel du mois de février. Le constat est à nuancer: *«à cause de l'hiver très tardif et des -18° de la mi-février, beaucoup d'orges ont disparu, notamment au nord de la Nièvre»* détaille Jean-Pierre Condamine, le président de la FDSEA58. Celles qui ont été laissées en l'état, en dépit d'un début de printemps qui a laissé craindre une nouvelle vague de sécheresse, comme en 2011, ont bénéficié de l'eau qui est tombée à partir du 15 avril. Une eau qui a finalement bien rattrapé la situation. Eric Bertrand, le président de la Chambre, confirme: *«il y a bien des disparités mais elles sont dûes à l'absence de neige durant les épisodes de gel à -18° qui, contrairement à 2003 ou 1985, n'a pas protégé les plantes, notamment du côté de Varzy et Clamecy»*. Si Benoît Mathé précise qu'il y a bien eu *«quelques parcelles plus à l'abri»*, il ajoute aussi que *«parfois, çà ne tenait à rien, une date de semis ou un choix de variété»*... Et, selon les professionnels, la qualité des orges est à l'avenant: des situations très hétérogènes et *«injustes. Il y a de la meilleure qualité chez ceux qui ont aussi fait les plus gros rendements»* indique Benoît Mathé. Ce qui inquiète les agriculteurs et plus particulièrement les éleveurs, selon Éric Bertrand, c'est que *«vu la hausse des cours des matières agricoles, le prix de l'orge de brasserie s'accroche à celui de l'orge fourragère»*. Et il n'y a quasiment pas de différence de prix entre l'une et l'autre. Or, cette année, beaucoup d'orges qui habituellement vont dans les malteries ont été destinées à l'alimentation animale, ce qui va immanquablement entraîner des hausses de charges de production dans les élevages.

Colza: de 18 à 38 q/ha

Confirmés par les données de Sébastien Perret, technicien "grandes cultures" de la Chambre d'agriculture, les professionnels évoquent en colza *«les mêmes problèmes de gel qu'en orges»*. Ils constatent une fois encore des *«zones très hétérogènes, avec des rendements moyens de 18 à 38 q/ha, variant d'une parcelle à l'autre»*. Lundi (ndlr: 23 juillet), la récolte des colzas se terminait partout. Pour Benoît Mathé, *«les zones humides qui ont été la conséquence de l'épisode de gel ont causé beaucoup de dégâts. Quand le froid tardif de février est arrivé, la végétation était déjà bien avancée»* note-t-il, ce qui a bien impacté les rendements. En revanche, la qualité semble au rendez-vous: *«les grains sont de belle facture, riches en huile, le poids de 1000 grains étant supérieur de 20% à la moyenne»*. Comme pour l'orge, Éric Bertrand redoutait *«un échaudage en fin de cycle, au moment du remplissage des grains, mais finalement il n'en a rien été. Les grains ont été bien nourris jusqu'au bout»*. Dans la Nièvre, le colza sert à alimenter deux filières: celle des huiles alimentaires et celle du diester avec, à 200 km, l'usine de Mériot (77) qui valorise bien les deux tiers du colza produit dans le département. Et puis, selon Jean-Pierre Condamine, *«dans un grain, on retire 40% d'huile et 60% de tourteau destiné à l'alimentation animale. C'est beaucoup plus confortable pour les éleveurs que d'importer des tourteaux de soja américains ou brésiliens dont les cours sont très élevés»*. Le colza a tout bon.

Blé tendre: du simple au double

Il est encore trop tôt pour avoir une idée du bilan en blé tendre, *«qui nous préoccupe cette semaine»* souligne Jean-Pierre Condamine. Benoît Mathé parle d'un rendement moyen qui se situerait entre 40 à 80 q/ha, avec là encore d'énormes disparités. Habituellement, la moyenne s'échelonne de 50 à 75 q/ha. Ce qui laisse espérer les professionnels, c'est qu'en général la Nièvre suit la tendance nationale. L'an dernier, *«on a même produit un peu plus que la France»*. La moisson du blé a débuté dans tout le département autour du 22 juillet. Une quinzaine de variétés sont semées dans la Nièvre comme dans tout le Berry Nivernais. *«Quelques variétés ont gelé à 100%. Cela vaut que nous nous interrogions sur les indices de sensibilité au gel dont les notations dépendent du moment où le gel croise l'évolution de la plante»* insiste le président de la Chambre d'agriculture. Beaucoup d'agriculteurs vérifieront leurs catalogues l'an prochain, à en croire les responsables. *«Le Bazois et la région de Varzy-Clamecy, là encore, ont subi les plus gros dégâts»* selon Benoît Mathé. Si en blé, il est trop tôt pour tirer des conclusions sur la qualité, *«le PS devrait être moins exceptionnel que l'an dernier»*.

Emmanuel Coulombeix

En fonction depuis 15 jours

Mathilde Capet remplace Bruno Carrat à l'antenne Nièvre des Cuma

L'animateur sortant de Cuma Bourgogne dans la Nièvre, Bruno Carrat, cède sa place à Mathilde Capet. Quinze jours de tuilage sont nécessaires pour assurer la transmission des responsabilités.

Les CUMA, Mathilde Capet, tout juste 25 ans, est *«tombée dedans quand elle était petite»*. Son père, agriculteur en polyculture élevage lait en Artois, en est effectivement le président de la fédération régionale Nord - Pas de Calais. Autant dire qu'elle ne sera pas dépaysée par son nouvel emploi, dans le bureau qu'elle va occuper avec Étienne Bourgy, au premier étage de la Chambre d'agriculture à Nevers. Depuis 15 jours, l'antenne Nièvre de Cuma Bourgogne, est de nouveau au grand complet. Jusqu'à la fin du mois, Bruno Carrat passe la main à sa remplaçante et lui dévoile les dossiers de la structure. Sa filiation explique qu'elle a *«quelques affinités avec le système des Cuma»*.

Ingénieure agronome

Titulaire d'un diplôme de BAC + 5 passé à l'Institut supérieur d'agriculture (ISA) de Lille, Mathilde trouve dans la Nièvre son premier poste de salariée à temps plein. De 2010 à 2011, date à laquelle elle a présenté son mémoire de fin d'études, elle s'est spécialisée en agriculture, ce qui fait d'elle une ingénieure agronome émérite. La jeune femme confie qu'elle n'a pas choisi ses études au hasard. La fibre familiale l'a beaucoup guidée même si elle laisse le soin à un frère de reprendre l'exploitation des parents. Si, comme nombre de jeunes diplômés, Mathilde a éprouvé des difficultés à trouver un emploi, elle dispose déjà d'une certaine expérience en agriculture: ses stages l'ont conduite d'une ferme laitière en Normandie (2005) à Arvalis, à Toulouse, où elle a contribué à l'élaboration d'un logiciel d'aide à la décision en irrigation, en passant par un stage sur la sélection végétale à Caussade Semences (2007) et un autre d'assistante ingénieure sur la génomique auprès de Gênes Diffusion (2008). De par son parcours, Mathilde connaît donc bien les différentes productions. *«Un an et demi d'expérience en entreprise m'ont permis de comprendre les besoins et les problèmes des gens»* souligne-t-elle, un avantage relationnel qu'elle va dorénavant mettre au service des 92 Cuma de la Nièvre.



Mathilde Capet, 25 ans, ingénieure agronome, remplace Bruno Carrat à l'antenne Nièvre de la fédération Cuma Bourgogne.

E.C.

Cavap

Un silo très visité

Le nouveau silo bio de la Cavap a reçu la visite du préfet de région Bourgogne, Pascal Mailhos, précédée quelques jours plus tôt de celle de son homologue départemental, Jean-Paul Bonnetain.



Le préfet de région, Pascal Mailhos, se faisant expliquer les modalités de déchargement et enregistrement des céréales bio, sur le site de Pont sur Vanne. Il était accompagné pour la circonstance par Jean-Roch Gaillet, directeur de la DRAAF Bourgogne, Yves Granger, directeur de la DDT 89 et Jean-Paul Levalet, responsable du Service d'Economie Agricole à la DDT 89

Pont-sur-Vanne semble être devenue une étape incontournable pour les représentants de l'État, ou plus exactement, le nouveau silo de stockage installé aux portes de la commune, dédié aux céréales bio et propriété du groupe Cavap-Vanagri. Venu la semaine dernière en visite dans le département, le préfet de région, Pascal Mailhos avait inscrit à son agenda la visite des installations flambant neuves de la coopérative céréalière ainsi que celle du site historique de Molinons. Ce déplacement dans le département était à connotation purement agricole puisque le matin même, Pascal Mailhos, également président du Bassin viticole Bourgogne-Beaujolais, s'était rendu au préalable dans le vignoble auxerrois et chablisien pour évoquer différents thèmes d'actualité, comme le système VCI et les droits à distillation. Un parcours qui l'a conduit successivement, aux caves Bailly-Lapierre, pour une rencontre avec l'Union des Producteurs de Crémant, au Domaine Giraudon, à Chitry ainsi qu'au Domaine Brocard, à Préhy.

Après un déjeuner en compagnie d'agriculteurs et salariés de la Cavap, suivi d'une visite du nouveau silo bio, le préfet de région a déclaré : «je suis ici pour découvrir une coopérative, son mode de fonctionnement, ses interrogations. Je suis tout à fait prêt, dès lors que le sujet dépasse le niveau départemental, à examiner cela au niveau régional et connaître les attentes et besoins, que ce soit en matière de collecte comme de transformation. On a de beaux outils et ce silo, comme le moulin d'Aiserey en Côte d'Or, l'attestent. Il faut absolument que l'on soit en capacité, non seulement de les rentabiliser, mais aussi faire en sorte que la région soit tirée vers le haut, à la fois au bénéfice des agriculteurs, mais aussi de toute la filière, en mutualisant les moyens, dans une approche économique».

Quelques jours plus tôt, le site de stockage bio de Pont-sur-Vanne avait déjà reçu la visite du préfet de l'Yonne, Jean-Paul Bonnetain, accompagné du secrétaire général de la préfecture, Pascal Bouchardon, qui ont effectué eux aussi un tour complet des installations, ponctué, pour mieux en comprendre le fonctionnement, par une petite grimpette au 5e niveau… Par ascenseur !

DOMINIQUE BERNERD



De gauche à droite : Pascal Bouchardon, secrétaire général de la préfecture, Baudoin Delforge, directeur du groupe Cavap-Vanagri et le préfet de l'Yonne, Jean-Paul Bonnetain

Saint-Bris-le-Vineux

Des peintres, des caves, du vin et du soleil !

La 23ème édition de « *Peintres de vignes en caves* » a encore connu un beau succès cette année, aidée en cela par un soleil enfin au rendez-vous.

Tout le long du week end, plusieurs milliers de visiteurs ont déambulé dans les rues chargées d'histoire du village de Saint-Bris-le-Vineux, allant de cave en cave à la découverte des artistes qui y exposaient leurs œuvres.

Peintres, sculpteurs, créateurs de bijoux, meubles customisés…, l'art s'est décliné sous toutes ses formes, rythmé par différents intermèdes musicaux : de Jean-Mi et son orgue de barbarie, à Jean Denys et son accordéon, en passant par l'incontournable « *Bandas Tapage Diurne* » de Chablis. Les caves multi centenaires ont une nouvelle fois servi d'écrin aux œuvres présentées et le succès aidant, il fallait parfois faire preuve de patience avant de pouvoir en remonter… Difficile de se croiser avec le flot descendant ! Des visites ponctuées comme il se doit par la dégustation de crus locaux, offerts par les hôtes vignerons.

La manifestation avait cette année comme un petit air de répétition, avant le grand rendez-vous de janvier prochain, pour la Saint-Vincent tournante du Grand Auxerrois, qui se déroulera à Saint-Bris les 19 et 20 janvier. Et comme le village en profitera pour fêter les 10 ans de l'appellation, il risque encore d'y avoir de l'embouteillage dans les ruelles et les caveaux !

DOMINIQUE BERNERD



L'histoire ne dit pas si ce visiteur s'incline devant l'œuvre observée ou s'il en cherche le prix !



La magnificence des lieux fait de certaines caves des œuvres d'art à part entière.



Des peintures présentées de belle façon, au cœur du petit musée de la vigne et du vin créé par Christiane et Jean-Paul Tabit, viticulteurs à la retraite



L'incontournable « *Bandas Tapage Diurne* » de Chablis a rythmé une partie du week-end

Couverts mellifères

Des fleurs pour les abeilles et des abeilles pour nous nourrir

Avec l'implantation de couverts mellifères, agriculteurs et apiculteurs de l'Yonne travaillent de concert pour aider à la sauvegarde des abeilles



Les abeilles sont comme nous, elles ont besoins de se nourrir toute l'année avec une alimentation équilibré et variée. Afin de répondre à leurs besoins, les couverts mellifères ont été développés dans l'Yonne. Ils permettent d'apporter du nectar et du pollen pendant la période creuse, c'est-à-dire de juillet à septembre. D'autre part, les mélanges de fleurs leur apportent les différents nutriments nécessaires à leur croissance (le nectar est source de glucides et le pollen, de protéines). Mais là n'est pas le seul intérêt des couverts mellifères. En effet, ils favorisent également la biodiversité de la microfaune. Les insectes pollinisateurs sont essentiels pour obtenir des pastèques en été ou des amandes grillées à noël. La fructification et la qualité des fruits (taille, forme et qualité organoleptique de la chair) sont dépendants de l'efficacité de la pollinisation. Un niveau de pollinisation élevé favorisant l'obtention de fruits bien formés. Une équipe de l'INRA d'Avignon intégrant un groupe de chercheurs européen, ont montré que l'action pollinisatrice des insectes, au niveau mondial, avait représenté une valeur économique de 153 milliards d'euros en 2005.

La FDSEA de l'Yonne, ainsi que ses partenaires (l'Association pour le Développement de l'Apiculture en Bourgogne, le Syndicat des Apiculteurs de l'Yonne, l'Union des Production Végétale de l'Yonne, les Jeunes Agriculteurs, la Chambre d'Agriculture), avec le soutien du Conseil Général de l'Yonne, incitent les agriculteurs à implanter des couverts mellifères. Ces agriculteurs, qui travaillent les terres et façonnent les paysages, sont sensibles à l'environnement et cette année plus d'une soixantaine d'hectare ont été dédiés à la culture de fleurs pour les abeilles, en collaboration directe avec des apiculteurs. Ces derniers déplaçant leurs ruches dans un périmètre d'1 km du couvert mellifère avoisinant les cultures de l'agriculteur, qui les prévient en cas de traitement, afin de protéger les populations en fermant les ruches.

L'implantation de couverts mellifères en faveur de la biodiversité permet donc d'un côté d'améliorer la pollinisation des cultures et d'un autre côté d'améliorer l'état des colonies des abeilles. Alors tous à vos graines et contribuez à la biodiversité en fleurissant vos terrasses et rebords de fenêtres !



Trèfle incarnat et trèfle Alexandrie, deux exemples de plantes mellifères

Armelle Crouzet
Animatrice section végétale FDSEA 89

La Chablisienne

Mes P@rcelles de vignes

Le partenariat « Mes P@rcelles » signé entre La Chablisienne et la Chambre d'agriculture, va permettre aux adhérents de la coopérative viticole de mieux gérer la gestion cartographique de leur parcellaire, tout en optimisant la traçabilité des pratiques.

Un peu plus de 10 % des agriculteurs de l'Yonne utilisent aujourd'hui le système Internet de pilotage des cultures « *Mes P@rcelles* ». Ils seront bientôt rejoints par les 260 adhérents de la coopérative La Chablisienne, qui vient de signer en ce sens un accord de partenariat avec la Chambre d'Agriculture de l'Yonne. Une première, selon son président, Gilles Abry : « *c'est probablement l'une des premières coopératives de France à se lancer dans la démarche, montrant ainsi tout l'intérêt du monde viticole, pour un outil qui, outre le fait d'enregistrer les pratiques, est réactualisé presque au jour le jour, en fonction de la réglementation. Avec derrière, une garantie de qualité, non seulement des bonnes pratiques des agriculteurs, mais également une optimisation des produits* ». C'est pour la coopérative une manière de pérenniser et moderniser une démarche qualité initiée il y a près de 20 ans, avec notamment le programme « *Agriconfiance* », comme l'a rappelé son président, Jean-Luc Balacey : « *l'outil d'hier se traduisait par des cahiers papiers d'enregistrement des traitements, des fumures, remis bien souvent à notre technicien en fin de vendanges. Avec « Mes P@rcelles », il pourra avoir une vision en temps réel de ce que fait le viticulteur et l'aider si nécessaire, avant la fin de la campagne* ».

Un outil entièrement gratuit pour les adhérents

Pour la Chablisienne, l'objectif est double : à la fois permettre aux adhérents d'utiliser un outil de gestion cartographique de leur parcellaire afin de simplifier et d'optimiser le suivi des exploitations, mais aussi, de visualiser l'ensemble des 1300 ha du domaine viticole de la coopérative et d'optimiser la traçabilité. Alors que l'outil a été conçu initialement pour s'adapter à l'ensemble des productions, y compris la viticulture, il a néanmoins été enrichi pour la circonstance, en réponse aux demandes spécifiques notifiées par la Chablisienne, comme la mise en place de lien avec le cadastre ou un parcellaire viticole différent des îlots PAC. Au-delà de l'enregistrement, l'intérêt de « *Mes P@rcelles* » est aussi de travailler le prévisionnel. Un atout supplémentaire, notamment pour tout ce qui concerne le volet réglementaire des produits utilisables ou non, qui permettra une lecture directe quasiment en temps réel, des consignes ou, conseils apportés aux adhérents. Pas d'utilisation sans un minimum de formation : des réunions seront instaurées en ce sens, afin d'aider et accompagner les viticulteurs dans la démarche et la prise en main de l'outil. Un outil mis gracieusement à leur disposition, entièrement pris en charge par leur coopérative.

Dominique Bernerd



La signature du partenariat s'est déroulée dans les locaux de la coopérative, à Chablis, le 17 juillet dernier. De gauche à droite : Gilles Abry, président de la Chambre d'agriculture de l'Yonne et son homologue de la Chablisienne, Jean-Luc Balancey

TERRES DE BOURGOGNE - N° 1176
VENDREDI 27 JUILLET 2012

Agronomie

Désherb'Sol 2012 les 18 et 19 septembre : une date à retenir

Dans la dynamique du salon Désherb'Sol 2010, qui s'était déroulé à Auxerre et avait représenté le premier événement sur les innovations et les solutions alternatives de désherbage et de travail du sol, les Chambres d'agriculture de bourgogne et leurs partenaires organisent les 18 et 19 septembre Désherb'Sol 2012, une édition au champ de plus grande envergure.



Au cours de cette édition 2012, un grand nombre de matériels feront l'objet de nombreuses démonstrations.

Désherb'Sol 2012 sera une «*édition au champ*», qui se déroulera les 18 et 19 septembre à Joux-la-Ville dans l'Yonne, pour les agriculteurs d'un grand secteur Centre et Est de la France et l'ensemble des acteurs du monde agricole. Les Chambres d'agriculture de Bourgogne et leurs partenaires –Instituts techniques, Fédération Cumas Bourgogne, Sedarb, coopératives et négoces, Inra- organisent cette seconde édition en 2012, afin de présenter les derniers résultats et les acquis sur les techniques et les couverts végétaux. L'édition 2012 permettra également de présenter une large palette des matériels disponibles et de leurs évolutions, au travers des démonstrations conduites par un douzaine de constructeurs

Un programme riche et rythmé

La précédente édition avait attiré plus de 1200 visiteurs et l'édition 2012, avec sa présentation des résultats des expérimentations et des programmes multipartenaires menés en Bourgogne sur le terrain, avec ses conférences thématiques, les commentaires des techniciens et des ingénieurs, avec les expositions de matériels et les démonstrations animées et commentées… devrait rassembler encore plus largement.

Les couverts végétaux, leur implantation, les stratégies de désherbage, sont au programme avec trois conférences thématiques sur la gestion des adventices, la gestion et les effets des couverts végétaux et les techniques de pulvérisation. Pour les expérimentations terrain un premier atelier abordera la question de l'implantation du colza seul ou associé et les stratégies de désherbage chimique et mixte, tandis qu'un second atelier s'intéressera aux couverts végétaux en interculture et aux techniques de destruction des couverts. Pour les ateliers thématiques, le choix des matériels de guidage, les profils culturaux en interculture et la découverte des vers de terre, ont été retenus.



Du mardi 18 septembre à 13h au mercredi 19 septembre à 16h30, l'édition 2012 de Désherb'Sol est orchestrée de façon à ce que les agriculteurs et les visiteurs puissent participer à l'ensemble des travaux et des animations.

Dominique Chambrette, président de la Chambre d'agriculture de Bourgogne, insiste sur le fait que Déserbh'Sol 2012 «*se situe dans la même logique que la première édition mais avec des moyens renforcés, c'est un grand forum auquel nous convions les agriculteurs. Les thèmes retenus et les matériels présentés répondent à la volonté des agriculteurs de prendre en compte l'environnement et marque la volonté de la Chambre de communiquer sur l'agronomie et de la remettre au cœur de nos modes de production. C'est une dynamique collective qui concerne l'ensemble des acteurs de la production agricole, les producteurs comme les professionnels de l'agroéquipement. La Chambre régionale manifeste ainsi son engagement à emmener 100% des agriculteurs vers des pratiques qui améliorent la durabilité des systèmes et des manifestations comme Désherb'Sol montrent que c'est possible*».

AMK



Emploi, offre de services, localisation

A chaque petite ville de Bourgogne son « *créneau* »

Les petites villes de Bourgogne concentrent 19 % de la population de la région et 24 % des emplois. Pourtant, entre 1999 et 2008, elles perdent des habitants et gagnent peu d'emplois. Leur localisation dans l'espace fonctionnel régional détermine leur dynamisme et leur attractivité. Situées dans la zone d'influence des grandes villes, elles profitent de la périurbanisation. Leur population augmente fortement et les besoins en logements, en transports, en équipements vont croissant. Mais éloignées de ces grands pôles, elles perdent des habitants ce qui peut menacer la pérennité d'équipements et de services mis à disposition de la population. Elles n'en restent pas moins des pôles économiques importants au tissu productif parfois diversifié, parfois très spécialisé.

La Bourgogne compte 62 petites unités urbaines de moins de 20 000 habitants. Ces petites villes concentrent 19 % de la population de la région, 24 % des emplois. Leur rayonnement s'étend au-delà de leurs limites géographiques : 54 % des emplois sont occupés par des actifs résidant à l'extérieur. Pourtant, entre 1999 et 2008, elles perdent des habitants et l'emploi progresse peu.

Les petites villes jouent un rôle important d'échelon intermédiaire dans les territoires qu'elles animent. En Bourgogne, comparativement à la moyenne des petites villes françaises, elles concentrent une part plus importante de population (19% contre 17%), d'emplois (24% contre 17%) et d'équipements (24% contre 16%). Pourtant les dynamiques y semblent moins favorables du fait d'un manque d'attractivité, de la faible progression de l'emploi. Certaines pourtant en Bourgogne, tirent leur épingle du jeu. Elles gagnes des habitants et des emplois et se trouvent souvent situées dans l'orbite de grandes agglomération.

Petites villes périurbaines de plus en plus résidentielles

Situées en périphérie des grands pôles d'emploi, elles profitent de la périurbanisation : l'emploi a progressé de 13 % entre 1999 et 2008 et leur population augmente. Ainsi, Saint-Julien dans l'orbite de Dijon, Villeneuve-le-Guyard dans celle de la Seine-et-Marne ou Saint-Martin-Belle-Roche dans l'aire d'influence de Mâcon captent ménages et habitants. Tout le fonctionnement du système territorial repose ici sur les caractéristiques de la mobilité résidentielle dominée par le modèle de l'habitat pavillonnaire. L'expansion des petites villes découle de l'attractivité des grandes unités urbaines qui concentrent l'emploi. Avec pour corollaire, l'intensification des déplacement domicile/travail. Ces petites villes rencontrent toutes les problématiques liées à l'étalement urbain et doivent arbitrer entre activités résidentielles et préservation des sols, développer des services comparables à ceux des villes pour répondre aux besoins et aux attentes des nouveaux arrivants, majoritairement urbains.

Les petits et moyens pôles perdent des habitants

Plus on s'éloigne des grands pôles, moins la dynamique opère. A plus de 30 minutes par la route d'un grand pôle, les petites villes perdent des habitants. Pourtant, elles rayonnent sur les communes situées alentours par la panoplie d'équipements qu'elles proposent. Toutes assurent un accès aux commerces et aux services les plus courants. Collèges, supermarchés, crêches... sont présents dans les petits comme dans les moyens pôles. Huit pôles offrent même des équipements plus rares (hypermarchés, lycées, urgences...) comme Decize, Paray-le-Monial, Autun, Cosne-Cours-sur-Loire, Joigny, Avallon, Montbard et Châtillon-sur-Seine.

Mais à l'avenir, d'autres services devront être développés car 31% des petites villes hors influence des pôles ont plus de 60 ans. Une organisation en réseaux, à l'image des déplacements domicile/travail et du fait de leur appartenance à un même bassin d'équipement supérieur pourrait permettre à ces villes d'atteindre une taille critique.

Un tissu industriel très présent

Les 26 petits et moyens pôles sont des pôles économiques importants au sein desquels l'emploi a progressé de 2 % entre 1999 et 2008. Ces pôles concentrent 65% des emplois des petites villes. Mais la dynamique de l'emploi dépend pour chacun d'eux de la structure de leur tissu productif. A Varennes-le-Grand comme à Louhans, l'agroalimentaire prédomine ; l'emploi progresse et attire des actifs. A l'opposé, la crise du secteur de la métallurgie, solidement implantée à Imphy et Gueugnon, entraîne des réductions d'effectifs et le départ de populations. L'image industrielle que véhicule ces petites villes n'est pas au service de leur attractivité.

Tournus, Louhans, Cluny : éloignées des grands pôles mais attractives

De façon générale, la proximité d'axes de communication favorise l'attractivité comme à Tournus, Louhans et Saint-Julien-du-Sault. Cluny profite en plus de l'implantation de l'École Nationale Supérieure des Arts et Métiers. Entre 1999 et 2008, le nombre d'habitants a progressé de 5 % et l'emploi de 11 %.

Pour d'autres villes, la situation est plus difficile comme celle de Seurre qui perd des emplois dans le secteur de la fabrication de composants électriques, en dépit de la proximité d'axes de communication structurants. Même constat pour Montbard et Avallon qui restent enclavées, alors qu'elles se situent à proximité d'axes de communication importants.

SOURCE INSEE BOURGOGNE

62 petites villes inégalement réparties sur le territoire bourguignon



Sont appelées ici petites villes, les unités urbaines de moins de 20 000 habitants

Saint-Julien et Imphy, deux petites villes en couronne des grands pôles aux évolutions opposées

Évolution de la population et de l'emploi entre 1999 et 2008

	Baisse de la population De -15 % à - 5 %		Stabilité de la population De moins de - 5 % à + 5 %		Hausse de la population De moins de + 5 % à + 15 %		Forte hausse de la population Supérieure à + 15 %
Très forte hausse de l'emploi Supérieur à +30 %			Saint-Julien-du-Sault		Appoigny	Varennes-le-Grand	Saint-Julien
Forte hausse de l'emploi De + 15 % à moins de + 30 %			Is-sur-Tille	Buxy	Arc-sur-Tille	Louhans	La Chapelle de guinchay Crêches-sur-Saône
			Sennecey-le-Grand	Givry	Gergy	Marzy	
			Brazey-en-Plaine				Saint-Martin-Belle-Roche
Hausse de l'emploi De + 5 % à moins de + 15 %	Avallon	Saulieu	Semur-en-Auxois	Paray-le-Monial	Verdun-sur-le-Doubs		
	Châtillon-sur-Seine	Venarey-les-Laumes	Cosne-Cours-sur-Loire	Pougues-les-Eaux	Cluny		
	Clamecy	Gevrey-Chambertin	Guérigny	Toucy			
Stabilité de l'emploi De -5 % à moins de + 5 %	Montbard	Marcigny	La Charité-sur-Loire	Brienon-sur-Armançon	Auxonne		Villeneuve-la-Guyard
	Decize	Migennes	La Machine	Digoin	Tournus		
	Autun	Bourbon-Lancy	Villeneuve-sur-Yonne	Nuits-Saint-Georges			
	Charolles	Château-Chinon (Ville)	Chauffailles	Joigny			
	La Clayette		Montchanin	Saint-Jean-de-Losne			
			Pont-sur-Yonne	Selongey			
Baisse de l'emploi De - 15 % à moins de -5 %	Tonnerre	Saint-Florentin			Genlis		Ouroux-sur-Saône
	Imphy	Épinac					
	Seurre	Gueugnon					
Forte baisse de l'emploi Inférieur à - 15 %			Chagny				

Typologie des aires urbaines 2010

- Couronne des grands pôles
- Moyens pôles
- Communes multipolarisées des grandes aires
- Petits pôles
- Autres communes multipolarisées
- Communes isolées hors influence des pôles

Sources : Insee, RP 1999 et 2008.

▶ En bref

Quotas-PMTVA La circulaire échanges est sortie

Le 10 juillet dernier, le ministère de l'Agriculture a publié la circulaire concernant la mise en œuvre d'un dispositif d'échanges de PMTVA et de droits à produire (quotas laitiers) entre des producteurs mixtes ou déjà spécialisés. Cette procédure concerne les producteurs détenteurs de droits au titre de l'année 2012 pour les droits à primes et au titre de la campagne laitière 2012-2013 pour les quotas laitiers. Le dispositif reste strictement identique à l'année passée. Les producteurs intéressés doivent adresser leur candidature sur papier libre, auprès de la DDT, avant le 31 octobre 2012. La demande doit être accompagnée du projet de reconversion, notamment le calendrier et les quantités de droits à produire ou à prime qu'ils s'engagent à céder ou qu'ils sollicitent. Pour tous renseignements, n'hésitez pas à prendre contact avec votre FDSEA. **FDSEA 58**

Accord du 3 mai 2011 La FNSEA veut élargir le dispositif au secteur laitier

La FNSEA appelle toutes les parties prenantes et le gouvernement à se remobiliser autour de l'accord du 3 mai 2011, qui «*incite*» à la réouverture des négociations commerciales dans le cas d'une «*forte variation des prix de l'alimentation animale et d'une évolution excessive de la part du coût de l'alimentation dans les prix du produit*», rappelle le syndicat. Cet accord doit être «*élargi aux autres secteurs de l'élevage et en particulier au secteur laitier*», défend la centrale agricole qui réclame également le «*perfectionnement*» de son dispositif dédié. En réaction à la montée des prix des matières premières, la FNSEA a saisi le 11 juillet l'Observatoire de la formation des prix et des marges des produits alimentaires.



Jeunes agriculteurs de l'Yonne

Une pierre à l'édifice…

Atteint par la limite d'âge, Jean-Baptiste Thibaut arrive au terme de son engagement au sein des Jeunes Agriculteurs de l'Yonne. L'occasion de revenir sur un parcours entamé il y a près de 16 ans, dont la durée n'a pas tempéré l'enthousiasme du viticulteur céréalier de Quenne



Photo de famille, point d'orgue d'un parcours de 16 années au sein de JA 89

Tout a commencé par un témoignage à La Brosse : «*je venais de terminer mon stage 6 mois en Californie et on m'avait demandé d'intervenir devant les élèves. Je devais être en verve ce jour là, plusieurs jeunes m'ayant dit par la suite qu'ils avaient adhéré aux JA après m'avoir écouté !*» Chez les Thibaut, le syndicalisme est inscrit dans les gênes familiaux : «*je me souviens de mes premières manifs, au début des années 90, avec mon père et la fédé, quand on bloquait la Sicavyl avec les éleveurs ou quand on est allé à Solutré, sous Mitterrand…*». Installé en 1996, c'est tout naturellement que Jean-Baptiste rentre au Conseil d'administration des JA deux ans plus tard, conquis par l'aspect convivial et le besoin de s'engager. Revendiquant un côté un peu «*politicard*», ce passionné de géopolitique aime avant tout «*papoter, discuter, échanger…*». Il aura croisé pendant toutes ces années sept présidents et presque autant de co-présidents, veillant à rester simple administrateur : «*c'est peut-être ce qui m'a permis de durer dans la distance. Même si c'est très formateur, d'être président ou au bureau, j'ai trop vu de gars s'épuiser au bout de leur mandat et quitter les JA. Et puis j'avais la boutique à faire tourner, 13 ha de vignes et 120 ha de céréales*». Ce qui ne l'a pas empêché très vite, en 2001, de devenir représentant JA à la Chambre d'Agriculture de l'Yonne. L'heure des premières expériences : «*moi simple élu, j'étais mandaté par le président d'alors, Marc Schaller, pour représenter la Chambre à Auxerrexpo ou à l'inauguration de la foire exposition. J'ai été également pendant 6 ans à l'Installation, dans le cadre de l'Adasea*».

«En fait, un JA a 3 pattes… !»

Quand on l'interroge sur ce qu'ont pu lui apporter toutes ces années passes aux JA, Jean-Baptiste est formel : «*c'est par une action mutualisée, structurée et raisonnée, qu'on arrive à faire bouger les choses. Rien n'est jamais acté ou sans marge de manœuvre, il suffit parfois de se mettre à plusieurs et prendre le temps de s'investir*». De citer des actions «*payantes*», comme la TIPP, l'allègement de la loi «*Santé hôpital*», l'installation des jeunes agriculteurs…, «*même si on a parfois l'impression que ça ne sert à rien, le seul fait d'être présent empêche parfois les choses de régresser*». Si les années JA se terminent, l'engagement personnel se poursuit : président de la Commission viticole à la FDSEA 89, président de la Section Main d'œuvre, président du CFPPA, membre du Conseil d'administration du lycée la Brosse… Acteur de théâtre à ses heures, conseiller municipal de son village, c'est peu de dire que l'homme sait donner «*du temps au temps*» ! Le tout étant d'apporter un équilibre aux choses : «*en fait, un JA a 3 pattes ! Son entreprise, le syndicalisme et sa vie familiale. Si l'une des trois ne va pas bien, il faut tout de suite arrêter*».

Avant une visite nocturne du petit musée familial consacré à la vigne, guidé par le maître des lieux lui même !

Pour ce qui était sans doute son dernier Conseil d'administration, l'ancien JA avait réuni autour de lui dans ses chais, amis, administrateurs et anciens présidents, pour une soirée dégustation qui restera dans les mémoires : pas moins de 16 millésimes à tester, autant que d'années passées dans le syndicat ! Une convivialité partagée, à l'image de l'engagement : «*un homme seul ne fait rien ! On est pas indispensable en soi, mais c'est le cumul des pierres qui fait l'édifice, la base de la pyramide qui nourrit la tête et non l'inverse !*».

DOMINIQUE BERNERD

Agronomie

L'atout luzerne : une carte à jouer…

La luzerne a connu son heure de gloire dans les années 1950-1960… et sa traversée du désert. La prise en compte des questions environnementales et de nouvelles orientations culturales amènent un regain d'intérêt pour cette légumineuse. Une fiche éditée par la Chambre d'agriculture de Bourgogne renseigne précisément sur les conditions de son implantation et de sa culture.



Photo: Réussir

Pendant plusieurs siècles, la luzerne est restée en France la culture permettant de restaurer la fertilité des sols entre deux céréales. Dans les années 60 on comptait environ 1 million d'hectares de luzerne contre 330 000 aujourd'hui. Après un temps de latence, la culture trouve aujourd'hui un regain d'intérêt. Il faut dire que cette légumineuse ne manque pas d'atouts à faire valoir, alors que les besoins européens en protéines végétales restent importants, que les enjeux environnementaux plaident pour une réduction des intrants et que les dernières études économiques montrent que la marge semi-nette de la luzerne n'est pas négligeable et peut même soutenir, à quelques euros près sous certaines conditions, la comparaison avec d'autres cultures de vente.

On connaît les qualités environnementales de luzerne, sa capacité à préserver la qualité des eaux, à protéger les sols de l'érosion, tout en les structurant et à fournir naturellement et pendant deux saisons, de l'engrais azoté aux cultures suivantes. Le tout en restant sobre en intrants et sans grandes difficultés de culture, pourvu qu'on respecte dès le début les quelques règles d'or de son implantation.

Une bonne piste agronomique

Si elle a su se rendre indispensable en agriculture biologique, du fait justement de ses qualités agronomiques, la luzerne reste cependant une culture méconnue dont l'intérêt n'est pas toujours perçu à sa juste valeur. C'est ce qui a motivé notamment la production d'une fiche régionale, éditée par la Chambre régionale d'agriculture et mise à disposition des Chambres d'agriculture de Bourgogne. *«La luzerne représente une bonne piste agronomique pour améliorer la rentabilité des systèmes»* témoigne Ludovic Rémy, le conseiller technique en charge de la rédaction de cette fiche luzerne. Pour une meilleure gestion du désherbage et de l'apport azoté, cette culture trouve toute sa place dans les systèmes de cultures innovants, soit en association, soit en culture à part entière dans une rotation redimensionnée.

La fiche détaille les conditions de l'implantation et de la conduite de la culture, elle en évalue l'intérêt agronomique. Avec un premier avertissement *«la qualité de la mise en place de la luzerne conditionne en grande partie son niveau de production pendant toute la durée de son exploitation»*. Le précédent le plus favorable au semis étant l'orge d'hiver, qui permet un semis plus précoce et une levée rapide de la culture.

Une bonne tête de rotation et une culture rentable

En Bourgogne, le choix variétal privilégie les critères de rusticité (résistance aux maladies et aux ravageurs) et de qualité (résistance à la verse et teneur en protéines). La teneur en protéines est un critère essentiel pour une production destinée à la déshydratation, comme c'est fréquemment le cas sur les plateaux du Châtillonnais en particulier, où l'on a enregistré l'an passé de bons tonnages en dépit de l'impact de la sécheresse. Car, si la plante résiste plutôt bien à la sécheresse, du fait d'un fort et profond enracinement, sa culture est à proscrire dans les sols hydromorphes.

Sur les plateaux, dont les terres à potentiel limité limitent également les possibilités de diversification de la rotation traditionnelle -colza, blé, orge- elle représente une solution agronomique satisfaisante. Introduite deux années sur six dans une rotation, cette culture permet de casser le cycle des mauvaises herbes, assure des reliquats azotés importants et limite les désherbages. *«La plante reste peu exposée aux maladies et aux ravageurs»* constate Ludovic Rémy, qui observe également que outre son intérêt agronomique *«la rentabilité de la culture de la luzerne n'est pas si éloignée de celle d'une culture de vente traditionnelle»*. Pour *«les producteurs historiques»*, on atteint même *«un quasi équilibre»* et pour les autres, le différentiel est plus limité qu'on le pense dans le cadre d'une récolte à 10 tMS/ha.

AMK

Zoom sur…

Un intérêt économique à ne pas négliger

Une rotation avec luzerne intégrée se décompose ainsi : luzerne – luzerne – blé tendre – Colza – blé tendre – orge d'hiver (etc.)

A noter que la libération de l'azote se poursuit sur deux campagnes, le blé et le colza en tirent profit.

La marge semi-nette d'un système luzerne est relativement inférieure à celle d'un système classique, mais si l'on réintègre des paramètres comme le temps de travail, l'IFT, les gains agronomiques par économie d'intrants, le moindre coût du travail du sol, le différentiel se réduit encore sensiblement. Sachant qu'il faut également tenir compte de l'effet des aides historiques sur les références DPU. Pour les producteurs « historiques » la marge est sensiblement la même.

A intégrer aussi le fait qu'un blé cultivé après une luzerne peut voir son rendement augmenter de +5% (source Cetiom).

Pratique

La fiche luzerne, éditée par la Chambre d'agriculture de Bourgogne, est également disponible sur www.bourgogne.chambagri.fr



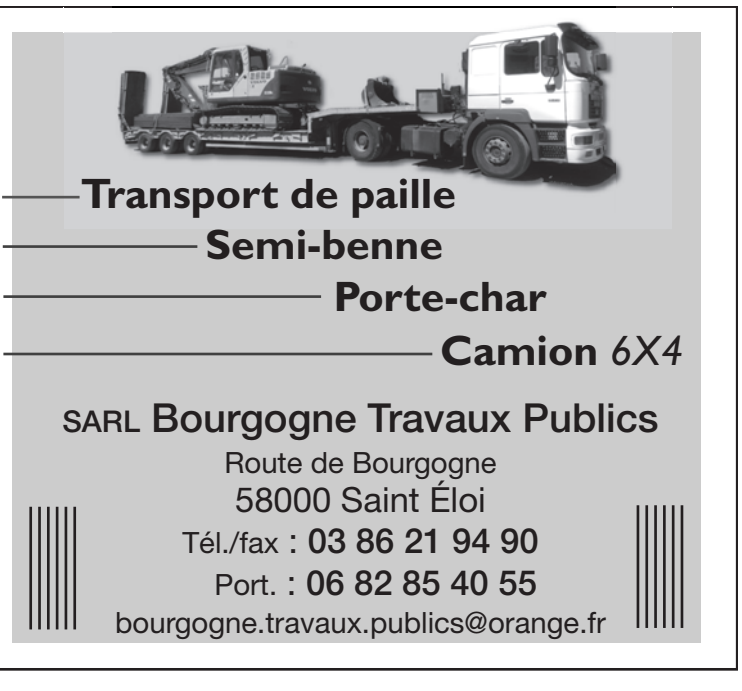
Atouts et limites de la culture

Les atouts de la luzerne

- Économe en charges de structure
- Peu d'intrants et pas de fumure azotée
- Importants reliquats azotés
- Fort pouvoir de restructuration des sols et bonne absorption ddes oligots-éléments
- Action nettoyante vis-à-vis des adventices
- Bonne résistance à la sécheresse
- Fourrage de qualité, source de protéines fermières
- Bonne valorisation économique face à un débouché existant
- Potentiel de productivité établi et régulier

Les limites de la luzerne

- Production limitée en sols acides, inappropriée en sol hydromorphes
- Apprécie peu les sols trop compactes
- Attention aux risques de tassement en première coupe
- Récolte de foin parfois difficile en première coupe en fonction du climat et de l'équipement requis
- Respecter un intervalle de 6-7 ans entre deux luzernes pour des raisons sanitaires
- Sensible à la verse
- Peu de débouchés connus en valorisation énergétique de la biomasse



Bovins

Gros bovins vifs *(prix moyen en kg carcasse)* — *Les marchés en Sud-Est Centre*

Marchés	cat.	Sancoins	Bourg-en-Bresse	St Christophe-en B.	National
	11/07/12	24/07/2012	18/07/2012	18/07 au 24/06/12	
Vaches viande (V)	U		4,20 € ↑	4,27 € ↑	4,04 € ↑
	R	3,82 € ↑	4,00 € ↑	4,04 € →	3,86 € ↑
0	-	3,80 € ↑	-	3,56 € ↑	
Vaches mixte (M)	R		3,75 € ↑	-	3,57 € ↑
	0	3,58 €	3,60 € →	-	3,48 € ↑
Vaches lait (L)	0		3,30 € →	-	3,33 € ↑
	P	3,29 € ↑	3,15 € →	-	3,16 € ↑
Génisses VML	U		4,60 € →	4,55 € ↑	4,31 € ↑
	R	-	4,25 € →	4,19 € ↑	3,95 € ↑
0	-	3,65 € →	-	3,49 € ↑	
Taureaux VML	URO	3,23 € →	3,25 € →	3,25 € →	3,20 € ↑

VML : *type viande , mixte et lait*

Tendances locales

Sicafome (prix moyen au kg vif) — **Marché de Moulins-Engilbert du 24/07**

Broutards 6-12 mois	E	U	R
-200 kg	-	-	-
200-250 kg	-	-	-
250-300 kg	-	3,38	-
300-350 kg	-	3,11	2,90
350-400 kg	-	3,06	-
400-450 kg	-	2,96	-
Laitonnes 6-12 mois	E	U	R
200-250 kg	-	-	-
250-300 kg	-	2,70	-
300-350 kg	-	2,72	-
350-400 kg	-	2,77	-
Taurillons 12-18 mois	E	U	R
350-400 kg	-	2,91	-
400-450 kg	-	2,90	-
450-500 kg	-	2,89	-
500-600 kg	-	2,67	-
600 kg et +	-	-	-
Génisses 12-18 mois	E	U	R
300-350 kg	-	-	-
350-400 kg	-	2,59	-
400-450 kg	-	2,55	-
450 kg et +	-	2,35	-
Taureaux	E	U	R
+500 kg	-	2,09	-
Vaches	E	U	R
- 5 ans	2,65	2,27	2,08
5-10 ans	2,36	2,18	1,99
+10 ans	-	2,03	1,93
Génisses	E	U	R
24-36 mois	2,69	2,31	2,18

Tendance :
99% de vendus soit seulement 5 animaux invendus.
Les apports sont toujours perturbés par les travaux saisonniers.
La demande et les transactions sont toujours actives dans toutes les catégories, et les cours sont maintenus.

Sicagemac (prix au kg vif) — **Marché de Corbigny du 23/07**

Broutard	Prix moy. *(animal)*	Prix moy. *(kg)*
305 à 455 kg	-	-
Taurillons d'herbe		
375 à 445 kg	1090-1290 €	2,87 - 2,92 €
450 à 500 kg	1250-1390 €	2,77 - 2,99 €
Laitonnes		
265 à 315 kg	720-810 €	2,58 - 2,73 €
Génisses		
335 à 465 kg (16-24mois)	810-1100 €	2,37 - 2,50 €
500 à 660 kg (24-36mois)	-	-
Taureaux		
860 à 1080 kg	1680-1890 €	1,75 - 1,95 €
Vaches suitées mâles et femelles		
légères	910-1160 €	
entre-deux	1250-1460 €	
lourdes	1500-2010 €	

Tendance : Apports restreints en mâles entraînant une vente rapide à des tarifs plus fermes. Cours facilement reconduits en femelles.
Forte demande en vaches maigres à des cours en hausse !

SA des Grivelles (prix au kg vif) — **Marché de Sancoins (18) du 25/07**

Broutards	U	R
200 à 250 kg	-	3,10
250 à 300 kg	-	2,95
300 à 350 kg	-	2,85
350 à 400 kg	-	2,80
400 à 450 kg	-	2,65
Laitonnes	U-	R
150 à 200 kg	-	2,53
200 à 250 kg	-	2,45
250 à 300 kg	-	2,39
300 à 350 kg	-	2,37
350 à 400 kg	NC	NC
Génisses		
(24-36 mois)	2,30	2,20
Vaches		
- 5 ans	2,17	2,07
5 à 10 ans	2,12	2,02
+ 10 ans	-	1,95

Tendance :
Manque d'effectif, pas de cotation à ce jour.
Cours reconduits dans les vaches, marché plus actif en genisses

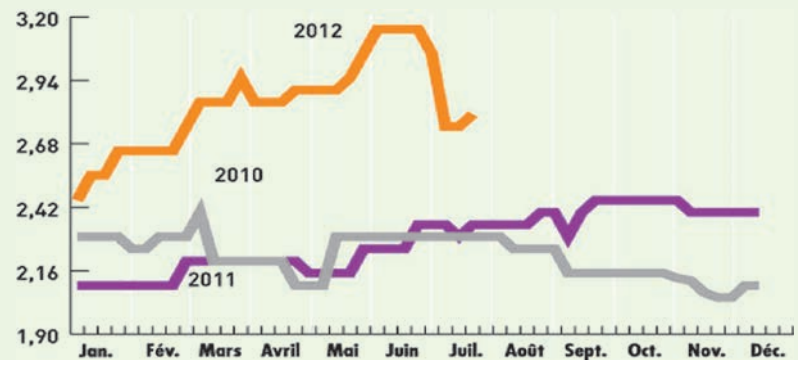
Broutards — *Marchés de Bourg-en-Bresse du 24/07/2012*

Cat.	U	R	O
Charolais			
Mâles légers de 250 à 300 kg	3,10 €	2,85 €	-
Mâles moyens de 300 à 350 kg	2,95 €	2,80 €	-
Mâles lourds de 350 à 400 kg	2,95 €	2,80 €	-
Femelles légères de 250 à 300 kg	2,75 €	2,60 €	-
Femelles moyennes de 300 à 350 kg	2,60 €	2,45 €	-
Femelles lourdes de 350 à 400 kg	2,45 €	2,30 €	-
Croisés charolais			
Mâles légers de 250 à 300 kg	3,05 €	2,75 €	nc
Mâles moyens de 300 à 350 kg	2,90 €	2,70 €	nc
Mâles lourds de 350 à 400 kg	2,90 €	2,65 €	nc
Femelles légères de 250 à 300 kg	2,65 €	2,30 €	nc
Femelles moyennes de 300 à 350 kg	2,45 €	2,20 €	nc
Femelles lourdes de 350 à 400 kg	2,35 €	2,15 €	nc

Tendance : Plus d'apport, cours soutenus.

Bovins

Broutards, charolais mâle R moyen - *Marché Bourg-en-Bresse*



Bovins destinés à l'engraissement *(prix au kg vif départ exploit.)* — *Cotations Dijon 16/07/2012 au 22/07/2012*

Mâles 6-12 mois	E	U	R
250 kg	-	-	-
300 kg	-	2,98 €	2,92 €
350 kg	-	2,93 €	2,87 €
400 kg	-	2,86 €	2,80 €
Mâles 12-24 mois			
450 kg		2,77 €	2,72 €
500 kg	-	2,64 €	2,61 €
Femelles 6-12 mois			
270 kg	-	2,55 €	-
Femelles 12-24 mois			
400 kg	-	2,42 €	2,32 €

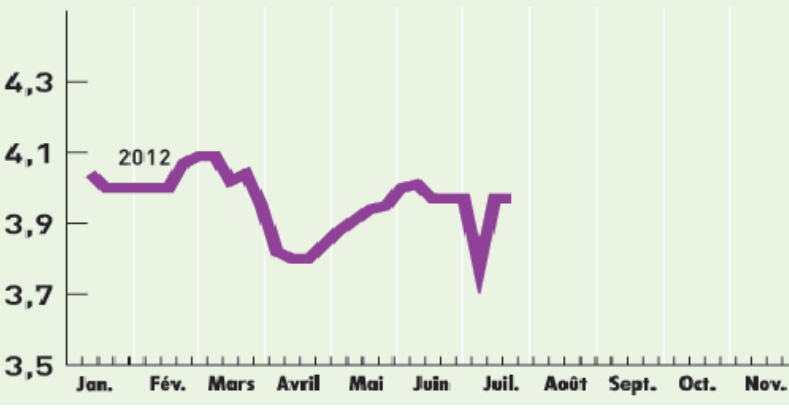
Tendance :
Marché équilibré.

Gros bovins morts entrée abattoir *(en euros/kg net)* — *Cotations Bassin Centre-Est du 16/07/2012 au 22/07/2012*

Jeunes Bovins	E	U=	R=	R-	O+	O=	P+
Etat engraissement 3							
Races à viande	-	3,97 €	3,78 €	3,69 €			
Races mixte		-	3,62 €	3,58 €	3,57 €		
Races lait					-	-	
Bœufs	E	U=	R=	R-	O+	O=	P+
Etat engraissement 3							
Races à viande	-	-	-	-			
Races mixte				-	-	3,65 €	
Races lait						-	-
Vaches	U=	U-	R+	O+	O=	P+	P=
Etat engraissement 3							
Viande - 10 ans +350 kg	4,43 €	4,22 €	4,07 €	3,83 €			
Charolaise - 10 ans +350 kg	4,14 €	4,07 €	4,02 €	-			
Limousine -10 ans +350 kg	4,26 €	4,18 €	4,12 €				
Races mixte				3,66 €	3,61 €		
Races lait					3,44 €	3,40 €	3,35 €
Génisses	U=	U-	R+	R=	O=	P+	
Etat engraissement 3							
Viande mixte lait	4,42 €	4,23 €	4,10 €	3,98 €	-	-	
Viande +350 kg	4,45 €	4,25 €	4,13 €	4,01 €			

Tendance :

Jeunes bovins entrée abattoirs U= *Race à viande*



Tendances

SEMAINE DU 23 JUILLET AU 27 JUILLET 2012

Bovins de boucherie

Le manque de marchandise est marquant et pose de plus en plus de difficulté aux entreprises de transformation qui restent prises entre des prix élevés à la production et le niveau de vente peu soutenue dans le circuit aval, avec des GMS qui font de la résistance quant à la revalorisation des prix. Le commerce est actif sur l'ensemble des marchés, comme dans les campagnes avec des éleveurs fortement sollicités. La vente est suivie pour les femelles labels. Les tarifs sont mieux défendus dans les bonnes génisses et jeunes vaches charolaises ou limousines. Dans le reste des réformes allaitantes de choix secondaire ou inférieur, on assiste à une très grande fermeté des cours avec une forte demande pour les mises en linéaire dans les GMS des zones de villégiature. En réformes laitières, la tendance commerciale reste active, avec des unités de transformation qui manquent de marchandise pour faire fonctionner correctement les unités de transformation. En jeunes bovins, la demande est plus ferme sur le marché intérieur pour compenser le manque de vaches et les tarifs sont orientés à la hausse. ■

Broutards

Les sorties sont moins fournies avec les travaux d'été. Le commerce est un peu plus régulier avec une stabilisation des cours dans les broutards et les taurillons charolais convenant à l'export ou la repousse. En femelles, la demande s'avère toujours assez soutenue pour les bonnes charolaises exportées sur l'Italie. Les transactions sont normales avec des tarifs stables pour celles de choix ordinaire, destinées à l'export sur l'Espagne. ■

Veaux d'élevage et d'engraissement

Le commerce est tendu et les veaux frisons subissent un nouveau tassement avec une réduction des besoins pour les mises en place de Noël mais aussi avec un manque de place disponible pendant l'été. La vente est également plus calme avec des tarifs en baisse dans les bons veaux montbéliards. La sélection est plus prononcée dans les croisés laitiers. En élevage, l'activité commerciale est assez fluide dans les jolis veaux de race pure ou croisés bien conformés, frais et viandés où les tarifs restent élevés. ■

Veaux

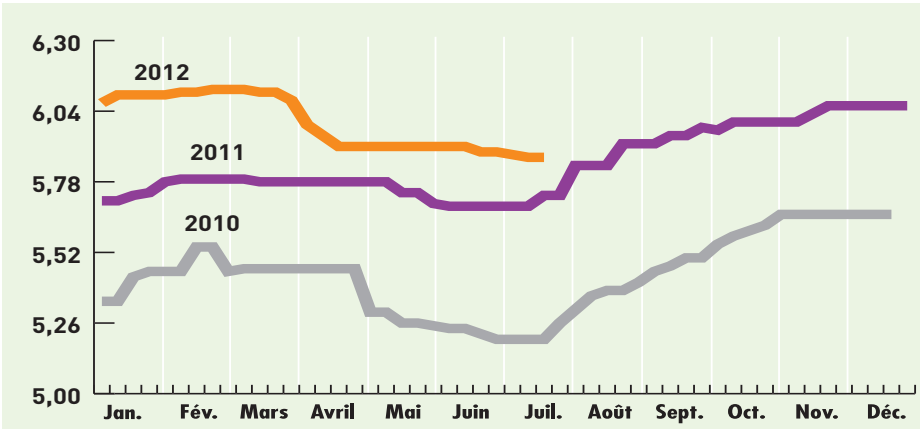
Veaux de boucherie *(kg net entrée abattoir)* — *Cotation nationale FranceAgriMer du 18/07 au 24/07/12*

Cat.	Blanc	Rose clair	Rose	Rouge
E	**8,64 €**	-	-	-
U	**7,89 €**	**7,27 €**	**5,86 €**	-
O	**6,06 €**	**5,87 €**	**4,76 €**	-

Jeunes veaux *(prix mini-maxi en euros)* — *Marchés régionaux du 16/07 au 23/07/12*

	Apport	Mâles Croisement	Femelles Croisement	Mâles Montbelliards	Laitiers
St-Laurent-de-Chamousset *(veau d'engraissement 4-5 sem)*	92	**420-605 €**	**350-515 €**	**230-330 €**	-
St-Etienne *(veau de 10 j à 4 sem. - Mixte - Viande)*		**230-310 €**	**210-270 €**		**100-130 €**
St-Etienne *(veau 45 à 50 kg)*	-	-	-	**150-170 €**	-
Bourg-en-Bresse *(veau 45-50 kg engrais)*	**633**	-	-	**190-260 €**	**150-180 €**

Veaux rose clair O - *Cotations FranceAgriMer*



Equins

(prix moyens, kg hors taxe, entrée abattoir) — *Cotations FranceAgriMer du 16/07 au 22/07/12*

	Poulains	Chevaux légers	Chevaux lourds	Export kg vif
Extra	**2,54 €**	**2,43 €**	**1,49 €**	–
Bons	**2,28 €**	**1,95 €**	–	

Ovins

Sicafome *(prix moyen au kg vif)* — *Marché de Moulins-Engilbert du 02/07*

Agneaux (491)	E *(mini-maxi)*	U *(mini-maxi)*	R *(mini-maxi)*
Gras (32-38 kg)	-	**2,37-2,48**	**2,19-2,34**
Gras (38-44 kg)	-	**2,20-2,66**	**2,12-2,42**
Gras (+44 kg)	-	**2,07-2,15**	**1,92-1,96**
Gras (+50 kg)	-	-	-
Laitons (32-38 kg)	-	-	-
Laitons (38-44 kg)	-	-	-
Laitons (+44 kg)	-	-	-
Brebis (235)	U *(mini-maxi)*	R *(mini-maxi)*	O *(mini-maxi)*
(-60 kg)		**1,02-1,22**	**0,65-0,90**
(+60 kg)		**1,06-1,36**	**0,93-0,98**
Divers			
Béliers(6)	**80 à 106€**		
Agneaux maigres	**80 à 90€**		
Chèvres	**5 à 30€**		

Tendance
94% de vendus.
Agneaux L'ambiance reste morosen et les cours continuent de se dégrader.
Brebis La vente est très active. Les besoins sont très importants et ne sont aucunement limités. Les tarifs contunuent de progresser de mnière sensible.
Béliers-caprins Demande suivie et cours inchangés.

Prochain marché lundi 16 juillet. (pesée 6h00 - vente 9h00)

Sicagemac *(prix au kg vif)* — *Marché de Corbigny du 23/07*

Ovins : 99	Prix moy. *(animal)*	Prix moy. *(kg)*
Agneaux gras	**96-120 €**	**2,50-2,80 €**
Brebis	**55-91**	**0,74-1,20 €**

Vente totale. Commerce plus actif en agneaux à des cours plus soutenus. Cours fermes en brebis
Prochain marché bovins le lundi 30 et ovins le lundi 06 août aux horaires habituels.

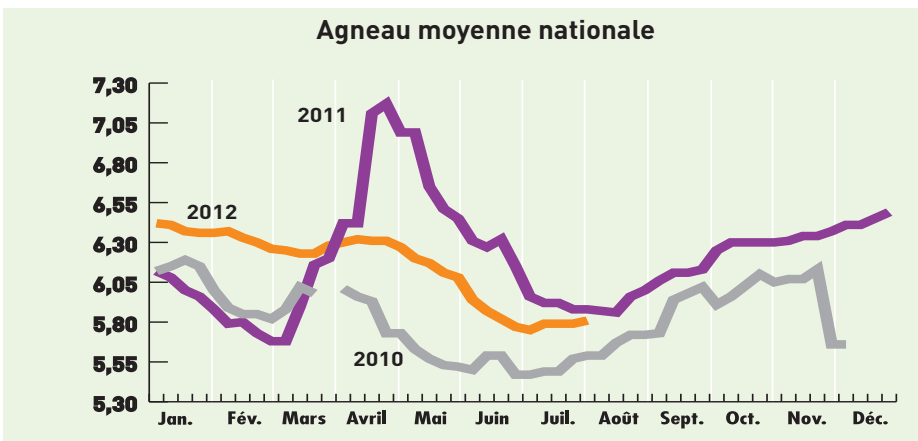
(prix moyens, kg HT, entrée abattoir) — *Cotations Sud-Est FranceAgriMer du 02/07 au 08/07/12*

	Poids	U	R	O
Couvert	13-16 kg	**6,26 €**	**5,99 €**	**5,40 €**
Couvert	16-19 kg	**6,08 €**	**5,85 €**	**5,23 €**
Gras	13-16 kg	**4,33 €**	**4,21 €**	**3,83 €**
Gras	16-19 kg	**4,16 €**	**3,89 €**	**3,61 €**

(prix moyens, kg HT, entrée abattoir) — *Cotations nationales FranceAgriMer du 25/06 au 01/07/12*

Prix moyen pondéré des brebis	Moyenne agneaux Rungis	Prix moyen pondéré des agneaux
2,13 €	**5,98 €**	**5,75 €**

Agneau moyenne nationale

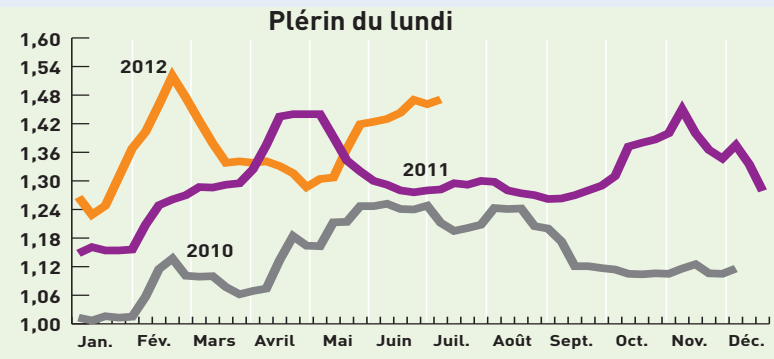


Porcins

Porcs charcutiers cadran de Plérin (8 130 porcs présentés) — *Cotations du lundi 23/07/2012*

prix moyen (sur une base de 56 TMP) : **1,471 euros**

Plérin du lundi



Porcs abattus en Rhône-Alpes — *Cotations FranceAgriMer du 13/07 au 19/07/12*

1,69 €/kg/carcasse euros

Volailles

Poules de réformes Sud-Est ** (prix départ élevage €/kg) Cotations semaine 26 à 28
Nombre d'opérateurs consultés : 10 * prix définitifs ** prix provisoires *** réformes prix non encore fixé

Semaine d'abattage	Nombre d'opérateurs	Nombre de poules vendues[1]	Prix moyen en €/kg[2]	Prix mininum en €/kg	prix maximum en €/kg	Nombre de réponses
26/2012	**2**	**62 000**	**nc**	-	-	**2**
27/2012	**2**	**123 000**	**nc**	-	-	**2**
28/2012	**0**	**0**	-	-	-	**1**

(1) Nombre total de poules de réforme dont la vente nous a été communiquée, y compris celles vendues sur contrat moyen ou long terme
(2) Prix moyen négocié à la semaine, pondéré par le nombre de poules vendues concernées.
(3) Départ vers abattoirs régionaux - (4) Exportation - (5) Poules PA

Bourg-en-Bresse *du 17 juillet 2012*

Animaux de basse-cour (volaille vivante) :
Volailles à bouillir : 4,80 à 5,00 euros/pièce
Canards de Barbarie mâles : 7,80 à 8,20 euros/pièce
Canards de Barbarie femelles : 7,00 à 7,20 euros/pièce
Pigeons : 6,20 à 6,50 euros/paire
Pintades : 8,00 à 8,50 euros/pièce
Animaux de basse-cour (prix au kg vif) :
Poulets de Bresse (appellation contrôlée) : 3,80 à 4,00 au kg vif
Lapins : 4,80 à 5,20 au kg vif

Foin de Crau

(euros/ tonne HT - Hors transport)
Récolte 2012

	Petites balles	Grosses balles
1ère coupe	220-230 €	180-190 €
2e coupe	220 €	180 €
3e coupe	Inc	Inc

Céréales

N: Nominal; **C**: Camion; **TC**: Train Complet; **P**: Péniche; **A**: Acheteur; **V**: Vendeur; **OA**: Option Acheteur; **OV**: Option Vendeur. **BPMF**: blé panifiable meunerie française. Tous les prix s'entendent en négoce (et non en culture), stade de gros, départ hors-taxe.

BLÉ TENDRE	**RÉCOLTE 2011**			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Aube/Yonne	76/15/4/2/2	juil.	220	A C
Sud Côte d'Or	BPMF 76/220/11%	juin	inc	C
Nord Côte d'Or	BPMF		inc	C
BLÉ TENDRE	**RÉCOLTE 2012**			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Sud -Côte d'or	76/220/11%	5 d'août.	233	V C
ORGE DE MOUTURE	**RÉCOLTE 2011**			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Aube/Yonne	sans limitation d'orgettes			
Sud Côte d'Or	67 kg/hl		inc	C
Nord Côte d'Or	62-63 kg/hl		inc	C
ORGE DE MOUTURE	**RÉCOLTE 2012**			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Aube/Yonne	62-63 kg/hl	sept.-déc.	205	A C
Sud Côte d'Or	63-64 kg/hl	5 d'août	207	T C
Nord Côte d'Or	62-63 kg/hl	9 d'août	205	V C
MAÏS	**RÉCOLTE 2011**			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Aube/Yonne		dispo	207 à 208	V C
Sud Côte-d'Or/Saône-et-Loire		3 de juil.	210	N C
MAÏS	**RÉCOLTE 2012**			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Sud Côte d'Or/Saône-et-Loire		9 d'oct.	207 à 207	V C

Fruits et légumes

(prix tous stades poids 100 kg) — *Cotations du 24/07/2012*	Lyon	Avignon-Cavaillon	Rungis
Abricot Bergeron France cat.I 45-50mm	**1,20 €**	-	**1,70 €**
Aubergine longue-violette France cat I	**1,20 €**	**1,20 €**	**1,20 €**
Céleri rave France	**0,85 €**	**1,15 €**	**0,95 €**
Carotte France cat I sac 12 kg	**0,82 €**	**0,80 €**	**0,85 €**
Concombre France cat I 350-400 g colis de 12 (la pièce)	**0,43 €**	-	-
Courgette verte France cat I 14-21 cm plateau	**0,80 €**	**0,85 €**	**0,85 €**
Endive France cat.I colis 5kg	**1,35 €**	**2,00 €**	**1,25 €**
Epinard France cat I	**1,90 €**	-	**1,20 €**
Laitue batavia blonde France cat I colis de 12	**0,45 €**	-	-
Laitue feuille de chêne rouge France cat I colis de 12	**0,45 €**	-	-
Mache coquille France barq. 150 g (les 150 g)	**0,95 €**	-	-
Melon Charentais jaune France cat I 800-950 g	**0,70 €**	**1,20 €**	**0,90 €**
Navet rond violet France	**1,30 €**	**1,70 €**	**1,40 €**
Nectarine chair blanche France cat.I A	**1,20 €**	**1,82 €**	**1,30 €**
Nectarine chair jaune France cat.I A	**1,20 €**	-	-
Pêche chair blanche France cat. I B	**0,85 €**	**1,40 €**	-
Pêche chair jaune France cat. I B	**0,85 €**	**1,40 €**	-
Poire Guyot France cat II 60-70 mm	**0,88 €**	-	**0,85 €**
Pois à écosser France cat I plateau	**4,00 €**	**4,50 €**	**0,95 €**
P de terre Agata France lavée cat.I 50-75mm sac 10 kg	**0,40 €**	**0,90 €**	-
P de terre chair ferme Charlotte France cat I carton 12,5 kg	**0,95 €**	-	**1,00 €**
Radis demi-long France (la botte)	**0,55 €**	-	-
Tomate ronde France cat I 57-67 mm	**1,25 €**	-	**1,15 €**
Tomate ronde France cat I 67-82 mm	**1,35 €**	**1,30 €**	-
Tomate ronde France grappe cat I	**1,55 €**	**1,60 €**	**1,55 €**

Matériel

Tracteur

07 - Vds Zetor 5211 55CV, année 90, 3800H, excellent état, cabine, pneus neufs, acheté neuf, prix : 6 000 euros
✆ **06 74 71 85 69**

18 - Vds tracteur Landini Légend, 130 ch, 4.200 h, clim, TBE, année 2003.
✆ **06 86 76 81 23.**

69 - Vds Renault Celtis 436 BC 82 cv. 2003 inv. méca. hilo. 3440 H. 1ère main, pneus av. neufs TBE 17900 euros.
✆ **06 49 51 98 45**

73 - Vds Renault Ceres 75X, 1999, 4680 h, tbé, pneus neufs, possibilité chargeur MX75U.
✆ **06 30 36 74 24**

74 - Vds tracteur Deutz 55 ch, 2 roues motrices, état très bien.
✆ **06 98 85 77 48**

Travail sol

89 - Vends ébouseuse de prairie Agrimat, bottin 4,2 M année 2002. Bon état 1500 euros (réf: 3001).
✆ **03 86 56 39 92 - 06 15 88 11 54**

89 - Vends semoir maïs monosem 4 rangs, 3M, bon état, possibilité livraison - 600 euros (réf: 3002).
✆ **03 86 56 39 92 - 06 15 88 11 54**

Récolte

03 - Vds MB New Holland TX 34 coupe 4,50 m 3600 h caisson HV clim B état.
✆ **06 82 29 78 44**

21 - Recherche mois. batteuses Claas Consul Mercator Dominator 66 68 76 78 85 86 88 96 - John Deere 952 955 965 970 975 1052 1055 1065 1075 1085 - New Holland 1520 1530 1540 1545 8030 8040 8050 8060 8070 - Presses MD et RB (réf: 290B).
✆ **06 29 81 80 05**

58 - Vends faneuse Khun 5000 M, bon état 1800 euros fourgon Iveco C3550133 pour pièce 2000 euros (réf: 3003).
✆ **06 75 71 61 70**

63 - Vds MB NH 8055 Cabine, année 1984, prix : 12000 euros.
✆ **06 21 71 34 08**

71 - Vends andaineur Kuhn, GA 7301, T.B. état, 8.000 euros.
✆ **03 85 78 61 29 ou 06 84 33 71 39**

89 - Vds équipement de 16 plateaux à tournesol pour coupe de 3,60 à 4,20 M. Prix: 450 euros (réf: 3007).
✆ **03 86 45 11 21**

Arbo-viti

26 - Vds pompe NICOLAS R25 pour pièces détachées + 3 chemises porcelaine 200 euros
✆ **06 08 99 85 80**

Distribution

38 - Vds distributeur d'engrais Amazone Zax Perfect 1202 proche du neuf travaillé 200 ha prix 1500 euros
✆ **06 84 95 01 75**

Irrigation

26 - Vds 73 tuyaux de 80 + divers L+ coudes, 65 tuyaux de 50 en couverture totale+ 1 canon fixe TBE
✆ **04 75 68 64 05**

Forestier

89 - Bois de chauffage à vendre sur Sens et ses environs (réf: 2902).
✆ **06 52 63 13 84**

Cave

73 - Vds égrappoir PMHOE16, tbé, peu servi, réglable haut. Cuve vinif plaf mob coude débourbeur 60 HP marque CMP 1400 euros à débattre.
✆ **06 17 98 12 58**

Manutention

74 - Vds cage de contention sur chariot + remorque 4,9 T basculante Gilibert bon état.
✆ **04 50 77 29 46 après 20 H**

Agri. divers

03 - Automoteur Evrard AH3004 3000 l 28 m alu 4RD 4RM 133 cv CT 03/16 GV rendue 2001.
✆ **06 67 63 59 91**

10 - Achète Enrubanneuse, Semoir à maïs Monosem 4rgs boite plastique ferti + micro, MB Laverda 3350 - 3450 - 3500, Tracteurs MF et Ford.
✆ **06 83 59 05 70**

18 - Vds Berthoud, 2009, Mac 1200 auto régleur, rampe 21 m - tracteur Fiat 880DT5 - herse combiné Kuhn HR300, semoir Nodet - Land packer JD Bru, 3 éléments, 7,6 m - vibro Sicam, 5 m, repliage hydraulique.
✆ **06 07 44 87 64.**

18 - Vends épareuse Rousseau 480 Pro, de 1992, portée horizontale NC, bon état, 5.000 euros, rotor gros bois + 1 neuf à fléau.
✆ **06 12 73 45 22.**

21 - Vds autochargeuse NH 1033 105 Bottes MD Tandem (réf: 30VB0).
✆ **06 15 97 99 62**

21 - Vds Presse NH 644 avec boîtier, fauche condit. taarup 306 trainie 2,40M (réf: 3000).
✆ **03 80 20 11 92**

21 - Vends vis Dupuy sur roue, diamètre 125, longueur 6M + moteur électrique (réf: 3006).
✆ **06 13 92 20 66**

23 - Vds broyeur mélangeur Law 7,5cv cause cessation. Prix à débattre.
✆ **06 32 45 03 67**

38 - Vds déssileuse-pailleuse Audureau Minotor 3050 3 m3 trainé 96 téléflexible révisé plancher tapis neuf TBE prix 5 000 euros
✆ **04 74 85 17 94 06 74 80 35 71**

42 - Vds voiture frigorifique Fiat Scudo, année 1998, très bon état, bien révisé
✆ **06 08 99 46 88**

Abonnement

Terres de Bourgogne



Chaque vendredi dans votre boîte à lettre

☐ **Je m'abonne pour 1 an**
à Terres de Bourgogne **95 €**
◯ 1 revue RÉUSSIR de mon choix* **30 €**
Total

☐ **Je m'abonne pour 2 ans**
à Terres de Bourgogne **185 €**
◯ 1 revue RÉUSSIR de mon choix* **60 €**
Total

☐ Melle ☐ Mme ☐ M. Nom:Prénom:
Raison sociale:
Adresse:
.....
Lieu-dit:CP: Ville:
Tél:.....
Fax:.....
Mobile:
Email:@

Signature

* Cocher la case correspondante et choisissez votre revue parmi les titres suivants:
☐ Bovins viande ☐ Grandes cultures ☐ Lait élevage
☐ Porcs ☐ Vigne ☐ Aviculture
☐ Fruits&légumes ☐ Pâtre ☐ Chèvre

À retourner sous enveloppe affranchie accompagnée de votre règlement à Terres de Bourgogne
Les jardins d'Octobre, 4 rue Davout
BP 77409 - 21 074 Dijon cedex

ABO2012-1163

☐ **Je règle.....€ par chèque à l'ordre de Sep de Bourgogne**
☐ Je n'autorise pas Terres de Bourgogne à m'envoyer des informations sur mon adresse mail
☐ Je demande une facture

Tél. 03 80 78 90 40 - mail: abonnement@terres-de-bourgogne.net

70 - Achète Presse BR Claas 34-44-46-42-62, Deutz Fahr GP220 - GP230, Welger RP12 - RP200 - RP202, Krone, Carraro. Presse MD JD, MF, RC, Claas.
✆ **06 83 59 05 70**

70 - Vds Bache neuve rouge en 2,50m de largeur. 2,50 euros le m2.
✆ **03 84 77 14 88**

71 - Vends semoir céréales nodet, 3 m, bon état, 19 descentes, pignon et couronne refaits à neuf, 2 ans.
✆ **06 24 78 62 81**

71 - Vds tracteur Someca 850, 4x4, Charg. Mailleux, 2 equip., 7.500 €, pelle cheni Poclain 75 CL2 GO, 10.500 P.L.
✆ **06 02 24 40 12**

74 - Vends ensileuse New Holland 708 bon état, moulin à marteau Shiolp prix à débattre.
✆ **04 50 35 22 38**

74 - Vds bétaillère 3 T, sem grain 13 rgs, 2 roues 15.155-17, 8 trous, lactoduc Alfal Laval.
✆ **06 09 73 91 31**

74 - Vends ensileuse maïs PZ, moulin et vis à grains, faucheuses PZ pour pièces, autochargeuse Krone.
✆ **06 69 08 71 42**

84 - 30-Vds benne monocoque 10 T, cover-crops 18-20-22-24-28-40 dis., décompacteur 6 d. Durou, charrues nonstop 2-3-4-5 socs, semoirs 2,5-3 et 4m, vibroculteurs 3+ 5,10+6 m.
✆ **04 66 24 26 11**

84 - Vends pompe à marc, fouloir égrappoir inox, Vaslin 15 HL, cuves Brauthite 10, 15, 60 HL, remorque vendange à vis, broyeur pulseur.
✆ **06 42 55 52 83**

89 - Vends remorque à fourrage 2 roues (réf: 3004).
✆ **06 33 50 04 34**

Elevage

01 - vds 60 logettes agritubel type madison 2 roues complètes 13 6 38
✆ **0679518477**

Véhicule

Utilitaire

01 - Vds camion bétaillère Volvo F610, 10T, 385 000 km, caisse bovins 5m20 pont hydro mines OK parfait état prix 10 500 euros
✆ **06.87.05.63.94**

01 - Vds camion Mercédes type 709, 280 000 km, 6T600, long de caisse 3m40 hauteur 2m (bovins, chevaux) mines OK parfait état 1ère main couché garage 12 000 euros
✆ **06.87.05.63.04**

71 - Vends camion bétaillère Mercedes 1217R42, 1985, 394.000 km d'origine, 10.000 € à débattre.
✆ **06 07 47 20 72**

73 - Vds camion benne Berliet TR 280 CV 19T très bon état Mine OK
✆ **06 70 07 93 18**

74 - Vds camion Mercedes bétaillère type 709, 280000km, 1ère main. PV: 3 tonnes 600. PTC: 2.6 tonnes 600. Mine OK, matériel parfait état _ Vds beau camion bétaillère Volvo F610, 10 tonnes, 385000km. Caisse bovins: 5,20M. Pond hydr. Mine OK, parfait état, prix: 10500 € (réf: 2905).
✆ **06 87 05 63 94**

Tourisme

26 - Vds FIAT BREACK MAREA WE TD ELX 110CH diesel 2002 très bon état.
✆ **04 75 47 71 63**

38 - Jeep Compass Twin Spirit 2,0 l crd gris argent 140 ch 2008 114 Mkm c. entretien clim 4x4 : 9900 euros.
✆ **06 60 27 96 76**

38 - Vd Partner HDI 90 ch année 2010 - 32000 km gris métal 2 portes latérales impec prix argus.
✆ **04 76 65 40 88**

67 - Collaborateur Mercedes vends C220 cdi Avantgarde, gris tenorit métal., boîte automatique, options, état neuf, année 09.
✆ **06 74 87 03 74**

Achat-Vente

Récolte

01 - Achète maïs ensilage récolte 2011 et paille en andain
✆ **06.76.56.88.20**

38 - Vend 1 Ha paille de blé en andains commune des Abrets.
✆ **04 76 07 62 56**

42 - Vends foin 2012 grosses bottes
✆ **04 77 63 32 86**

58 - Vds foin 2012 bottes rondes ou rectangulaires bonne qualité (réf: 3008).
✆ **06 80 53 19 97**

69 - Vends foin récolté 2012 balles rondes prairie permantes en bio. Possible de bottes carrées.
✆ **06 03 40 36 15**

PETITES ANNONCES
Tel. 03 80 78 90 40
Fax 03 80 70 08 02
pa@terres-de-bourgogne.net

71 - Vds foin balles rondes et balles carrées, achète luzerne et paille B. R. et B. C.
✆ **06 33 33 31 81**

71 - Vds foin 2012, bonne qualité, balles rondes, 18 euros, Bresse 71.
✆ **03 85 74 84 76**

74 - Vds foin mur récolte 2012 balles rondes 90 euros tonne départ.
✆ **04 50 77 94 56**

Fourrage

18 - Particulier vd foin et paille, balles rectangulaires, 2,40x90x1,20 : Foin de prairies naturelles récolte en bonne condition stocké à l'abri, 130 euros la tonne départ Paille d'orge 70 euros la tonne départ Possibilité de livraison par camion remorque. Tarif rendu chez l'éleveur suivant la distance en km, départ bourges 18.
✆ **06 61 19 82 57 ou 02 48 64 11 43**

SARL **Lagarde et fils à Luzy**
Vends : Paille blé et orge
Tel. 06 24 02 19 94

23 - Vds foin 120x120 bonne qualité. Prix suivant quantité.
✆ **06 32 45 03 67**

43 - Vds foin boule 120 x 120 - 135 euros la tonne (1 boule = 215 kg).
✆ **04 71 57 14 56 ou 06 40 19 46 39 après 20 h**

70 - Agriculteur vend livre paille et foin de qualité
✆ **03 84 32 30 91 ou 06 86 08 38 02**

ACHÈTE
PAILLE- FOURRAGE
Tous Formats
RÉGLEMENT À L'ENLÈVEMENT
STE T.N.D.
Tel. 03 80 75 89 22

71 - Vends foin récolte 2012, bottes rondes 120x170, très bonne qualité.
✆ **03 85 47 31 80 ou 06 84 13 84 01**

88 - Vends foin regain année 2011 grosse quantité prix à débattre.
✆ **03 29 65 30 14**

Pépinière

69 - Vds plants de poireaux Bleu de Solaize GAEC Duchamp 330 rue du Rhône 69 Solaize.
✆ **06 12 34 36 01 ou 06 12 34 36 40**

69 - Vds plants de poireaux : GAEC Duchamp - 330 rue du Rhône - 69 Solaize.
✆ **06 12 34 36 01 ou 06 12 34 36 40**

Propriété

21 - PAC - A vendre DPU - Vente de matériel agricole : Tracteur + Combiné Semoir à engrais (réf: 30VB1) .
✆ **03 80 22 12 03**

38 - Cause retraite cède exploitation laitière 40 VL + suite + bât + mat + terres. Réf. 01/01/12. Écrire au journal Terre dauphinoise 44 av. Marcelin Berthelot - BP 2608 - 38 036 Grenoble Cédex2.

Divers

07 - Vds barriques en chêne 225L servies vin rouge très propres livraison assurée
✆ **06 86 20 93 73**

18 - Envie de réussir tous vos projets à l'avenir, de vivre dans un bonheur assuré ? Recevez nos 12 conseils GRATUITS. Mail : uhblain@wanadoo.fr

57 - Vds combiné semoir Kuhn + HR 4002, télescopique JCB 530 SX 2007 bon état.
✆ **03 87 86 90 43**

70 - Achète Enrubanneuse, Semoir à maïs Monosem 4rgs boite plastique ferti+micro, MB Laverda 3350 - 3450 - 3500, Tracteurs MF et Ford.
✆ **06 83 59 05 70**

Les offres d'emploi de l'APECITA

AM006839 - BAS-RHIN
CONSEILLER OPERATION AGRI-MIEUX H/F
OPA. Assurer l'animation d'opérations Agri-Mieux, le déploiement des mesures agro-environnementales et l'animation agricole au sein des aires d'alimentation de captage définies. Ingénieur agri/agro, BTS avec expérience. Connaissance du milieu agricole. Capacité d'animation de réunions. Bon relationnel et goût du travail en équipe. CDI à compter du 01/09/2012. Rémunération établie selon grille.

AM006897 - HAUT RHIN
TECHNICIEN VITI - VINICOLE H/F
Producteur - Négociant - Eleveur en Vins et Crémants d'Alsace, inscrit dans un projet de qualité haut niveau. Assumer les différents travaux de vigne (plantation, taille...vendanges) en intermittence de certaines activités de cave, d'embouteillage et de préparation de commandes avec l'équipe des chais. Animation d'une petite équipe. BEPA, BTAO, BTSA ou autodidacte possédant expérience confirmée. Savoir conduire tracteur avec accessoires et réglage des outils de culture et traitements. Permis cariste + PL souhaités. CDI. Rémunération selon compétences.

AM006898 - HAUT RHIN
ADJOINT AU MAITRE DE CHAIS H/F
Producteur-Negociant-Eleveur en Vins et Crémants d'Alsace, inscrit dans un projet de qualité de haut niveau. Seconder efficacement le Maître de Chais dans l'ensemble des tâches techniques, qualitatives, administratives et de management à partir du suivi des vignes et vinification jusqu'à la mise en bouteille. Pouvoir, à court terme, assumer les différentes responsabilités du Maître de Chais en son absence : organisation, sélection des cuvées, suivi des échantillons clients et concours, participation aux travaux et encadrement de personnel. BTS Viti-Oeno, voire DNO ou IA. Bonnes connaissances viticulture- oenologie. Expérience souhaitée. Autonomie, rigueur et esprit d'initiative. Entrée à convenir, si possible pour les vendanges. CDI avec période d'essai. Rémunération selon compétences. Poste évolutif.

AM006978 - HAUT-RHIN
ANIMALIER SPÉCIALISÉ EN AQUACULTURE H/F
Centre de recherche en nutrition animale. Assurer soins aux poissons d'élevage et participer aux essais. Participer au contrôle qualité d'eau. Assurer nettoyage et maintenance. CAP/BEP agricole spécialisation aquaculture et/ou expérience acquise dans l'élevage des poissons. Connaissances en entretien des circuits fermés en eau douce souhaitée. CDI. Travail en journée et par roulement le week-end.

Pour obtenir les coordonnées des entreprises, contactez la délégation la plus proche :
Bureau de Colmar Tél. 03.89.22.24.87 • Bureau de Dijon Tél. 03.80.70.27.37
N'hésitez pas à consulter l'ensemble de nos offres d'emploi sur le site :
www.apecita.com dans la rubrique Emploi

PETITES ANNONCES — 3, 10 ou 27 départements

Annonces réservées aux particuliers - Le journal accepte les petites annonces jusqu'au lundi 12h00.

1 REMPLISSEZ VOTRE GRILLE *(en lettres capitales lisibles, une lettre par case, une case blanche entre chaque mot)*

La ligne supplémentaire : 3,05 € TTC

❑ **Annonce encadrée : 3,05 € TTC** ❑ **Annonce domiciliée au journal : 4,57 € TTC**

2 COCHEZ LA ZONE DE DIFFUSION DE VOTRE CHOIX ET LE NOMBRE DE PARUTION (S)

❑ **RÉGIONALE - 3 départements**
(Côte d'Or, Nièvre, Yonne)
❑ 1 Parution **10 €**
❑ 2 Parutions **15 €**
❑ Parution supplémentaire **5 €**
(identiques et consécutives)

❑ **GRANDE RÉGION - 27 départements**
(Ain, Allier, Ardèche, Cher, Corrèze, Côte d'Or, Creuse, Doubs, Drôme, Isère, Jura, Loire, Haute-Loire, Meurthe et Moselle, Meuse, Moselle, Nièvre, Puy de Dôme, Bas Rhin, Rhône, Saône-et-Loire, Haute-Saône, Savoie, haute-Savoie, Vosges, Territoire de Belfort, Yonne)
❑ 1 Parution **29 €**
❑ 2 Parutions **43 €**
❑ Parution supplémentaire **15 €**
(identiques et consécutives)

❑ **VALLÉE DU RHÔNE ET BOURGOGNE - 10 départements**
(Ardèche, Côte d'Or, Drôme, Gard, Isère, Nièvre, Rhône, Saône-et-Loire, Yonne, Vaucluse)
❑1 parution **17 €** ❑2 parutions **26 €** ❑ Parution supplémentaire **10 €** *(identiques et consécutives)*

3 COCHEZ LA RUBRIQUE DE VOTRE CHOIX

❑ Tracteurs
❑ Matériels de travail du sol
❑ Matériels de récolte
❑ Matériels de traitement
❑ Matériels arbo-viti
❑ Matériels de distribution
❑ Matériels d'épandage
❑ Matériels d'irrigation
❑ Matériels forestiers
❑ Matériels travaux publics
❑ Matériels de cave
❑ Matériels de manutention
❑ Matériels de station
❑ Matériels de taille
❑ Materiels agricoles divers
❑ Véhicules utilitaires
❑ Véhicules tourisme
❑ Ventes/achats de récoltes
❑ Cultures sous abris
❑ Plants/pépinières/Droits à produire
❑ Bâtiments professionnels
❑ Propriétés achat/ventes
❑ Terrains
❑ Locations agricoles
❑ Locations autres
❑ Offres d'emplois
❑ Demandes d'emplois
❑ Propositions commerciales
❑ Offres de service
❑ Mariage-rencontres
❑ Divers
❑ Animaux divers
❑ Bovins
❑ Caprins
❑ Ovins
❑ Porcins
❑ Equins
❑ Volailles/Lapins
❑ Chiens
❑ Chasse/gibier

4 JOIGNEZ VOTRE RÉGLEMENT ET ENVOYEZ LE TOUT À TERRES DE BOURGOGNE

Nom :
Prénom :
Adresse :
.....
Code Postal :
❑ Je joins un chèque de €TTC
à l'ordre de Terres de Bourgogne
❑ Je règle par CB la somme de €TTC
carte N° |_|_|_|_| |_|_|_|_| |_|_|_|_| |_|_|_|_|
expire fin |_|_|/ |_|_| signature:
Banque

Terres de Bourgogne
Les Jardins d'Octobre - 4, rue Davout
BP 77409 - 21074 DIJON Cedex
Tél.: 03.80.78.90.40
Fax : 03.80.70.08.02

Votre justificatif comptable

A découper et à conserver
parue le:.....
Nom - Prénom :.....
Adresse :
.....
.....
Collez ci-dessous votre annonce parue dans le journal

Montant :.....TTC
(dont TVA 19,6 % soit.....€)

70 - Vds cause cessation, pipe Lime Westphalia 4 griffes tuyaux inox ¯40 evacuateur Moirot 103M complet pulverisateur caruelle 800 L 12 m vibro quivogne 29D.
✆ **06 07 89 98 24**

71 - Vds piquets acacia, 1,80 m, 600 fendus, non appointés, pour clôture, 1,70 €.
✆ **03 85 40 51 63 H.R.**

74 - Vds bas prix lot pièce Lanz, presse New Holland John Deere, pièce Busatis Huard la Buvette, clôture électrique batteries.
✆ **04 50 45 29 54**

88 - Vends pelle Poclain 688 à chenilles 15 T 7400 H 6 godets nombreuses pièces neuves, prix 17.500 euros TTC.
✆ **06 84 77 15 14 ou 06 81 15 40 61**

89 - Broyeur Quivogne BP 320 double entraînement, Transport en long _ Chiots beauceron, chienne 2BWJ573. Né le 27.05.12. Prix intéressant (réf: 2906).
✆ **03 86 32 20 52**

Location

Autre

25 - LOUE Gite dans le Haut Doubs, confort 4/5 personnes, proche de la Suisse, prix selon la saison.
✆ **03 81 43 55 20**

83 - A louer studio Presqu'ile de Giens face Porquerolles. Site superbe, 4 couchages, 500 m plage, 400€/sem. Juillet-Août - 250 € Sept (réf: 290E)
✆ **03 80 84 32 33**

Offre

Emploi

01 - CUMA NORD AIN RECRUTE CDI CHAUFFEUR CONNAISSANCE MECANIQUE SOUHAITEE
✆ **04 74 30 70 42**

21 - Recherche salarié pour septembre, exploitation polyculture élevage lait, CDI. Permis B + véhicule (réf: 3005).
✆ **06 74 41 00 40**

71 - Domaine viticole Mâcon sud recherche ouvrier viticole tractoriste autonome (traitements, labour, machine à vendanger,...). CDI temps plein - disponible dès que possible. FDSEA - Service emploi, maison de l'agriculture, 71010 Mâcon cedex - service.emploi
✆ **03 85 29 56 50**

71 - Négociants ou coop recrutent titulaires BAC CGEA ou BTSA CDD Contrat Pro alternance formation commercialisation bétail. Envoi CV + LM à C2FBV - LES HAIRES - 71110 Anzy-le-Duc (réf: 290D).
✆ **06 76 48 37 25**

74 - Alliance Conseil 74 recherche agent tech contrôle laitier, visites de traite, CDI sept 12. Env. CV + LM à Alliance Conseil 74 - 52 av. des Iles - BP 9016 - 74990 Annecy cedex9
✆ **04 50 88 18 30**

74 - Elevage Avenir recherche technicien élevage parage prestations hygiène contrôle laitier CDI. Env. CV + LM à Elevage Avenir 52 av. des Iles - BP 9016 - 74990 Annecy cedex 9.
✆ **04 50 88 18 30**

74 - Exploitation lait et céréales rech. salarié en vue association, région Genevois.
✆ **06 13 11 24 78**

Mariage

Rencontre

84 - 07-JF 46 ans physique agréable, sérieuse, souhaite rencontrer Homme bonne moralité, humain, afin de bâtir un avenir solide. Ecrire au journal : Vaucluse Agricole-Agroparc-84912 Avignon cédex 9 – Réf. KJ2310

Animaux

Divers

73 - Mouton Hampshire élevage inscrit, vds béliers, agnelles, garantie sani. poss livré.
✆ **04 79 65 63 73/ 07 70 61 84 26**

73 - Cherche place en pension pour hiver à l'attache 35 VL et génisses personnes sérieuses.
✆ **06 65 72 29 28**

74 - Vds vaches et génisses prêtes montbéliardes cause quota.
✆ **04 50 77 46 38 ou 06 08 53 93 69**

Bovin

01 - vds broutards limousin IBR A issus IA pour reproduction calmes tel repas
✆ **04 79 87 61 95**

18 - Vends 10 génisses montbéliardes, vêlage sept-octobre, indemnes IBR.
✆ **02 48 96 09 80.**

42 - Vds taureaux prêts à saillir Holstein rouge et noir et Montbéliard T B . orig. , poss. location
✆ **06 89 30 04 69**

69 - Achète broutards et vaches Charolaise pour l'engraissement. Règlement assuré.
✆ **06 80 44 67 41**

69 - Vds petites génisses Montbéliardes 1 mois.
✆ **04 74 26 00 12 ou 06 71 74 64 48**

69 - Vds taureau charolais 20 mois HBC origine IA TGS Freydière Gilbert St Genis l'Argentière.
✆ **06 61 59 44 07**

71 - Vds taureaux HBC bonnes origines viande et gabarit, hiverne au pré Gaec Goullard (réf: 270B)
✆ **03 85 79 40 98**

71 - Vds T.B. repro. charolais 2 ans, HBC, IBR A, hivernés au pré, TGS. Dumont J-P.
✆ **06 07 57 55 40 ou 03 85 24 24 96**

71 - Elev. Charolais HBC, vd pour reprod. un lot de jeunes vaches suitées, excel. origine, TGS, IBR A. Dufraigne Jean, Les Gaudoits, 71190 Mesvres.
✆ **/fax 03 85 54 41 10 H. Repas.**

71 - Vds 25 génisses Charolaises, HBC, IBR A, pleines, 1 taureau 18 mois.
✆ **03 85 88 31 05 ou 06 48 20 82 79**

Caprin

26 - Vds chèvres pleines mises bas septembre 2012
✆ **04 75 63 06 65**

42 - vVds chevrettes et jeunes boucs Alpin indem caev
✆ **04 74 89 90 32 hr**

69 - Cause cessation automne 2012, vends 45 chèvres saanens. Remorque et marchés vaches-chèvres.
✆ **04 72 24 52 86 ou 06 12 78 37 94**

Ovin

74 - Achète brebis pleines ou suitées, réformes, agneaux... paiement comptant.
✆ **06 08 06 98 65**

89 - Vends agnelles Suffolk inscrites garanties sanitaires, origines belges (réf: 290F).
✆ **03 86 32 57 04 (le soir de préférence)**

Equin

42 - Vds chevaux Comtois PP: 2 juments pleines 4 et 5 ans + 2 pouliches 5 et 6 mois.
✆ **04 77 60 54 85 ou 06 83 49 24 80**

69 - Vds jument comtoise 6 ans plein papier docile travaux agricole pleine en 2013 livraison poss.
✆ **06 75 19 21 25**

70 - Vends Haflinger Poulains, Pouliches 1 et 2 ans, Hongres 3 ans, TBO, débourrés.
✆ **06 83 52 89 73**

Chien

07 - Vds chiots Border Collie mère n° 2DYA861, travail sur bovins et ovins
✆ **04 75 58 02 95**

38 - Vds chiots mâles type patit Gascon N° Mère 250268730066815.
✆ **04 74 59 87 17**

38 - Vds chiots mâles tatoués et vaccinés Bleu de Gascogne parents chasse lièvre et sangliers, n° tatouage Mère 2FNW813,
✆ **04 76 40 57 47**

42 - vds pour chasse, 4 chiots Setter Gordon nés 6.05.12 pucé + vaccin. mère GBK877
✆ **04 77 20 86 76**

58 - Vds 6 chiots nés le 18/04/2012 - type Border Collie. Parents pure race - N° Mère: 250268500459470. Pucés, vaccinés - Parents trav ovin, bovin. Contact: Marion Michel - Luzy (réf: 2800).
✆ **06 82 18 73 68**

71 - Vds chiots Border Collie, lof, père et mère n° 250269200088312, travail sur ovin et bovins.
✆ **06 19 21 85 32**

71 - Vds chiots Border Collie 4 mois et chiens débourrés, bonne s orig., mères 2DMG568.
✆ **06 74 49 76 31**

89 - Vds 1 chiot femelle Griffon Fauve de Bretagne - Lof- Née le 20.04.12 - Mère 2GAG054 - Prix: 450 euros (réf: 2903).
✆ **03 86 56 05 38 ou 06 22 65 95 50**

Chasse-Gibier

01 - Vds cabane en bois (à monter) 4mx4m +2,50x4 de terrasse différentes sections de bois Douglas et sapin 2 fenêtres + 1 porte - prix à débattre
✆ **04.74.22.72.31. hr**

07 - Déçu de la qualité de vos Perdrix de chasse : elles ne volent pas, maigrissent, ne s'alimentent pas...Adressez vous à un véritable élevage spécialisé en Perdrix rouges et grises
✆ **06 82 28 12 19**

Viticulture

Vendanges

42 - Cherche vendangeurs, porteurs, avec expérience Beaujolais vers le 10 septembre, nourri logé sur place 17 jours thierry.canard@wanadoo.fr

69 - Recherche vendangeurs vendangeuses en beaujolais et porteur environ 15 septembre.
✆ **06 10 61 17 41**

69 - Recherche vendangeurs (euses), nourri logé, vers 15 septembre env.
✆ **06 09 20 59 45**

69 - Cherche vendangeurs (euses) nourris logés 12 jrs env. à partir du 10 sept. env.
✆ **04 74 04 35 03 HR**

69 - Cherche vendangeurs vers le 10 septembre, nourri logés, environ 10 jours.
✆ **04 74 01 17 75**

PETITES ANNONCES
Tel. 03 80 78 90 40
Fax 03 80 70 08 02
pa@terres-de-bourgogne.net

ESPACE Affaires

Collect World
LE SITE DES COLLECTIONNEURS ET DES PASSIONNÉS
+ de 3000 RÉFÉRENCES
Le spécialiste de la miniature AGRICOLE
www.collect-world.com
Tél. 02 33 96 02 79
Rue de la Salette - 61800 MONTSECRET
Autres univers disponibles : Travaux publics, Militaria...
Tout le catalogue sur le site !

La Maism de l'Eleveur
Tél. : 03 24 71 74 27 - Fax : 03 24 71 97 70 - 08400 Vouziers
Tôle avec régulateur de condensation
NOUVELLE GÉNÉRATION
Garantie 20 ans contre le décollement
* prix HT pour + de 200 m²
Présent au SPACE
Hall 7 - allée b - stand B17
** offre soumise à conditions
• eps 0,63 avec régulateur 7€70 le m2*
• eps 0,75 avec régulateur 8€50 le m2*
pour + de 500 m², remise de 0,20€/m²**
Témoignages clients sur : www.toles-atg.fr
Livraison gratuite en France métropolitaine

Elan
✆ 01 49 84 94 28
LE MASQUE PROTECTEUR AIR▸ACE
SPÉCIAL POUSSIÈRES ET ODEURS
64€ TTC FRANCO DE PORT
RÉF. 176001
Le masque AIR▸ACE, très ergonomique, apporte confort, sécurité et économie à tous ceux, éleveurs, techniciens, vétérinaires, qui sont confrontés quotidiennement aux problèmes de poussières et d'odeurs dans les élevages porcins, avicoles et cunicoles. (Ne convient pas pour les traitements de cultures).
• CONFORT, parce que très léger (250 g environ) malgré son ossature rigide, facile à ajuster, vite rangé dans son étui de transport, et conçu pour supprimer les problèmes de buée tellement désagréables notamment pour les porteurs de lunettes.
• SÉCURITÉ du filtre à poussière certifié CE EN 143 P2, conçu pour protéger contre les particules en suspension dans l'air et dans l'eau, auquel peuvent être adjoints si nécessaire un filtre anti-odeur au charbon actif et une visière de protection.
• ÉCONOMIE grâce à la très grande surface de travail du filtre et à l'absence d'humidification par l'haleine expirée, le filtre a une durée de vie généralement 8 à 10 fois supérieure aux masques jetables classiques.
• EFFICACITÉ ET SIMPLICITÉ D'UTILISATION
1- La grille amovible protège le filtre contre les chocs. Elle est facile à ouvrir pour changer les filtres.
2- Le filtre à poussière facilite le passage de l'air et la respiration grâce à une surface importante.
3- L'ossature du masque maintient le filtre parfaitement en place et facilite la circulation de l'air.
4- La soupape supérieure (aspiration) répartit l'air extérieur uniformément sur toute la surface du filtre.
5- La soupape inférieure (expiration) rejette l'air humide d'expiration vers le bas sans contact avec le filtre d'expiration vers le bas sans contact avec le filtre.
BON DE COMMANDE
à faire parvenir, accompagné de votre règlement par chèque à l'ordre de : REUSSIR - ELAN 2/4 avenue de la Cerisaie • Silic 311 94266 FRESNES CEDEX
Elan ✆ 01 49 84 94 28
N° RÉFÉRENCE | QUANTITÉ | PRIX unitaire € TTC | PRIX total € TTC
176001 | | 64,00 | ,
TOTAL À PAYER € TTC - Franco de port ,
SOCIÉTÉ :
Adresse :
Ville :
Code Postal : Tél. :
Livraison sous 8 jours et sous réserve des stocks disponibles. Conditions de vente disponibles sur demande. RCS Caen 388 308 637
EAGs - Photos non contractuelles

ALKERN
25 ANS D'EXPÉRIENCE DANS LE DOMAINE DU STOCKAGE
ÉLÉMENTS DE STOCKAGE CE
De 1 à 5 m
FABRICANT
MUR DE BARDAGE
AUGES BÉTON
PLAQUES À SCELLER
SILOS - FUMIÈRE
LIVRAISON SUR TOUTE LA FRANCE
Dbms 80290 GAUVILLE - Tél. 03 22 38 03 42 - Fax : 03 22 38 00 10

LA BOUTIQUE RÉUSSIR
à plus d'un titre
DÉCOUVREZ LES REVUES DU GROUPE RÉUSSIR et ABONNEZ-VOUS EN LIGNE sur : www.reussir-boutique.com

CÔTE D'OR

MODIFICATION DE STATUTS

ALIROL SERVICE ET COMMERCIALISATION

Société Anonyme à Conseil d'Administration
Au capital de 100.000 euros
Siège Social : Lacanche
21230 Arnay-le-Duc
324 666 502 RCS Dijon

Aux termes du procès verbal de l'assemblée générale extraordinaire en date du 22 juin 2012, il a été décidé de la transformation de la Société en société par actions simplifiée à compter du même jour, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la Société. La dénomination de la Société, son objet, son siège, sa durée et son capital demeurent inchangés.
Admission aux assemblées et droit de vote :
Tout associé peut participer aux assemblées . Le droit de vote attaché aux actions est proportionnel à la quotité du capital qu'elles représentent, et chaque titre donne droit à une voix au moins.
Transmission des actions : Toute transmission d'actions est soumise à l'agrément préalable du Comité de Direction.
La transformation a mis fin aux fonctions des administrateurs et à tous organes de direction ; sous sa nouvelle forme la société nomme Président la SOCIETE FINANCIERE DE LACANCHE - SOFILAC, SAS, sise Lacanche, 21230 Arnay-le-Duc, immatriculée au RCS de Dijon 388 851 412.
Sont également nommés en qualité de membres du Comité de Direction, pour une durée de trois années renouvelables :
- Monsieur Bernard Muletier, 18 chemin du Siroux 69260 Charbonnières Les Bains.
- Madame Odette Augagneur, Le Jachristal, Plaisance 69870 Poule Les Echarmeaux.
- La SOCIETE FINANCIERE DE LACANCHE - SOFILAC.

Les commissaires aux comptes, titulaire, le cabinet AUDITIS, et suppléant, Monsieur Thierry Dumas, sont maintenus dans leurs fonctions.
Le dépôt des actes sera effectué auprès du Greffe du Tribunal de Commerce de Dijon.

AL21309317

S.C.P « Didier NOURISSAT, Hugues MISSEREY, Ivan STRIFFLING et Maël VIARD»
Notaires associés
23 rue Buffon - 21000 Dijon

Aux termes d'une délibération en date du 12 mars 2012, l'Assemblée Générale Extraordinaire de la société dénommée « LABORATOIRE D'ANALYSES DE BIOLOGIE MEDICALE BRUANT », SELARL, capital de 370.323€ ayant son siège à Dijon (21000), 20 rue de la Liberté, SIREN n° 387 997 059 RCS Dijon a décidé de modifier la dénomination sociale ci-dessus précisée pour devenir « LABORATOIRE DE BIOLOGIE MEDICALE BRUANT» à compter du 12 mars 2012 et de modifier en conséquence l'article 3 des statuts.
Aux termes d'une délibération en date du 29 juin 2012, l'Assemblée Générale Mixte de la société dénommée « LABORATOIRE DE BIOLOGIE MEDICALE BRUANT», ci-dessus visée a décidé de modifier l'objet social actuel de sorte que l'objet social est dorénavant le suivant : exploitation d'un laboratoire de biologie médicale implanté sur un ou plusieurs sites, et de modifier en conséquence l'article 2 des statuts.
Pour avis et mention.

AL21309324

APPEL D'OFFRES

Avis d'appel public à candidatures
Délégation de Service Public

COMMUNE DE FLAGEY LES AUXONNE

1. Dénomination et adresse de la collectivité :
Commune de Flagey les Auxonne, Place de la Mairie - 21130 Flagey les Auxonne
Tél : 03 80 37 34 86 Fax : 03 80 31 03 54
2. Objet de la consultation :
Délégation par affermage du service public d'assainissement, attribuée conformément aux articles L.1411-12 et L.1411-2 du Code général des collectivités territoriales.
3. Caractéristiques essentielles de la délégation :
Durée du contrat : 10 à 12 ans à compter du 1er janvier 2013.
Données du service :
- Nombre d'abonnés : 75
- Volume de facturation : 7 000 m³
- Ouvrages à exploiter :
- Station : lagune , d'une capacité de 180 Eq/H.
- Poste de relèvement : 1 unité de 15 m³/H
- Linéaire du réseau : 3 576 ml

4. Contenu des dossiers de candidature :
- Lettre de candidature
- Attestations, certificats et justifications prévus aux articles 8 et 9 du décret n° 97-638 du 31 mai 1997 et L 1411-1 du CGCT.
- Chiffres d'affaires et bilans des trois dernières années.
- Toutes pièces permettant d'apprécier les garanties professionnelles et financières de l'entreprise et l'aptitude à assurer la continuité du service public et l'égalité des usagers devant le service public.

5. Date limite de réception des dossiers de candidature :
Le 20 août 2012 avant 12heures à la Mairie de Flagey les Auxonne.
Les dossiers de candidature devront être adressés à Monsieur le Maire, Place de la Mairie - 21130 Flagey les Auxonne, sous enveloppe cachetée portant la mention : « Candidature pour la gestion du service public d'eau potable.
6. Renseignements :
Monsieur le Maire -Tél : 03 80 37 34 86
Cabinet GUÉSAC'EAU , Michel GUILLAUME, Port : 06 07 46 92 47

AL21309320

safer Bourgogne Franche-Comté

AVIS DE LA SAFER

SAFER DE CÔTE D'OR

Appel à Candidatures
La SAFER Bourgogne Franche Comté (département 21) se propose, sans engagement de sa part, d'attribuer par rétrocession, échange ou substitution tout ou partie des biens suivants :
Parcelles en nature de terre :
ARGILLY:
4 ha 90 a 60 ca - En chauffe four: ZP-1
PREMEAUX-PRISSEY:
4 ha 61 a 00 ca - Les pieces martin: ZC-5
QUINCEY:
8 ha 48 a 62 ca - Au topet: ZC-73[21] - La polle: ZH-4
Parcelles en nature de terre
Objectif : Priorité pourra être donnée à des projets de remaniement parcellaire.
MEUILLEY: Parcelles en nature de terre, lande, bois-taillis, vigne
2 ha 78 a 29 ca - Au dessus de faye: C-130-132 - Aux grands paisselets: E-37-93 - Derrière l'allée: A-834-839 - Derrière soillot: D-303 - En la combe de chevannes: E-13-23-24-27-29-31 - En la combe dimanche: E-5-7-9-11 - Les champs funiers: E-1364-1365 - Les grivelles: E-1422 - Sous soillot: D-156-162-167-197 Objectif : Maintien de l'exploitant sur les parcelles lieudit : « En la combe de chevannes » et « En la combe dimanche »
tLes personnes intéressées devront manifester leur candidature par écrit au plus tard le 13/08/2012 à Safer Bourgogne Franche Comté, 11 Rue François Mitterrand - 21850 Saint-Apollinaire, Tél.: 03 80 78 99 89 où des compléments d'information pourront être obtenus.

AL21309330

AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution d'une Société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme : Société civile immobilière
Dénomination : SCI DU CHATEAU
Siège Social : 2, rue du Château- 21120 Moloy
Objet :L'acquisition, l'administration et la gestion par location ou autrement de tous immeubles et biens immobiliers
Durée : 99 ans
Capital : 1.000 euros
Apports en numéraire : 1.000 euros
Apports en nature : Néant
Gérance : Monsieur Christophe Suard demeurant 2, rue du Château, 21120 Moloy
Cession de parts : librement cessibles entre associés, au profit du conjoint, des ascendants ou descendants du cédant ; cessions à d'autres personnes qu'avec l'autorisation préalable de l'assemblée générale extraordinaire des associés
Immatriculation : au RCS de Dijon.

AL21309301

SCP « Didier NOURISSAT, Hugues MISSEREY Ivan STRIFFLING et Maël VIARD
Siège à Dijon - 23 rue Buffon
21000 Dijon

Avis est donné de la constitution, aux termes d'un acte reçu par Me Maël VIARD, notaire à DIJON, le 11/07/2012, de la société à responsabilité limitée dont les caractéristiques sont énoncées ci-dessous :
Dénomination : SCI HOTEL GAUCHY 2012
Siège social : 1 rue Arthur Deroye, 21000 Dijon
Durée : 99 ans
Objet : Acquisition par voie d'achat ou d'apport, propriété, mise en valeur, transformation, construction, aménagement, administration et location de tous biens et droits immobiliers…
Capital social : Mille Euros (1.000,00 €) par apports en numéraire
Gérant : Mr Jean-Christophe Oudin, demeurant à Dijon (21000), 1 rue Arthur Deroye
La société sera immatriculée au RCS de Dijon
Pour avis et mention
Me Maël VIARD

AL21309313

Aux termes d'un acte SSP en date du 1 juillet 2012 il a été constitué une société
Dénomination sociale : CTDS
Siège social : 98-100 rue Monge, 21000 Dijon
Forme : SARL Unipersonnelle
Nom commercial : DRESS CODE
Capital : 1000 €
Objet social : Commerce prêt a porter
Gérant : Mademoiselle Samira Laimouni, 29 rue de l'Ile, 21000 Dijon
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Dijon

AL21309315

Avis est donné de la constitution d'une Société

Sur notre site
AgriBourgogne.fr
Saisissez votre annonce en ligne et obtenez votre devis instantanément

PHL CONSULTING

Société par actions simplifiée
au capital de 1 000 euros
Siège social : 4 rue Jean Moulin - 21110 Pluvault

Aux termes d'un acte sous seings privés en date à Pluvault du 16 juillet 2012, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme: Société par actions simplifiée
Dénomination: PHL CONSULTING
Siège: 4 rue Jean Moulin - 21110 Pluvault
Durée: quatre-vingt-dix-neuf ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés
Capital: 1 000 euros
Objet: Conseils pour les affaires et autres conseils de gestion
Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.
Transmission des actions: La cession des actions de l'associé unique est libre.
Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.
Agrément : Les cessions d'actions, à l'exception des cessions aux associés, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.
Président :
Monsieur Philippe Lamouret, demeurant 4 rue Jean Moulin, 21110 Pluvault
La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de Dijon.
Pour Avis
La Présidente

AL21309319

RECTIFICATIF

Rectificatif à l'annonce parue dans Terres de Bourgogne, le 20 avril 2012,concernant la SAS KADESS, concernant la société Transfert de siège, lire L'AGE du 02/02/2012 et Transfert du siège social à compter du 01/02/2012 en lieu et place de L'AGE du 20/02/2012 et Transfert du siège social à compter du 20/02/2012

AL21309321

MODIFICATION DE CAPITAL

SCI B.B

au capital de 10.000 €
dont le siège social est à Dijon (21000)
5 rue de la Prévôté,
immatriculée au RCS de Dijon sous le
n° 485 239 271

Aux termes d'un acte en date du 20 juin 2012, il a été décidé de réduire le capital de 5.000 € pour être ramené de 10.000 € à 5.000 € par voie d'annulation de 500 parts sociales de 10 € nominal chacune.
L'annulation des pars sociales a pris effet ce même jour. Les articles 6 et 7 des statuts ont été modifiés en conséquence :
Anciennes mention : capital : 10.000 euros
Nouvelle mention : capital : 5.000 euros
Mention sera faite au RCS de Dijon.
Pour avis.

AL21309327

MAS METOUT

SARL au capital de 600.000 €
porté à 1.100.000 €
Siège social : Dijon (21000) -
24 Rue du Docteur Quignard
498 455 336 RCS Dijon

Aux termes de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 28 Juin 2012, le capital social a été augmenté en numéraire de 500.000 € pour être porté de 600.000 € à 1.100.000 €.
Les articles 6 (Formation du capital), 7 (Capital) et 8 (Répartition des parts sociales) des statuts ont été modifiés en conséquence.
La gérance

AL21309328

NON DISSOLUTION

SPIRIT OF MOBILITY

SAS au capital de 10000 €
Siège social :
24 Rue de la Redoute, 21850 Saint Apollinaire
403226012 RCS Dijon

L'assemblée générale du 16/07/2012 a décidé de ne pas dissoudre la Société bien que les capitaux propres soient inférieurs à la moitié du capital social.
Modification au RCS de Dijon.

AL21309322

GÉRANCE FIN DE GÉRANCE

CHARCUTERIE MARCEL SABATIER

Société à responsabilité limitée
au capital de 8.000 euros
Siège social : 7, rue de Dijon
21 560 Arc sur Tille
349 145 508 RCS Dijon

Par un procès-verbal de l'assemblée générale mixte du 29 juin 2012, Monsieur David Sabatier, 23, rue du Professeur Garnier, 21 560 Arc-sur-Tille, a été nommé Gérant à compter du 1er juillet 2012 en remplacement de Madame Catherine Sabatier, 31, rue du Professeur Garnier, 21 560 Arc-sur-Tille, démissionnaire. Mention au RCS de Dijon.

AL21308872

TED

Société à Responsabilité Limitée
au capital de 30 000 euros
Siège social : impasse des Charrières
21800 Quétigny
520 718 651 RCS Dijon

L'AGM du 25/06/12 a pris acte des démissions de leurs fonctions de cogérantes d'Aurélie Boukantar à effet du 18/02/12 et de Lise Huchet à effet du 25/06/12 et a décidé de ne pas pourvoir à leurs remplacements.
Pour avis,
La Gérance.

AL21309314

CESSION

Suivant acte reçu par Maître Philippe DEBORDES, Notaire Associé de la Société Civile Professionnelle «Philippe DEBORDES », titulaire d'un Office Notarial à Mirebeau-sur-Bèze (Côte-d'Or), 5, Rue du Bocanon, le 18 juillet 2012, enregistré à Dijon-Nord, le 19 juillet 2012, bordereau 2012/1661 case numéro 2, a été cédé par :
Monsieur Patrick Nathan Baron, Commerçant, et Madame Nathalie Solange Raymonde Levert, Sans profession, son épouse, demeurant ensemble à Saint-Apollinaire (21850), 16, Rue Aux Grands Journaux.
Nés savoir :
Monsieur Baron à Paris 10ème Arrondissement (75010), le 20 juin 1962,
Madame Levert à Malo-les-Bains (59240), le 14 mars 1966.
à :
Monsieur Ahmed Bellamlik, Commerçant, et Madame Hanane Ben-Raho, Sans profession, son épouse, demeurant ensemble à Saint-Apollinaire (21850), 26, Rue Gustave Eiffel.
Nés savoir :
Monsieur Bellamlik à Sale (Maroc), le 17 février 1967,
Madame Ben-Raho à Mèknès (Maroc), le 17 juin 1977.
Un fonds de commerce de Cadeaux, Presse, Bimbeloterie, Loto et divers et débit de tabac, exploité à Saint-Apollinaire (21850), 587, Route de Gray, lui appartenant, connu sous le nom commercial «TABAC PRESSE LOTO BARON», et pour lequel le Cédant est immatriculé au registre du commerce et des sociétés de Dijon, sous le numéro 420545683.
Le cessionnaire est propriétaire du fonds vendu à compter du jour de la signature de l'acte.
L'entrée en jouissance a été fixée au jour de la signature.
La cession est consentie et acceptée moyennant le prix principal de Quatre Cent Mille Euros (400.000,00 Eur), s'appliquant :
- aux éléments incorporels pour Trois Cent Quatre-Vingt-Sept Mille Quatre Cents Euros (387.400,00 Eur),
- au matériel pour Douze Mille Six Cents Euros (12.600,00 Eur).

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en la forme légale dans les dix jours de la dernière en date des insertions prévues par la loi, au siège de l'étude de Maître DEBORDES où domicile a été élu à cet effet.
Pour insertion
Le Notaire.

AL21309323

Aux termes d'un acte sous seing privé en date à Fontaine les Dijon du 04/07/0212, enregistré à la Recette de Dijon Nord le 09/07/2012 bordereau n°2012/1 504 Case n°7
la société ICTA SYSTEMS, société par actions simplifiée au capital de 100 000 € ayant son siège social 11 Rue du Bocage 21121 Fontaine les Dijon, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés sous le numéro 330 084 195 RCS Dijon
a vendu à
la société ICTA PROJECT MANAGEMENT « ICTA P.M », société par actions simplifiée au capital de 40 000 € ayant son siège social 11 Rue du Bocage 21121 Fontaine les Dijon, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés sous le numéro 448 155 614 RCS Dijon
Le fonds de commerce de recherche pharmaceutique et parapharmaceutique, essais cliniques, hors phases III et IV réalisés en France sis et exploité 11 Rue du Bocage 21121 Fontaine les Dijon pour lequel le vendeur est immatriculé au Registre du Commerce et des Sociétés sous le numéro 330 084 195 RCS Dijon comprenant :
- La clientèle, l'achalandage y attachés,
- Le fichier de la clientèle,
- Le matériel et l'outillage, le mobilier commercial, les agencements et installations nécessaires à l'exploitation de la partie du fonds de commerce présentement cédé, décrits et estimés dans un état annexé,
- Et plus généralement, tous les éléments corporels et incorporels composant ledit fonds et nécessaires à son exploitation.

L'entrée en jouissance a été fixée au 01/03/2012.
La cession a été consentie et acceptée moyennant le prix principal de deux cent mille euros (200 000 €) s'appliquant :
- Aux éléments incorporels pour cent quatre vingt quinze mille euros (195 000 €)
- Aux éléments corporels pour cinq mille euros (5 000 €)

Suite à cette vente, la location gérance consentie sur ledit fonds par acte sous seing privé en date à Fontaine les Dijon le 26/03/2004 a pris fin le 01/03/2012.
Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues dans les dix jours suivant la dernière en date des publications légales au siège du fonds.

AL21309294

Sur notre site
AgriBourgogne.fr
Saisissez votre annonce en ligne et obtenez votre devis instantanément

NIÈVRE

CHANGEMENT DE RÉGIME MATRIMONIAL

Me Stéphane SANDELLI,
notaire en l'Office notarial
de Château Chinon (Nièvre)
2, place du Docteur Bondoux

Changement de régime matrimonial
Information préalable (article 1397 al 3 du c.civ)

Suivant acte reçu par Maître Stéphane SANDELLI notaire en l'Office notarial de Maître Sophie KREICHER dont le siège est à Château Chinon (Nièvre), 2 place du Docteur Bondoux, le Seize Mars Deux Mille Douze.
Monsieur Roger Georges Paul Schubert époux de Madame Jeanine Andrée Delaveau son épouse, demeurant à Montreuillon (58800) Montchanson mariés sous le régime de la communauté légale de biens réduite aux acquêts à défaut de contrat préalable à leur union célébrée à la mairie de Courbevoie (92400 Hauts de Seine) le 4 mars 1967, ont adopté pour l'avenir le régime de la communauté universelle.
Les oppositions pourront être faites dans un délai de trois mois et devront être notifiées par lettre recommandé avec demande d'avis de réception ou par acte d'huissier de justice à Maître Stéphane SANDELLI notaire à Château Chinon où il est fait élection de domicile.
En cas d'opposition, les époux peuvent demander l'homologation du changement de régime matrimonial au tribunal de grande instance.
Pour avis et mention,
Me Stéphane SANDELLI, notaire

AL58309347

TRIBUNAL DE COMMERCE DE NEVERS

Extrait des minutes du greffe

Par jugement en date du 18/07/2012, le Tribunal de Commerce de Nevers a prononcé la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif de:
PERRONNET JEAN-PAUL GASTON
- Le Bourg - 58130 Poiseux
RCS: 333 525 517
Le Greffier.

AL58309325

Par jugement en date du 18/07/2012, le Tribunal de Commerce de Nevers a prononcé la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif de:
SAHIN MUHAMMET SERKAN
34, rue de Banlay - 58000 Nevers
RCS: 509 850 582
Le Greffier.

AL58309348

Par jugement en date du 18/07/2012, le Tribunal de Commerce de Nevers a prononcé la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif de:
BARREAU BEAUCHEF MARIE-CHRISTINE
Le Bourg - 58220 Ciez
RCS: 429 365 059
Le Greffier.

AL58309349

Par jugement en date du 18/07/2012, le Tribunal de Commerce de Nevers a prononcé la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif de:
VETTIER ARRIVAULT NATHALIE
2, place des Pêcheurs - 58400 La Charité sur Loire
RCS: 499 025 450
Le Greffier.

AL58309350

Par jugement en date du 18/07/2012, le Tribunal de Commerce de Nevers a prononcé la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif de:
JOUSOCUIR (SARL)
Les Essarts - Saint Ouen sur Loire - 58160 St Ouen sur Loire
RCS: 402 266 712
Le Greffier.

AL58309351

Par jugement en date du 18/07/2012, le Tribunal de Commerce de Nevers a prononcé la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif de:
1K2PLUS (SARL)
Chamery - 58350 Chateauneuf Val de Bargis
RCS: 442 977 013
Le Greffier.

AL58309352

Par jugement en date du 18/07/2012, le Tribunal de Commerce de Nevers a prononcé la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif de:
CCHL SARL
9, rue Inspecteur Vilnat - 58200 Cosne Cours Sur Loire
RCS: 442 685 756
Le Greffier.

AL58309353

Par jugement en date du 18/07/2012, le Tribunal de Commerce de Nevers a prononcé la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif de:
D'ANGELO SEBASTIEN
47, rue Mademoiselle Bourgeois - 58000 Nevers
RM 58: 499 112 183
Le Greffier.

AL58309354

Par jugement en date du 18/07/2012, le Tribunal de Commerce de Nevers a prononcé la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif de:
BOVIO PATRICE
Le Bourg - 58110 Alluy
RCS: 341 915 999
Le Greffier.

AL58309355

• sur le site
www.infogreffe.fr
• par minitel
3617 Infogreffe*
• par téléphone
0 899 70 22 22**
* 0,02 € + 0,86 € TTC/mn
** 1,349 € TTC/appel + 0,337 € TTC/mn
INFOGREFFE
Les Greffes des Tribunaux de Commerce
L'Information Légale sur les Entreprises.

OFFICE NOTARIAL DE CLAMECY

Suivant acte reçu par Me Arcangeli-Zerr, Notaire à Clamecy (58), le 20 juillet 2012, Monsieur Jacques Jules Charles Deldicque retraité et Madame Jeannine Marie Pautrel, retraitée, demeurant à Clamecy (58) 57, Chemin de la Côte d'Or, mariés sous le régime légal ancien de la communauté de biens meubles et acquêts, à défaut de contrat préalable à leur union célébrée à la mairie de Bobigny (93) le 22 décembre 1951, ont adopté pour l'avenir le régime de la communauté universelle. Oppositions à adresser dans les 3 mois de la parution du présent avis par lettre recommandée avec AR ou par exploit d'huissier, auprès de Me Arcangeli-Zerr, Notaire à Clamecy (58500), 24, rue Marié Davy. En cas d'opposition, les époux peuvent demander l'homologation du changement de régime matrimonial au tribunal de grande instance.

AL58309361

AVIS DE CONSTITUTION

LEGALYS CONSEILS
Me Benoît MARTY
3 rue du Bengy
58640 Varennes Vauzelles

MERVEILLES ET CHOCOLATS

Société à responsabilité limitée
Au capital de 25 000 euros
Siège social: 9 rue des Ardilliers
58000 Nevers

Par acte SSP en date du 23 juin 2012, il a été constitué une SARL dénommée:
MERVEILLES ET CHOCOLATS
Objet social : l'exploitation d'un fonds de commerce de vente de chocolats, dragées, crèmes glacées, confiserie et produits annexes.
L'achat et la vente de cadeaux et objets divers.
Siège social :9 rue des Ardilliers - 58000 Nevers
Capital : 25 000 euros
Gérance : Mademoiselle Melissa Croland demeurant 5 route St Georges à St Parize le Châtel (Nièvre)
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Nevers
Pour avis,
La Gérance

AL58309265

« Par acte SSP en date du 2 juillet 2012, il a été constitué une société dont les caractéristiques sont les suivantes:
Dénomination : SCI PREFINNO
Forme : Société civile immobilière
Capital : 5000 euros apportés en numéraire
Siège : 5 rue Denis Papin - ZI - 58641 Varennes Vauzelles
Objet : Acquisition, administration, gestion par location ou autrement de tous immeubles et biens immobiliers, et notamment de biens et droits immobiliers dépendant d'un immeuble sis à Nevers (58000) 11 rue du Sort, 6 rue des Innocents et 49 bis rue de la Préfecture.
Durée : 99 ans
Gérant : Monsieur Régis Dumange demeurant 14 rue des Forgerons - 58400 La Marche
Clause d'agrément de toutes cessions de parts hormis entre associés. Immatriculation est requise auprès du RCS de Nevers.
Pour avis».

AL58309335

Aux termes d'un acte S .S.P en date du 12 /07/2012 à Varennes Vauzelles (58) , il a été constitué une société à responsabilité limitée présentant les caractéristiques suivantes :
Dénomination : Les lunettes selon Sarah
Siège : 2 place de la république 58640 Varennes Vauzelles
Objet : Commerce de détail d'optique et de photographie.
Durée : 99 ans
Capital : 4000€
Gérance : Mlle Sarah Thomas demeurant 29 bis av du gravier 18150 la Guerche sur l'aubois.
Immatriculation de la société au R.C.S. de Nevers.
La gérance

AL58309356

APPORTS

SAS LA POMME D'OR

Société par Actions Simplifiée
au capital de 100 € porté à 97 500 €
Siège social : 8, avenue Gambetta
58400 La Charité sur Loire
750 401 499 RCS Nevers

Aux termes d'un acte sous seing privé du 4 juin 2012 et d'un acte sous seing privé du 12 juillet 2012 enregistrés au pôle départemental d'Enregistrement de Nevers le 19/07/2012 Bordereau 2012/1 030 case n°1, Mr et Mme Stéven Plat dt à La Charité sur Loire (58), 8, avenue Gambetta ont fait apport à la SAS LA POMME D'OR d'un fonds de commerce d'hôtel, restaurant, fabrication et vente de plats à emporter connu sous l'enseigne «LA POMME D'OR» sis et exploité à La Charité sur Loire (58), 8, avenue Gambetta à charge pour la société de payer en l'acquit des apporteurs le passif se rattachant audit fonds de commerce s'élevant à 150 131,24 € de telle sorte que l'apport représente une valeur nette de 97 400 €, rémunéré par l'attribution de 9 740 actions de 10 € chacune.
La SAS LA POMME D'OR est propriétaire dudit fonds de commerce depuis le 12 juillet 2012 et en a la jouissance depuis le 1er avril 2012.
Les créanciers de l'apporteur pourront dans un délai de 10 jours suivant la dernière en date des publications légales, faire la déclaration de leurs créances au Greffe du Tribunal de Commerce de Nevers. A raison de la prise en charge du passif domicile est élu à La Charité sur Loire (58), 8, avenue Gambetta.
Par suite le capital social de la société a été porté de 100 € à 97 500 € et les articles 6 et 7 des statuts ont été modifiés en conséquence.

AL58309357

DISSOLUTION LIQUIDATION

IMMOBILIERE SAINT PIERROISE

Société à responsabilité limitée en liquidation
au capital de 5000 euros
26 rue de Paris
58240 Saint Pierre Le Moutier
RCS Nevers 511277212 (2009 B 81)

Suivant délibération de l'assemblée générale ordinaire du 30 juin 2012, les associés, après avoir entendu le rapport du liquidateur, ont approuvé les comptes de liquidation, ont donné quitus au liquidateur et l'ont déchargé de son mandat, ont décidé la répartition du produit net de la liquidation, puis ont prononcé la clôture des opérations de liquidation.
Les comptes de liquidation sont déposés au greffe du tribunal de commerce de Nevers.
Pour avis, le liquidateur.

AL58309345

YALO

Société à Responsabilité
limitée de 2 000 euros.
Siège social
6, rue de la Barre
58000 Nevers
Immatriculée : 517 584 405
au RCS de Nevers

Aux termes de l'assemblée générale extraordinaire en date du 06/06/2012, la collectivité des associés a décidé la dissolution anticipée de YALO SARL à compter de cette date et sa mise en liquidation amiable.
Elle a nommé Melle Eléonore Wenisch, demeurant 22, rue Instituteur Pittié 58000 Nevers en qualité de liquidateur et lui a conféré tous les pouvoirs pour terminer les opérations en cours, réaliser l'actif et s'acquitter du passif.
Le siège de liquidation est fixé à l'adresse du liquidateur, et c'est cette dernière qui servira pour la correspondance et sera mentionnée sur les actes et documents concernant la liquidation.
Mention sera faite au RCS de Nevers.

AL58309209

MODIFICATION DE CAPITAL

NIVERTEL

Société par actions simplifiée au capital
de 6 264 630 euros
Siège social : 7 rue du 13ème de Ligne
58022 Nevers
493 716 625 RCS Nevers

Suivant décision en date du 20.06.2012, l'Associé Unique de la société a augmenté le capital social de 235 000 € pour le porter à 6 499 630 € par émission de 23 500 actions de 10 € chacune de valeur nominale et a modifié en conséquence l'article 6 «Apports - Capital social » des statuts.
Mentions et dépôt seront effectués au RCS de Nevers.

AL58309341

NON DISSOLUTION

DUBLAM SARL

Société à Responsabilité Limitée
au capital de 2 400,00 euros
Siège social : 66 rue Jean Jaurès
58450 Neuvy sur Loire
R.C.S Nevers 488 849 134
Numéro de Gestion 2006 B 68

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 30/01/2012, il résulte que : l'assemblée générale extraordinaire des associés, a décidé qu'il n'y avait pas lieu de dissoudre la société su-désignée, en application de l'article L 223-42 du code de commerce.
Mention sera faite au RCS : Nevers

AL58309263

TRUCDELUC.COM

Société à Responsabilité Limitée
au capital de 5 000 €uros
Siège social : Ville
58400 Narcy
511 285 546 RCS Nevers

Suivant délibération de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 02 juillet 2012, les associés, statuant dans le cadre des dispositions de l'article L.223-42, ont décidé de ne pas dissoudre la société.
Le dépôt légal sera effectué au Greffe du Tribunal de Commerce Nevers.
Pour avis, la gérance

AL58309236

RÉDUCTION DE CAPITAL

UNION SPORTIVE OLYMPIQUE DE NEVERS RUGBY PLUS

Société Anonyme Sportive Professionnelle
Capital: 1043000 €
Siège Social: 5 rue Denis Papin - ZI -
58641 Varennes Vauzelles
RCS 513917922 Nevers

Décisions de l'AGE du 15 juin 2012:
Augmentation du capital social d'une somme de 66000 € par apports en numéraire et création de 66 actions nouvelles émises au pair, à jouissance immédiate. Les 66 actions nouvelles ont été intégralement souscrites et libérées. Le capital a été ainsi porté à 1109000 €, divisé en 1109 actions de 1000 € chacune. Les articles 6 et 7 des statuts ont été modifiés. Mention au RCS de Nevers.

AL58309333

NOMINATION

Société d'Avocat Gilbert Martin
14, rue Georges Dufaud - 58000 Nevers

SOREC METAL

SAS au capital de 500.517 €
Siège social: Zone industrielle
Route de Gérigny-58400 La Charité sur Loire
421 010 752 RCS Nevers

Il résulte des décisions de l'associée unique des 18 juin 2012 et 28 juin 2012 les modifications ci-après à publier concernant les commissaires aux comptes:
Anciennes mentions:
Titulaire M. Xavier Huguet, Résidence Kennedy - 34-36 rue du Pont Bordeau - 45800 St Jean de Braye
Suppléant M. Philippe Chaussat, 20 av. P. Bérégovoy - 58000 Nevers
Nouvelles mentions:
Titulaire SARL CECOTTI Thierry et Associés - Aux Arramous - 32600 Lias
Suppléant SARL ETC AUDIT - Place de l'Europe - 89000 Saint Georges sur Baulche
Pour avis, la Présidente associée unique SOREC.

AL58309332

GÉRANCE FIN DE GÉRANCE

SCI NANTU

Société Civile Immobilière
au capital de 6.098,96 €
Siège social : Chassy 58270 Ville Langy
RCS Nevers 429 144 587

Par décision prise en assemblée générale le 9 juillet 2012,les associés de la SCI NANTU ont pris acte de la démission de Madame Valérie Rameau née Dozinel de ses fonctions de gérant et ont nommé Madame Elisabeth Dozinel demeurant à Chassy, 58270 Ville Langy en qualité de gérant.
Pour avis
La Gérance

AL58309293

POINTEAU BATIMENT

Société à Responsabilité Limitée
au capital de 5000 €
Siège social: 9 bis, route de Paris -
58640 Varennes-Vauzelles
522398528 RCS Nevers

Aux termes de l'assemblée générale ordinaire du 17/07/2012, les associés ont décidé de nommer à compter du 01/07/2012 Mlle Emilie Voiret dt à Saincaize Meauce (58) - Les Chailloux aux fonctions de co-gérante de la société.

AL58309334

FIDUCIAL SOFIRAL
Société d'Avocats
12 rue Lamartine - 58000 Nevers

DURET RESTAURATION

SARL au capital de 30 000 euros
40 Route de Fourchambault
ZAC du CD 40 - 58180 Marzy
RCS Nevers 503 228 926

Délibération du 15/06/2012 : Nomination en qualité de cogérant de M. Denis Duret, dt 40

Sur notre site
AgriBourgogne.fr
Saisissez votre annonce en ligne et obtenez votre devis instantanément

Route de Fourchambault ZAC du CD 40 58180 Marzy, pour une durée illimitée.
Pour avis
La Gérance

AL58309342

CESSION

Legalys Conseils
Me Benoît Marty
3 rue du Bengy
58640 Varennes-Vauzelles

Cession de fonds de commerce
Suivant acte SSP du 29 juin 2012,
la société Vauzelles Fleurs
SARL au capital de 10 000 euros, dont le siège social est 7 Place de la République - 58640 Varennes-Vauzelles
immatriculée au RCS de Nevers sous le numéro 305 050 154, cède à la société L'Atelier Fleuri
SARL au capital de 15 000 euros, dont le siège social est 7 Place de la République - 58640 Varennes-Vauzelles
immatriculée au RCS de Nevers sous le numéro 752 346 734,
Son fonds de commerce d'achat, vente de plantes, fleurs vertes et fleurs coupées, plants, produits du sol,
d'entretien de jardin et d'espaces verts, qu'elle exploitait à Varennes-Vauzelles (58640) 7 Place de la République.
Cette vente a été consentie au prix de 95000 euros, avec entrée en jouissance au 29 juin 2012.
Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues dans les
formes légales dans les dix jours de la publication au Bodacc.
Election de domicilie pour les oppositions: Cabinet Legalys
Conseils, 3 rue du Bengy - 58640 Varennes-Vauzelles
Pour avis,
La Gérance

AL58309301

YONNE

MODIFICATION DE STATUTS

LA FERME DU MARCHAIS

SARL à objet forestier,
au capital de 7622.45 euros, sise à Mézille(89)
au Château du Fort,
RCS Auxerre B 505 950 048

Suivant acte reçu par Me Maryse BELLIAU, notaire à Charny(89), le 7/7/2012, il a été décidé par l'associé unique, FONCIERE PHOTEUS, SASU au capital variable de 1 euro, sise à Vincennes(94) au 1 allée Jacques Daguerre, RCS Créteil B 533 798 807, de nommer en qualité de gérant à compter du 7/7/2012 M. Jérôme Martin domicilié à Vincennes(94) au 1 allée Jacques Daguerre, en remplacement de M. Thibaut Jean de Garempel de Bressieux, gérant démissionnaire. Il a également été décidé la dissolution de la société, à compter du 7/7/2012, dans les conditions de l'article 1844-5 alinéa 3 du code civil. Les créanciers peuvent former opposition devant le Tribunal de Commerce d'Auxerre dans les 30 jours de la présente publication.

AL89309326

C.D.M. AVALLON

Société Anonyme
au capital de 300 000 euros
Siège social : Route Nationale 6
89200 Avallon
427 220 512 RCS Auxerre

Modification des dirigeants
En date du 27 juin 2012, il a été décidé que la SA ALFAJE, administrateur de la SA CDM AVALLON aura désormais comme représentant permanent, Monsieur Fabrice Macheret demeurant à St Denis Les Sens (89) Granchette - 3 rue du Moulin en remplacement de Monsieur Alain Macheret.
Pour avis,
Le conseil d'administration.

AL89309334

VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

SCP P.BAZIN-E.PERSENOT
LOUIS- C. SIGNORET
Avocats - Barreau d' Auxerre
7, rue Alexandre Marie - 89000 Auxerre
Tél :03.86.52.75.55 - Fax : 03.86.51.62.02
E-mail : cabbaz@wanadoo.fr

ADJUDICATION AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

Une maison à usage d'habitation située 20 rue de la Croix des Sept Voies- Charbuy (89113), cadastrée Section BC n° 443 t n° 421 pour une contenance totale de 33 a 74 ca
Le 21/09/2012 à 14 heures
Tribunal de Grande Instance d'Auxerre
Désignation
Commune de Charbuy (89113)
Une maison à usage d'habitation située 20 rue de la Croix des Sept Voies- Charbuy (89113), cadastrée Section BC n° 443 t n° 421 pour une contenance totale de 33 a 74 ca
Mise à prix :
Outre les charges, clauses et conditions énoncées au cahier des conditions de vente déposé au greffe du Tribunal de Grande Instance d'Auxerre, les enchères seront reçues, par ministère d'avocat près le Tribunal de Grande Instance d'Auxerre sur la mise à prix suivante : 40.000 €
Les enchères ne peuvent être portées que par le ministère d'un Avocat exerçant près le Tribunal de Grande Instance d'Auxerre.
Le cahier des conditions de la vente établi pour parvenir à cette adjudication peut être consulté au Greffe du Tribunal Instance d'Auxerre, Pl. du Palais de Justice, 89010 Auxerre.
Pour tout renseignement, s'adresser :
1) au Greffe du Tribunal de Grande Instance d'Auxerre où le cahier des conditions de vente est déposé
2) au Cabinet de la SCP P.BAZIN-E.PERSENOT-LOUIS-C.SIGNORET,Avocat au Barreau d'Auxerre, y demeurant, 7, rue Alexandre Marie-tél. 03 86 52 75 55
3) sur les lieux pour visiter le jeudi 13 septembre 2012 à 14 heures

AL89309312

Vente aux enchères publiques,
le Mardi 11 septembre 2012 à 11 H
au Palais de Justice de Sens,
1 rue du Palais de Justice

UNE MAISON A PASSY (89)

9, rue du Bois de Bailly

de 77 m² environ, de 3 pièces principales. Avec Deux garages, une Cave
et une Cour - Sur un terrain d'une contenance de 03 a 75 ca Inoccupée au 31 mai 2011
Mise à prix : 40.000 Euros (outre les charges)
Pour consulter le cahier des conditions de vente, s'adresser : au Greffe du Juge de l'Exécution du Tribunal de Grande Instance de Sens, où il a été déposé, à la SCP d'Avocats RÉGNIER - SERRÉ - FLEURIER - FELLAH, Avocats au Barreau de SENS, demeurant 9 boulevard Maupéou, 89100 Sens, Tél. : 03 86 65 81 35
Visite sur place le Mercredi 29 août 2012 de 11 H à 12 H

AL89309344

Vente aux enchères publiques,
le Mardi 25 septembre 2012 à 11 H
au Palais de Justice de Sens,
1 rue du Palais de Justice

à GRANDCHAMP (89)

Une maison d'habitation sise 25 Grande Route De 6 pièces principales. Avec une Cour, un Jardin, un Garage et des Dépendances
Sur un terrain d'une contenance de 12 a 60 ca - Semble occupée -
Un terrain sis Lieudit « Quartier de la Gare »
D'une contenance de 17 a 45 ca
Mise à prix : 48.000 Euros (outre les charges)
Avec faculté de baisse, en cas de carence d'enchères, du quart ou même de moitié
Pour consulter le cahier des charges et conditions de vente, s'adresser : au Greffe du Juge de l'Exécution du Tribunal de Grande Instance de SENS, où il a été déposé,
à la SCP d'Avocats RÉGNIER - SERRÉ - FLEURIER - FELLAH, Avocats au Barreau de Sens, demeurant 9 boulevard Maupéou, 89100 Sens, Tél. : 03 86 65 81 35
Visite sur place le Jeudi 13 septembre 2012 à 16 H 30

AL89309345

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte SSP en date du 15/05/2012, il a été constitué une SCI présentant les caractéristiques suivantes:
Dénomination: SCI C-COSNES
Siège social: 6 Impasse du Stade, 89116 La Celle Saint Cyr
Objet: Gestion immobilière du patrimoine
Durée: 99 ans
Capital: 500 euros, divisé en 500 parts de 1 euros chacune
Gérant: M. Philippe Beringer demeurant 6 Impasse du Stade, 89116 La Celle Saint Cyr
Agrément: Les parts sont librement cessibles entre associés
Immatriculation: au RCS de Sens

AL89309338

Par acte sous seing privé en date du 12 juillet 2012, il a été constitué une société à responsabilité limitée aux caractéristiques suivantes :
Dénomination sociale : AA2P
Capital : 1 000 €, divisé en 100 parts de 10 €.
Siège social : 14 bis, Avenue Aristide Briand 89100 Paron
Objet : tous travaux de secrétariat.
Durée : 99 ans.
Gérant : Madame Pascale Richy demeurant à Paron (89100), 14 bis, Avenue Aristide Briand.
La société sera immatriculée au RCS de Sens.

AL89309311

SCP FONTAINE, ROUSSEL, SENECHAL, VILAIN-FLOQUET, AUBRY, DASSONVILLE-SZYMUSIAK, STEPHAN, COQUET, GRIMOND
Notaires associés à Lille (Nord),
46 rue Basse

Suivant acte reçu par Me Etienne Fontaine, Notaire à Lille, le 12 juillet 2012, a été constitué un groupement forestier ayant les caractéristiques suivantes :
Dénomination : GROUPEMENT FORESTIER DU BOIS DE ROUGEMONT
Forme : Groupement forestier
Siège : 2 impasse de l'étang, 89380 Appoigny
Objet : Constitution, exploitation, amélioration, équipement, conservation et gestion d'un ou plusieurs massifs forestiers susceptibles d'aménagement et d'exploitation régulière.
Durée : 99 ans
Capital social : 725.100,00 € (nature et numéraire)
Cessions de parts : Libres entre associés ayant la qualité d'exploitant forestier, aux descendants ou au conjoint.
Gérance : Mme Francine Maniglier-Glorieux demeurant à Lille (59000) 248 avenue de la république et M. Bernard Maniglier demeurant à Saint-Genis-Les-Ollières(69290) 2 allée du Val Fleury
Immatriculation : RCS Auxerre
Pour avis, le Notaire.

AL89309333

Dénomination : Eurl constructions SIMON
Siège social : 2bis le Chêne des Roches 89140 Saint Sérotin
Objet: construction gros œuvre, maçonnerie, menuiseries du bâtiment,
rénovation de l'habitat
Capital :10 000 euros
Gérance : Mr Nicolas SIMON
demeurant 25 route de fosoy 89140 Pont sur Yonne
Durée : quatre vingt dix neuf (99) ans
Rcs: de Sens

AL89309335

Des professionnels à votre service

Ratelier circulaire 12 places 370€ H.T.
• Barrières d'herbage semi grillagées de 3 à 6 m + 5 lisses de 1 à 7 m
• Clôture électrique
L'Eleveur Bourguignon
12, rue de la coopérative - 21 Pouilly-en-Auxois
03 80 90 66 60

SANDWICH 2ème CHOIX
> Toiture ou bardage 40 ou 60 mm
> Tôles déclassées, anti-gouttes, translucide
> Pannes galva, fer IPE, glissières d'autoroute
Ets BECKER
Corbigny becker.freres@orange.fr 03 86 20 19 66
Arquian sarlbecker@orange.fr 03 86 39 70 94

Vous souhaitez figurer dans cette rubrique ?
03 80 78 90 35

Aux termes d'un acte sous seing privé en date à Fontenay Prés Chablis (Yonne), du 19 Juillet 2012, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme sociale: Société à responsabilité limitée
Dénomination sociale: GUILLAUME VRIGNAUD
Siège social: 10 Rue de Beauvoir, 89800 Fontenay Prés Chablis
Objet social: Achat de raisons, moût, vins, alcool, produits intermédiaires, spiritueux. Stockage, élevage, vinification, commercialisation de produits viticoles. Prestations commerciales liées aux activités ci-dessus.
Négoce en gros ou au détail, commissionnement et courtage desdits produits. Exercice d'activités réputées agricoles au sens de l'Article L 311-1 du Code Rural
Durée de la Société: 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés.
Capital social: 30 000 euros
Gérance: Monsieur Guillaume Vrignaud, demeurant 61 Grande Rue - 89800 Fontenay Prés Chablis, a été nommé gérant.
Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés d'Auxerre.
Pour avis
La Gérance

AL89309336

Abonnement Terres de Bourgogne



Chaque vendredi dans votre boîte à lettre

☐ Je m'abonne pour 1 an à Terres de Bourgogne 95 €
☐ 1 revue RÉUSSIR de mon choix* 30 €
Total.....

☐ Je m'abonne pour 2 ans à Terres de Bourgogne 185 €
☐ 1 revue RÉUSSIR de mon choix* 60 €
Total.....

☐ Melle ☐ Mme ☐ M. Nom:Prénom:
Raison sociale:
Adresse:
.....
Lieu-dit:CP: Ville:
Tél:.....
Fax:.....
Mobile:
Email:@
Signature

* Cocher la case correspondante et choisissez votre revue parmi les titres suivants:
☐ Bovins viande ☐ Grandes cultures ☐ Lait élevage
☐ Porcs ☐ Vigne ☐ Aviculture
☐ Fruits&légumes ☐ Pâtre ☐ Chèvre

À retourner sous enveloppe affranchie accompagnée de votre règlement à Terres de Bourgogne
Les jardins d'Octobre, 4 rue Davout
BP 77409 - 21 074 Dijon cedex

☐ Je règle.....€ par chèque à l'ordre de Sep de Bourgogne
☐ Je n'autorise pas Terres de Bourgogne à m'envoyer des informations sur mon adresse mail
☐ Je demande une facture

ABO2012-1163

Tél. 03 80 78 90 40 - mail: abonnement@terres-de-bourgogne.net

FIDAL
37, quai Ulysse Besnard - 41000 Blois

Avis est donné de la constitution, pour une durée de 99 années, d'une S.A.R.L. immatriculée au RCS de Sens dénommée ABIES DESIGN, au capital de 6.000 euros, ayant pour objet la conception, la création, la fabrication ou la commercialisation d'éléments de décoration intérieur et extérieur ainsi que de mobilier urbain de structures de jeux ou de meubles.
Le siège est à Prunoy (89120), 5 allée des Richards.
Le gérant est Monsieur Mickaël Goux, demeurant 5 allée des Richards, 89120 Prunoy.
Pour avis,

AL89309343

DISSOLUTION LIQUIDATION

VDC SERVICES

Société à responsabilité limitée
Au capital de 7 500 euros
Siège social : 6, rue de Perrigny,
Les Chesnez
89000 Auxerre
R.C.S. Auxerre 443 673 843

Par AGE du 31/03/2012, il a été décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du même jour et sa mise en liquidation.
Ont été nommés Liquidateurs, Madame Dominique Vandecasteele et Monsieur Gilbert Vandecasteele, demeurant ensemble à Auxerre (89000), 6 rue de Perrigny, les Chesnez, avec les pouvoirs les plus étendus pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci. En conséquence, il a été mis fin à leurs fonctions de Cogérants à compter du 31/03/2012.
Le siège de la liquidation est fixé au domicile des Liquidateurs à Auxerre (89000), 6 rue de Perrigny, les Chesnez, adresse à laquelle toute correspondance devra être envoyée, tout acte et document, relatifs à la liquidation devront être notifiés.
Le dépôt des actes et pièces, relatifs à la liquidation sera effectué au Greffe du Tribunal de Commerce d'Auxerre.
Mention sera faite au RCS d'Auxerre.
Pour avis,
La Gérance

AL89309346

TRANSFERT DE SIÈGE

EURL BOURGOGNE LIÈGE

Entreprise Unipersonnelle à Responsabilité Limitée au capital de 7620 euros
Siège social: 2 rue des Ecoles -

89800 Maligny
RCS Auxerre 434758249
SIRET 43475824900016

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire en date du 7 juillet 2012, l'associé unique a décidé:
- de transférer le siège social du 2 rue des Ecoles à Maligny au 6 rue Verger Cageot à Ligny Le Chatel à compter du 1er juillet 2012.
L'article 4 des statuts a été modifié en conséquence.
Les autres termes du précédent avis n'ont pas été modifiés.
Pour avis.

AL89309309

B.D.F IMMOBILIER

SCI au capital de 100 euros
Siège: La maison rouge les Bornissois
89110 Villiers sur Thôlon
452232853 RCS Sens

L'AGE du 17/07/2012, a décidé de transférer le siège social au 2 rue Bezout, 77210 Avon, à compter du 17/07/2012, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.
Radiation au RCS de Sens et réimmatriculation au RCS de Melun .

AL89309337

TERRENOMAD

SARL au capital de 98190 euros
Siège social: 4 rue Parmentier - 89100 Sens
519260269 RCS Sens

Aux termes du procès verbal de l'Assemblée Générale extraordinaire du 4 juillet 2012, il résulte que:
Le siège social a été transféré à Paris (75008), 38 rue de Penthièvre, à compter du 4 juillet 2012.
L'article «Siège social» des statuts a été modifié en conséquence.
Immatriculation au RCS de Paris désormais compétent.
Pour avis.

AL89309331

NOMINATION

Aux termes d'une décision du 28/06/2012, le Président de la société PREFABRICATION OP LAFARGE, SAS au
capital de 200 000 €, dont le siège social est à Ancy,àíle,àíFranc (89160) Route de Stigny, immatriculée au RCS
d'Auxerre sous le n° 500 577 002, a nommé en qualité de Directeur Général, M. Sébastien Midou, demeurant à
Achères la Forêt (77760) 13 rue Laurent Poli.

AL89309332

BERNER SARL

Société à Responsabilité Limitée
au capital de 5.010.000.000 €
Siège social: Z.I. Les Manteaux -
14 rue Albert Berner
89331 Saint-Julien-du-Sault
RCS Sens 506950211

En date du 31 mai 2012, l'associée unique a pris acte de l'expiration du mandat des commissaires aux comptes titulaire, DELOITTE MARQUE GENDROT et suppléant, Monsieur Laurent Odobez. Elle a décidé de nommer:
- en qualité de nouveau commissaire aux comptes titulaire: la société DELOITTE ET ASSOCIES, RCS Nanterre 572028041, 185 avenue Charles de Gaulle, 92200 Neuilly sur Seine,
- en qualité de nouveau commissaire aux comptes suppléant: le cabinet BEAS, 7-9 Villa Houssay, 92200 Neuilly sur Seine, RCS Nanterre 315172445,

pour une période de 6 ans, soit jusqu'à l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2018.
L'inscription modificative sera portée au RCS de Sens.
Pour avis, la Gérance.

AL89309339

DIVERS

Par AGE en date du 10 juillet 2012, les associés de la SCEA LE CLOS DES BRUYERES 8 Les Lainés 89770 Boeurs en Othe, ont décidé la modification de l'objet social de leur société en cours de formation. Les activités suivantes sont supprimés:
- Tourisme équestre avec fourniture d'hébergement et petite restauration
- Transport de chevaux.

Pour avis.

AL89309330

CESSION

Suivant acte SSP en date du 13/07/2012 enregistré le 18/07/2012 au SIE de Sens bordereau 2012/604, Case N°5 la SARL LCG DEMARTIN au capital de 8000 € dont le siège social est à Migennes 20, rue Jules Guesde immatriculée au RCS de Sens sous le N°502367865 a vendu à la SAS CIRCE EQUIPEMENTS au capital de 1000 € en cours d'immatriculation au RCS de Dijon, dont le siège social est à Dijon 28, rue des Lilas, des éléments de fonds de commerce de location de panneaux publicitaires.., sis à Migennes 20, rue Jules Guesde et pour lequel le N° RCS de la SARL LCG DEMARTIN est le 502367865. Le prix de cession a été fixé à 70000 € et l'entrée en jouissance au 15/07/2012. Les oppositions s'il y a lieu seront reçues à l'adresse du siège social de la SARL LCG DEMARTIN dans les 10 jours suivant la dernière en date des publications légale.

AL89309340

Sur notre site
AgriBourgogne.fr
Saisissez votre annonce en ligne et obtenez votre devis instantanément

Finances

Les prêts entre particuliers, mode d'emploi

Acheter une voiture ou une maison, avec la crise, est de plus en plus compliqué. Et les banques sont de plus en plus frileuses.

Aujourd'hui, encore plus qu'hier, trouver de l'argent pour financer sa maison ou monter son exploitation est compliqué. Du coup, le prêt entre particuliers peut être la solution. On peut ainsi aider ses enfants ou un proche en toute légalité. Le ministère des Finances explique : « *Les prêts entre particuliers sont soumis aux règles du contrat de prêt en général. Leur rémunération est libre (dans la limite des taux de l'usure). Au-dessus d'un montant de 760 euros, la rédaction d'un acte, précisant les modalités de remboursement, est obligatoire et entraîne des obligations fiscales déclaratives.* »

La déclaration

Pour prêter de l'argent à un particulier, on doit donc établir un document qui va indiquer clairement le montant du prêt, les intérêts s'il y en a et les modalités de remboursement. Il n'est pas nécessaire de passer devant un notaire pour que ce document soit officiellement reconnu. Il s'agit d'un acte sous seing privé sur lequel les deux parties reconnaissent la valeur de l'échange et signent. On peut opter pour une reconnaissance de dette. Pour être valable, elle doit être écrite, datée et signée de la main de l'emprunteur et la somme doit être mentionnée en chiffres et en lettres. Ou pour un contrat de prêt. Il faut alors autant d'originaux que de parties. La personne qui emprunte de l'argent est tenue de signer le contrat de prêt et d'ajouter de sa main le montant de la somme empruntée en chiffres et en lettres.
L'enregistrement de cet acte sous seing privé au service des impôts lui confère « *une date certaine, à l'égard des tiers et permet d'assurer la surveillance du contenu des actes. Il constitue une mesure préventive contre les faux en écritures publiques ou privées.* »
Néanmoins, en cas de problème, le notaire aura la possibilité de faire intervenir directement un huissier pour le recouvrement de la dette. Alors que le document sous seing privé, lui, obligera le prêteur à obtenir un jugement du tribunal avant de lancer la procédure de recouvrement.

La fiscalité

Avant le 15 février de l'année qui suit le prêt, le prêteur et l'emprunteur doivent déclarer l'opération aux impôts. Cela concerne tout prêt supérieur à 760 euros, même s'il n'est pas formalisé par un écrit, sur un imprimé n° 2062 «*Déclaration de contrat de prêt*», disponible en téléchargement ou dans un centre des impôts. Si un même créancier ou un même débiteur a consenti ou obtenu, au cours d'une année civile déterminée, plusieurs prêts d'un montant unitaire égal ou inférieur à 760 euros, mais dont le total en principal excède cette limite, tous ces prêts doivent être déclarés par ledit créancier ou débiteur indiquant encore les services fiscaux. « *Si le prêt a été conclu avec intérêts, vous devez en déclarer le montant sur l'imprimé n° 2561.* » Le prêteur devra également déclarer les intérêts perçus dans la rubrique des revenus de capitaux mobiliers. « *Si vous êtes prêteur et redevable de l'impôt de solidarité sur la fortune (ISF), le prêt consenti constitue une créance qui doit être comprise dans votre patrimoine imposable. Inversement, si vous êtes emprunteur et imposable à l'ISF, vous pouvez déduire le prêt de votre patrimoine imposable.* »
Bref, prêter de l'argent est une affaire sérieuse qu'il vaut mieux réfléchir et réaliser dans les règles.

MYRIAM TRICOCI

Santé

Refus du médicament générique = tiers payant suspendu !

Afin de favoriser l'utilisation des médicaments génériques, l'Assurance Maladie et les pharmaciens d'officine de Côte-d'Or mettent en place une mesure incitative.

Désormais, le bénéficie du « *tiers payant* » en pharmacie (c'est-à-dire la dispense d'avance des frais) est réservé aux patients qui prennent les médicaments génériques. Si vous choisissez le médicament de marque à la place du générique, vous devrez régler le médicament à votre pharmacien et envoyer une feuille de soins papier à votre caisse d'Assurance Maladie pour obtenir le remboursement de votre médicament. Ce dispositif incitatif est mis en place dans toutes les pharmacies du département. Il a été présenté en commission paritaire locale le 5 juillet 2012 où Assurance Maladie et syndicats de pharmaciens d'officine étaient réunis.

Les médicaments génériques constituent un levier majeur pour maîtriser nos dépenses de santé, pour une qualité de soins équivalente. En 2011, 11 millions d'euros ont été économisés en Côte-d'Or grâce aux génériques : c'est l'équivalent de la prise en charge moyenne annuelle de plus de 2 000 patients diabétiques. En mai 2012, le taux de substitution était de 69,4% en Côte-d'Or, alors qu'il atteint 73,3% en région. L'objectif est d'atteindre 85% fin 2012.

COMMUNIQUÉ MSA

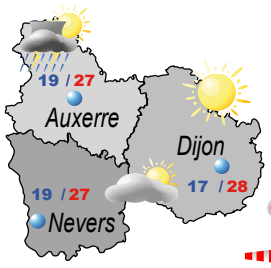
Repères

Questions/Réponses

Qui est concerné ? Toutes les officines et tous les assurés sociaux de Côte-d'Or sont concernés par la nouvelle mesure incitative, quel que soit leur régime de sécurité sociale (régime général, MSA, RSI…), y compris s'ils bénéficient de la CMU/CMUC ou s'ils sont pris en charge au titre d'une affection de longue durée.
Pourquoi cette mesure ? La suspension du tiers payant en pharmacie pour les personnes qui refusent le médicament générique, avait déjà été instaurée en Côte-d'Or fin 2007. La diminution du taux de substitution constatée ces derniers mois a amené l'Assurance Maladie et, par convention, les pharmaciens d'officine, à prendre de nouvelles mesures incitatives prévoyant le retour à la feuille de soins papier pour les assurés réfractaires au générique. Cette mesure (testée depuis 2010 dans le département des Pays de Loire) va aussi être appliquée dans tous les départements français afin de favoriser l'utilisation des médicaments génériques.

▶ Prévisions **météo** du 27 juillet au 29 juillet

Vendredi 27 Juillet



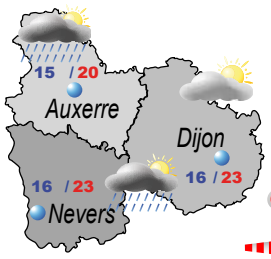
Mitigé
Ce vendredi sera partagé entre de belles éclaircies et quelques averses orageuses localement.

T° mini : 16 à 18 °C
T° maxi : 27 à 29 °C

Vents : Sud-Ouest 10 km/h

Ste Nathalie
Soleil : 06:46 - 21:36
Lune : 16:15 - 01:10

Samedi 28 Juillet



Perturbé
Des averses sont attendues et le soleil ne fera que quelques timides apparitions. Les vents seront modérés.

T° mini : 14 à 16 °C
T° maxi : 22 à 24 °C

Vents : Ouest-Sud-Ouest 20 km/h

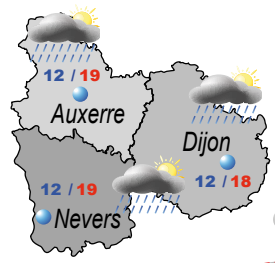
St Samson
Soleil : 06:47 - 21:35
Lune : 17:24 - 01:54

Météo de la Bourgogne

AGATE FRANCE — AIDE À LA GESTION ADAPTÉE AU TEMPS ET À L'ENVIRONNEMENT
Prévisions Météo à 8 jours
0892 46 38 36
0,34 € ttc/min.
www.agate-france.com

DIJON CÉRÉALES

Dimanche 29 Juillet



Averses
Un temps maussade pour ce dimanche, avec de nombreuses averses sur l'ensemble de la région. Les vents resteront modérés.

T° mini : 11 à 13 °C
T° maxi : 18 à 20 °C

Vents : Ouest-Sud-Ouest 20 km/h

Ste Marthe
Soleil : 06:48 - 21:34
Lune : 18:27 - 02:46

Prévisions à 7 jours

Lundi 30 Juillet au Mercredi 1er Août :

Des averses en perspective pour ces prochains jours.

Vents : Sud-Ouest à 10 km/h
T° mini. : 11 à 15 °C T° maxi. : 20 à 22 °C

Jeudi 2 au Dimanche 5 Août :
Les averses persisteront jusque samedi. De belles éclaircies sont attendues pour ce dimanche.
Vents : Ouest-Sud-Ouest à 10 km/h
T° mini. : 8 à 14 °C T° maxi. : 19 à 21 °C

Terres de Bourgogne

Éditeur : SEP DE BOURGOGNE (Société d'édition et de publication de Bourgogne).
SARL au capital de 139 231 E (Création 1989, pour une durée de 99 années) RCS B. 351 475 504
• Gérante : Mauricette Besançon • Directeur de publication : Jean-Luc Berthomé •

Les Jardins d'Octobre
4 rue Davout - BP 77 409
21 074 Dijon cedex
Tél. 03 80 78 90 40 - Fax. 03 80 70 08 02 - mail : contact@terres-de-bourgogne.net

Rédaction
• Responsable de la rédaction : Jean-Luc Berthomé mail: jl.berthome@terres-de-bourgogne.net
• Rédactrice en chef : Anne-Marie Klein mail: am.klein@terres-de-bourgogne.net
• Secrétaire de rédaction : Frédéric Duclos mail: f.duclos@terres-de-bourgogne.net

Publicité
• Locale et régionale: Jean-Yves Blondat mail: pub@terres-de-bourgogne.net
• Nationale: SAS Réussir 94 266 Fresnes - Tél. 01 49 84 03 30

• Commission paritaire des journaux et publication • 0516 T 88045 - ISSN : 1969-8232 • Dépôt légal : mois de parution •
• Tirage moyen par numéro : 6 500 ex. • Prix au numéro : 2,00 € • Imprimeries: IPS - ZA du Chant des Oiseaux - 80800 Fouilloy

▶ Sudoku

					8	6		
		6	7				2	
		4					9	7
			4					1
6	7	1	3		5	2	4	9
8					9			
3	9					7		
	6				2	3		
		7	1					

Le Sudoku est composé de 81 cases réparties en 9 régions de 9 cases.
Le but du jeu consiste à remplir les cases vides avec des chiffres (de 1 à 9) de manière à ce que :
1. chaque colonne de la grille contienne TOUS les chiffres de 1 à 9
2. chaque ligne de la grille contienne TOUS les chiffres de 1 à 9
3. chacune des neuf régions (carrés 3x3) contienne également TOUS les chiffres de 1 à 9.

Résultats du précédent numéro

6	1	4	7	2	5	9	3	8
2	8	3	4	9	6	1	7	5
7	5	9	8	1	3	2	4	6
8	9	1	6	7	4	5	2	3
4	2	7	3	5	9	6	8	1
3	6	5	1	8	2	7	9	4
5	4	6	2	3	7	8	1	9
9	7	8	5	4	1	3	6	2
1	3	2	9	6	8	4	5	7

▶ **Télévision** Sélection du 28 juillet au vendredi 03 août

Samedi 28

TF1
20.50 Tout le monde aime la France. Divertissement présenté par Sandrine Quétier, avec Anne Roumanoff, Baptiste Giabiconi, Claudia Tagbo, Dove Attia, Hélène Segara, Catherine Laborde, Jean-Luc Lemoine et Valérie Bègue.
22.50 Secret story ⓾.

FRANCE 2
20.35 Fort Boyard. Divertissement présenté par Olivier Minne, avec Ève Angeli, Brian Joubert, Willy Rovelli, Fauve Hautot, Maxime Dereymez, Keen'V.
22.25 On n'est pas couché «Best of». Magazine de Laurent Ruquier.

FRANCE 3
19.55 Jeux Olympiques de Londres 2012 : «Escrime», «Natation», «Basket», «Tennis de table», «Handball», «Volley».

ARTE
20.45 L'aventure humaine «La chute de Rome : (2/2) La fin de l'Empire romain d'Occident» ★. *Décevant.*
22.10 Trop jeune pour mourir «Heath Ledger, le bien-aimé des dieux».
23.05 Adele live at the Royal Albert Hall. Concert.

M6
20.50 The finder : «Une histoire de Cendrillon», «Superstition». Série avec Geoff Stults ⓾.
22.20 Hawaii 5-0. Série ⓾.

CANAL +
21.00 Football «Montpellier/Lyon».

Dimanche 29

TF1
20.50 Le journal de Bridget Jones ★★. Comédie (2001) de S. Maguire, avec Renée Zellweger, Hugh Grant, Colin Firth (1h30). (voir Sélection)
22.25 Dérapage ★★. Thriller (2006) de M. Hafström, avec Clive Owen (1h43) ⓬. *Excellent, mais violent.*

FRANCE 2
20.35 Jeux Olympiques de Londres 2012 : «Handball», «Natation», «Gymnastique», «Volley».

FRANCE 3
20.35 Commissaire Montalbano «Sang pour sang» ★. Série avec Lucas Zingaretti ⓾. *Moyen.*
22.40 Commissaire Montalbano.
00.15 Brancaleone s'en va-t-aux croisades ★★. Comédie en VO (1970) de M. Monicelli, avec Vittorio Gassman (1h55). *Réjouissant.*

ARTE
The wild ones : Summer of rebels
20.45 L'équipée sauvage ★★. Drame (1953) de L. Benedek, avec Marlon Brando (1h19). *Très prenant.*
22.00 When you're strange ★★. Documentaire. *Excellent.*
23.25 Call me Iggy.

M6
20.50 Capital, les inédits de l'été «Vacances : Les cartons de l'été».
22.45 Enquête exclusive «Fêtes, touristes, accidents : La Seine..».

CANAL +
20.50 Strike back (9 et 10/10) ★★ ⓬. *Haletant, violent et cru.*

Lundi 30

TF1
20.50 Les experts, Manhattan : «Repose en paix…», «Dernier combat», «La course de trop», «Enquête virtuelle». Série avec Gary Sinise ⓾.

FRANCE 2
20.35 Cold case, affaires classées : «Derrière la façade», «Protection trop rapprochée», «Une journée inoubliable ⓬». Série avec Katryn Morris, Danny Pino.
22.55 Anne a 20 ans. Spectacle avec Anne Roumanoff.

FRANCE 3
19.55 Jeux Olympiques de Londres 2012 : «Escrime», «Handball», «Natation», «Basket», «Boxe».

ARTE
20.15 La flûte enchantée. Opéra de W. A. Mozart, dirigé par Nilkolaus Harnoncourt, avec Georg Zeppenfeld, Bernard Richter, Mandy Fredrich (2h40). En direct du Festival de Salzbourg.
22.55 Little voice ★. Comédie dramatique (1999) de M. Herman, avec Michael Caine, Brenda Blethyn (1h33). *Un joli film émouvant, mais peu crédible.*

M6
20.50 L'amour est dans le pré.
22.40 Belle toute nue.

CANAL +
20.50 Goldman ★★. Téléfilm avec Samuel Benchetrit, Pierre-Félix Gravière (1h31) ⓾. (voir Sélection)

Mardi 31

TF1
20.50 Mon meilleur ami ★★. Comédie (2006) de P. Leconte, avec Daniel Auteuil, Dany Boon, Julie Gayet (1h34). (voir Sélection)
22.35 New York, unité spéciale. Série avec Mariska Hargitay ⓬.

FRANCE 2
20.40 Jeux Olympiques de Londres 2012 : «Escrime», «Natation», «Basket : France/Argentine», «Boxe», «Handball», «Volley».

FRANCE 3
En direct des Chorégies d'Orange
20.35 C'est magnifique, hommage à Luis Mariano «Les meilleurs moments». Concert avec Roberto Alagna.
21.30 Turandot. Opéra de G. Puccini, dirigé par Michel Plasson, et avec Roberto Alagna, Lise Lindstrom. En direct d'Orange.

ARTE
20.50 Konrad Adenauer «Le chancelier de la guerre froide» ★★. *Intéressant, mais incomplet.*
22.20 Le dessous des cartes «Humanitaire : Le prix de l'action».
22.35 Viva la croisière !.

M6
20.50 Maison à vendre. Magazine.

CANAL +
20.55 Impardonnables ★. Drame (2011) de A. Téchiné, avec André Dussollier, Carole Bouquet (1h47) ⓾. *Beau, mais décevant.*

Mercredi 1er

TF1
20.50 Esprits criminels : «Résidents surveillés», «Liberté sous caution», «Indigne de confiance ⓬». Série avec Joe Mantegna ⓾.
23.10 Smash. Série.

FRANCE 2
20.35 Tata Bakhta ★★. Téléfilm avec Farida Ouchani, Jean-François Stevenin (1h35). (voir Sélection)
22.20 Ladies night. Théâtre de A. Mc Carten, avec Linda Hardy, Julien Tortora (1h45). En direct du Festival de Ramatuelle.

FRANCE 3
19.55 Jeux Olympiques de Londres 2012 : «Hockey», «Escrime», «Natation», «Handball», «Boxe», «Volley».

ARTE
20.50 Cavaliers seuls ★★. Documentaire (2009) de Jean Rochefort et D. Gleize (1h26). *Émouvant.*
22.15 Upperdog. Comédie dramatique (2009) de Sara Johnsen (1h35).
23.55 Out of the blue ★. Comédie dramatique (1980) de et avec Dennis Hopper (1h29) ⓬. *Affreux.*

M6
20.50 Zone interdite, les inédits de l'été «Mauvais temps, escroqueries, plages dangereuses : Les galères des vacances». Magazine.

CANAL +
20.55 Instinct de survie. Fantastique (2009) de Luis Berdejo, avec Kevin Costner (1h44) ⓬.

Jeudi 2

TF1
20.50 Profilage : «Quelqu'un de bien», «Derrière le masque», «L'âge sombre» ★★. Série avec G. Cramoisan, Odile Vuillemin ⓾. *Excellent.*
23.40 New York, section criminelle. Série avec V. D'Onofrio ⓬.

FRANCE 2
20.35 Jeux Olympiques de Londres 2012 : «Water-polo», «Natation», «Basket», «Volley», «Boxe».

FRANCE 3
20.35 L'intrus ★★. Drame (2002) de H. Becker, avec John Travolta, Matt O'Leary (1h35) ⓾. *Excellent.*
22.35 Dangereusement vôtre ★★. Espionnage (1984) de J. Glen, avec Roger Moore (2h06). *Spectaculaire.*

ARTE
20.50 Les Kennedy (4, 5 et 6/8) ★★. Téléfilm avec Greg Kinnear, Katie Holmes (2h06). *Prenant.*
23.00 Une question de couleur ★★. *Intéressant.*
23.55 Justice à Vegas (1 et2/10) «Enfances massacrées» ★★★. *Passionnant, mais affreux.*

M6
20.50 Les sous-doués ★. Comédie (1979) de Claude Zidi, avec Daniel Auteuil (1h32). *Mineur.*
22.25 Les sous-doués en vacances ★. Comédie (1979) de C. Zidi, avec Daniel Auteuil (1h45). *Faible.*

CANAL +
20.55 Body of proof ★★. Série avec Dana Delany ⓾. *Excellent.*

Vendredi 3

TF1
20.50 Les experts, Miami : «Comme sur des roulettes», «L'autre alternative». Série avec David Caruso, Emily Procter ⓾.
22.25 Secret story. Divertissement ⓾.

FRANCE 2
20.35 Jeux Olympiques de Londres 2012 : «Natation», «Athlétisme», «Basket : France/Grande-Bretagne», «Volley», «Handball».

FRANCE 3
20.35 Thalassa «Afrique du Sud : Le Cap». Magazine présenté par Georges Pernoud.
23.00 Faut pas rêver à Madagascar. Magazine présenté par Tania Young.

ARTE
20.50 Un chien en prison ★. Téléfilm avec Thomas Sarbacher, Clelia Sarto (1h29). *Original, mais quelconque.*
22.20 Harkis ★★. Téléfilm de Alain Tasma, avec Smaïn, Leïla Bekhti (1h38). *Émouvant et sobre.*

M6
20.50 NCIS, Los Angeles : «Intérêts communs», «Plan B.», «Porté disparu», «DL 50». Série avec Chris O'Donnell ⓾.

CANAL +
20.55 Les Schtroumpfs ★★★. Animation (2011) de Raja Gosnell, d'après Peyo, avec Neil Patrick Harris (1h39). (voir Sélection)

SÉLECTION


DR

Les Schtroumpfs - Poursuivis par l'ignoble Gargamel, qui veut les capturer pour développer ses pouvoirs, les Schtroumpfs trouvent refuge... à New York, chez un jeune couple qui attend son premier enfant. Après le succès des BD de Peyo et de la série TV, le cinéma s'intéresse aux sympathiques petits hommes bleus. Produite par les Américains, cette œuvre restitue bien l'esthétique des Schtroumpfs. Si l'histoire est assez classique et met en scène la lutte entre les gentils hommes bleus et le méchant Gargamel, elle est agrémentée d'un mélange très réussi entre personnages animés et comédiens. Car Raja Gospell est un familier des films pour enfants. Le résultat est très amusant, avec des personnages très variés, de nombreux gags et quelques touches d'émotion, le tout mené à un excellent rythme. De quoi réjouir toute la famille, d'autant que le méchant n'est guère terrifiant. ***Vendredi 3, sur Canal +, à 20h55.***

Le journal de Bridget Jones - Avec ses kilos en trop et son langage de charretier, Bridget Jones a du mal à trouver l'homme de sa vie. Cette adaptation du best-seller d'Helen Fielding a connu un immense succès international. Grâce au talent de Renée Zellweger, qui a accepté de prendre du poids pour tenir son rôle, cette comédie provoque souvent le rire. Mais il vaut mieux ne pas être trop allergique aux histoires de «nanas». ***Dimanche 29, sur TF1, à 20h50.***

Goldman - Deux pharmaciennes ont été assassinées à Paris, lors d'un hold-up, en 1969. Les soupçons se portent sur Pierre Goldman. Après un début peu palpitant, qui montre un Pierre Goldman fort peu sympathique, on suit avec intérêt l'histoire de cet homme mal dans sa peau, qui finira par trouver sa voie en prison, grâce à l'écriture. Samuel Benchetrit est convaincant, dans le rôle-titre, mais les dialogues sont parfois peu audibles. ***Lundi 30, sur Canal +, à 20h50.***

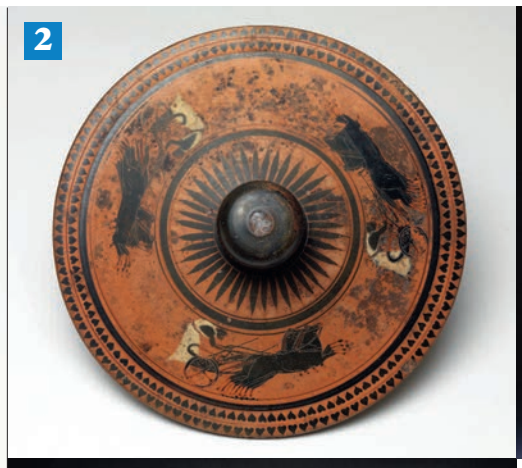
Mon meilleur ami - François est agacé lorsqu'on lui fait remarquer qu'il n'a pas de meilleur ami. Il se donne dix jours pour en trouver un. Bruno, un chauffeur de taxi au grand cœur, semble parfait pour tenir ce rôle. Patrice Leconte signe un joli film sur l'amitié, qui, certes, manque un peu d'originalité, mais n'en demeure pas moins attachant. L'interprétation du sympathique tandem Daniel Auteuil/Dany Boon est réjouissante. ***Mardi 31, sur TF1, à 20h50.***

Tata Bakhta - À la mort de son cousin, tata Bakhta débarque de son Algérie natale chez ses neveux et nièce, à La Ciotat. Portée par l'interprétation énergique de Farida Ouchani, cette comédie un peu lourde est assez amusante. Cette confrontation entre une musulmane traditionnelle et des enfants très occidentalisés est source de gags réjouissants. Mais il est dommage que le rythme ne soit pas plus soutenu. ***Mercredi 1er, sur France 2, à 20h35.***

Le musée départemental des Antiquités de Rouen présente l'exposition « Tous aux Jeux ! Le sport dans l'Antiquité » jusqu'au 30 septembre.

À Rouen, tous aux Jeux !









Y. DESLANDES/DEPARTEMENT DE SEINE-MARITIME

1 - Amphore à col en terre cuite représentant un jeune athlète et un entraîneur et datant de 480-470 avant J.- C.

2 - Couvercle d'amphore en terre cuite représentant une course de quadriges (vers 520-510 av. J.- C.).

PHOTO : Y. DESLANDES/DEPARTEMENT DE SEINE-MARITIME

3 - Bol en verre à parois cylindriques représentant une course de quadriges (3e quart du Ier siècle apr. J.- C.)

PHOTO : Y. DESLANDES/DEPARTEMENT DE SEINE-MARITIME

4 - Le strigile, l'aryballe et la patère se trouvaient dans le vestiaire de l'athlète.

PHOTO : F. DUGUE/DEPARTEMENT DE SEINE-MARITIME

Le département de Seine-Maritime organise pour les Jeux olympiques de 2012 un programme d'accueil et d'aide aux sportifs des pays émergents (voir encadré). À cette occasion, le musée départemental des Antiquités de Rouen salue à sa manière cette année olympique en proposant une exposition consacrée au sport dans l'Antiquité classique intitulée « *Tous aux Jeux !* ». Cette exposition qui réunit 160 objets a bénéficié du concours de la Bibliothèque Nationale de France qui en a prêté 40 (dont 35 inédits). Le musée du Louvre, les Musées royaux d'art et d'histoire de Bruxelles ainsi que différents musées de France en région ont aussi apporté leur contribution.

L'exposition retrace l'histoire, la forme des jeux et du sport, en Grèce, à Rome et dans l'Empire. Elle est organisée en un parcours thématique divisé en six sections permettant de dresser un panorama de ce qu'était le sport dans l'Antiquité. L'introduction iconographique de l'exposition rappelle qu'à cette époque, les compétitions athlétiques grecques se déroulaient dans un sanctuaire et sous le patronage d'une divinité spécifique. À Rome, cette dimension religieuse bien que de moins en moins affichée est toujours présente.

C'est avec la reconstitution d'un vestiaire que démarre véritablement l'exposition. Autour d'un bassin et d'un banc sont présentés les éléments du paquetage de l'athlète : des strigiles, sorte de raclettes qui servaient à retirer huile, sable et poussière du corps de l'athlète ; des patères qui étaient utilisées pour puiser de l'eau dans le bassin et s'asperger, des aryballes, alabastres et autres lécythes qui contenaient de l'huile parfumée ; des éponges. Puis le visiteur pénètre sur une piste de course reconstituée avec d'un côté les compétitions athlétiques grecques et de l'autre, les jeux du cirque. « *Le sport dans la Grèce ancienne servait surtout comme entraînement pour la guerre. Les jeux représentaient une trêve* » commente Caroline Dorion-Peyronnet, conservateur du patrimoine et commissaire de l'exposition. « *Le sport faisait partie intégrante de l'éducation des jeunes gens, on nourrissait aussi bien l'esprit que le corps dans les lycées* » poursuit le conservateur. Sur les céramiques présentées (coupes, amphores, *kyathos*), on retrouve les acteurs des différentes épreuves que comprenaient les jeux : courses, pentathlon, sports lourds (lutte debout, pugilat, pancrace) et courses hippiques.

SPORT SPECTACLE

Les scènes montrent des compétiteurs et leur entraîneur, des pugilistes, des sauteurs, des quadriges et autres courses de char. Dans l'Antiquité, il n'y avait pas de place pour le deuxième et le troisième. Seul le vainqueur était célébré et récompensé. En déplaise à Pierre de Coubertin, l'important n'était pas de participer mais de gagner ! Le vainqueur revêtait sur la tête et les bras les bandeaux rouges de la victoire ou *taenia*, mais aussi des palmes et une couronne. Un moulage du célèbre discobole de Myron sépare la partie grecque des jeux du cirque romains qui avaient pour épreuves les courses hippiques et les épreuves athlétiques (lutte, boxe, course). Des bols, des vases, des statuettes, des lampes à huile, des jambières, des médailles et autres sesterces représentent les épreuves qui avaient lieu dans le *Circus maximus* : les courses de chars, la lutte, le pugilat, les combats de gladiateurs… « *À Rome, il s'agissait surtout de sport spectacle. Il y avait un culte des athlètes vainqueurs. On reproduisait ainsi le nom des sportifs victorieux sur les objets courants, comme l'illustrent de nombreuses lampes à huile exposées dans cette vitrine* » explique Caroline Dorion-Peyronnet. L'industrie des produits dérivés remonte donc à l'Empire romain ! Cette exposition très riche de pièces exceptionnelles s'achève avec une présentation du théâtre-amphithéâtre de Lillebonne (à 60 km de Rouen). Le site gallo-romain, a été édifié au Ier siècle de notre ère. Il a été redécouvert au XVIIIe et est devenu propriété du département en 1818.

VALERIE GODEMENT

A PROPOS DE L'EXPOSITION

À travers son opération « La Seine-Maritime, un tremplin pour les Jeux », le département organise, en partenariat avec les collectivités territoriales, le mouvement sportif de Seine-Maritime et la Direction régionale de la jeunesse et des sports, l'accueil de jeunes sportifs étrangers issus de pays émergents en vue de préparer les J.O. de Londres. Une initiative qui n'est pas sans rappeler que Pierre de Coubertin, qui a rénové les Jeux olympiques, a passé son enfance dans le département, au château de Mirville. La Seine-Maritime met aussi en avant sa situation géographique : Londres est située à moins de quatre heures de Rouen. À cette occasion, le conseil général a passé commande au musée départemental des Antiquités d'une exposition et « Tous aux Jeux ! Le sport dans l'Antiquité » est née. Elle a ouvert ses portes le 12 mai et finira le 30 septembre 2012. **V. G.**



- Musée départemental des Antiquités, 198, rue Beauvoisine, 76000 Rouen ; Tél. : 02 35 98 55 10, www.museedesantiquites.fr. Ouvert tous les jours de 10 h à 12 h 15 et de 13 h 30 à 17 h 30 et de 14 h à 18 h le dimanche. Fermé les lundis. Tarifs : 3 E (normal) et 2 E (personnes de plus de 65 ans, famille nombreuse, groupe de plus de 15 personnes). Gratuit = moins de 18 ans et les demandeurs d'emploi.

OUTRE-MANCHE

Londres, hôte des Jeux olympiques 2012

Les Jeux olympiques d'été 2012 auront lieu à Londres du 27 juillet au 12 août. Londres est la première ville à accueillir les jeux modernes trois fois, après ceux de 1908 et 1948. Au total, 204 pays participeront à cette compétition ainsi que quelque 10 500 athlètes. Il faut noter que pour la première fois, sous la pression du Comité olympique international, l'Arabie saoudite – où les compétitions sportives sont interdites aux femmes – devrait autoriser la cavalière Dalma Malhas, 20 ans, à participer à ces jeux d'été. Le Qatar devrait pour sa part aussi donner son feu vert à la venue de compétitrices puisqu'il a déjà sélectionné trois femmes pour Londres. Ces deux pays et Brunei sont les seuls à n'avoir jamais envoyé de femmes aux Jeux olympiques. Côté sécurité, la capitale britannique devrait déployer plus de 40 000 hommes – militaires et civils - pour sécuriser ses 32 sites olympiques. Un navire de guerre sillonnera même la Tamise. Le coût de ce dispositif devrait s'élever à 662 millions d'euros sur un budget total d'organisation de 11,5 milliards d'euros. **V. G.**